

Maçon-peintre

Identifié parmi plusieurs sur la place (marché physique d'offre : maçon, plombier,...). Activité irrégulière, travaillant huit mois sur douze avec des particuliers, ou des entreprises de BTP à la tâche, en fonction de la conjoncture, il réalise 1000 à 2000 Dh/mois (nouvellement marié, location 400 Dh/mois. Ses parents vivent à la campagne de l'agriculture et de l'élevage).

Le marché de DERB GHALLEF, connu sous l'appellation de *joutiya* on y achète des produits d'occasion vestimentaires, industrielles et de décorations, a connu une expansion extraordinaire suite à l'apparition d'une gamme de produits très demandés à des prix très compétitifs issus de la contrebande (friperie, ameublement, pièces détachées, antiquités *etc.*). Ce marché se caractérise par divers types d'activités :

- La récupération des fins de séries d'usines locales (travaillant à l'exportation) et d'usines à l'étranger ;
- Les produits saisis au port ou achetés sous la rubrique ferraille à l'étranger ;
- Les petits métiers (artisans, ferrailleurs, forgerons, menuisiers, electriciens, plombiers) ;
- Les produits de contrebande : produits alimentaires, friperie, pièces de rechange automobiles.

Vu l'afflux d'une clientèle de plus en plus nombreuse de toutes les régions du Maroc, ce marché a pris de l'ampleur et le prix de fond de commerce s'est multiplié par cinq en moins de 5 ans.

Il est intéressant de noter à travers les entretiens qu'il s'agit d'un marché informel totalement intégré, qui a son propre système de production, de distribution, de financement et même un processus d'approvisionnement local et extérieur (transit douanier à l'importation et à l'exportation).

Vendeur de friperie

Il s'approvisionne tous les deux à trois mois en Italie, d'un lot de marchandises de 30.000 à 70.000 Dh, (montant en devises qu'il fait transiter par la douane). Il s'agit d'achats de soldes et de fins de séries qu'il achète chez les correspondants (TME) sur place à l'étranger. Ces lots achetés en vrac sont vendus à la pièce, ce qui donne des marges très importantes à l'unité. En moins d'une année et demi de commerce, il s'est agrandi dans un local voisin acheté à 200.000 Dh (10 mètres carrés). Ce prix est révélateur de l'importance de son commerce et du marché où il se situe.

Vendeur de chemises

Il achète des fins de séries à des usines travaillant à l'exportation :

Achats	50 à 70 Dh/pièce
Ventes	80 à 100 Dh/pièce.

Le samedi et le dimanche compris, le marchand peut vendre plus de cent chemises. Parallèlement, il approvisionne les magasins en ville et sur tout le Maroc : Rabat, Marackech, Meknes, Oujda, et ailleurs), avec une commande minimale de 30 pièces par commande.

Vendeur de machines d'occasion

Le cas d'une vente où nous nous sommes fait passer pour des industriels.

Une extrudeuse hydraulique pour plastique (vieille génération) de marque italienne : état irrécupérable (pièces manquantes, rouille, sans moteur de mise en marche ...).

Machine achetée en source en tant que ferraille (prix estimé d'achat dans le meilleur des cas ne dépassant pas 1000 Dh) :

Prix proposé à la vente :	50.000 Dh
Prix offert mais non accepté :	28.000 Dh.

Fabricant de boîtes à bijoux

Quatre personnes (deux enfants, le père). Matière première locale, technique manuelle de collage et de gabarit en carton découpé : prix 30 Dh/pièce, prix de revient estimé 7 Dh. Fabrication par jour : vingt boîtes.

Derb Omar est l'espace vital de Casablanca et le nerf sciatique du Maroc entier : c'est un réseau national de distribution des produits de toutes catégories. Ce marché est divisé en secteurs :

- L'électro-ménager et l'ameublement ;
- L'agro-alimentaire ;
- Le textile ;
- Les pièces de rechange industrielles.

L'activité y est tellement intense que le prix du fonds de commerce va de 6000 Dh à 12000 Dh/m² en fonction de la position stratégique du lieu de vente.

Un commerçant peut débiter à Derb Omar avec un capital qui se limite au montant de l'achat du fonds de commerce ; une fois qu'il a choisi le secteur d'activité (généralement pré-déterminé par sa position géographique), il s'adresse aux entreprises locales pour l'approvisionnement. Le **crédit fournisseur de démarrage** peut atteindre six mois, le montant varie en fonction de la branche et du produit, (par exemple, la pâte alimentaire) il peut atteindre 120.000 Dh par entreprise.

Les marges du secteur varient par branche d'activité et par origine du produit vendu (local ou importation) :

- Pour le produit local : 2 à 3 pour cent ;
- Pour le produit importé : 20 à 50 pour cent en fonction de la rareté du produit.

Ce qui est important à remarquer, c'est que la marge dans ce secteur importe peu et que c'est le roulement des fonds qui prime. Comme le disent les commerçants : "L'argent n'a pas de valeur, c'est la marchandise qui compte". Aussi, est-il intéressant de noter que ces gens négocient parfois le lot de marchandises sur une marge globale et non pas une marge unitaire par produit.

Grossiste en fil à coudre (DMC)

- Approvisionnement local et importation ;
- Marge locale 10 à 15 pour cent, importation 50 à 100 pour cent ;
- Volume de transactions 10.000 à 30.000 Dh/jour ;
- Crédit à l'approvisionnement : 3 mois ;
- Crédit à la vente : 1 mois.

Le crédit n'est pas systématique, c'est à la tête du client. Ce commerçant se plaint du poids fiscal du fait qu'il tient une comptabilité, il estime que les voisins qui ne tiennent aucune comptabilité sont avantagés dans la mesure où il paye pour les autres. Il estime que les termes de fiscalité ne s'adaptent pas au type de commerce qu'il exerce et ceci incite à la naissance d'un marché parallèle (au noir) très important.

Marché informel du change

Il s'agit d'un marché officiellement réglementé par l'Etat, dans la mesure où il donne la prérogative à certains commerçants de faire du change sur la base d'une tarification parallèle à la tarification officielle (bancaire). Toutefois, certaines pratiques sont d'usage au niveau de la majorité des bazars. Ainsi, on résume trois types de cas : les officiels, les officieux et les occasionnels.

Nous avons voulu échanger 100 \$ auprès d'un occasionnel au Casa-Port le 27 mars 1990. Pour référence, le taux officiel (à l'USAID et inconnu de notre équipe auparavant) était 8,079 le 26 mars et 8,1032 le 28 mars :

- Proposition : 8,00 Dh ;
- Marchandage : 8,10 Dh.

Lorsque l'on s'est renseigné pour l'achat de 100 \$, le tarif de vente de la place était de 8,70, (dont une marge de 0.60 Dh/\$). Nous voulions connaître le plafond quantitatif en proposant l'achat de 100.000 dollars. Il a répondu "même si tu veux un camion de dollars, je le l'apporte". C'est assez caricatural de l'ampleur de ce marché financier.

PARTIE TROIS

Dans cette tentative d'approche du secteur informel, nous avons voulu éclairer certaines pratiques et activités de la femme jusqu'à maintenant sous-représentées et négligées partiellement dans les études actuelles.

Le contact auprès de cette population généralement non localisée s'est effectué sous des angles différents :

- Visite sur le terrain de certaines places de grande fréquentation féminine ;
- Visite chez certaines femmes exerçant des activités au foyer ;
- Recoupement d'activités à travers des témoignages (de clients, d'amis).

Derb Essultan soutient une concentration d'activités féminines. Il s'agit de femmes couturières sans local (ambulantes), exerçant leur activité dans la rue, à même le sol ; les plus organisées d'entre elles se regroupent dans un local. Un certain nombre de conventions informelles régissent cette communauté de femmes :

- Pour pouvoir exercer, une fille (une femme) doit faire preuve d'une compétence reconnue (diplôme, formation par une "ancienne" ou reconnue comme performante par une "ancienne") ;
- Le lieu d'exercice se présente sous diverses formes :
 - **Dans la rue** : les filles ayant choisi une place (en général un passage stratégique), celle-ci leur devient propre et reconnue comme telle. Si l'une d'entre elles s'aventure à occuper la place d'une autre, elle risque les foudres du groupe (marginalisation, détournement de la clientèle, mauvaise publicité ...).

Ces filles ne paient aucun droit, le seul inconvénient, est que les jours de pluie elles sont handicapées, faute d'abri. Toutefois, elles peuvent s'arranger avec le propriétaire du magasin d'en face en contrepartie d'une redevance journalière ;

- **A l'intérieur des petits magasins** : en fonction de sa dimension et de la disponibilité d'espace, les femmes s'installent avec leur marchandises en file, et exercent leurs travaux. Celles-ci, contrairement aux autres paient au propriétaire du magasin un dû journalier de 1 à 10 Dh par personne, en fonction de l'ancienneté et de la conjoncture.

Couturières dans un petit magasin

Magasin de cinquante mètres carrés, vingt machines (piqueuses), trente couturières (dont dix filles qui permutent sur les machines), dix apprenties.

L'entretien avec l'"ancienne" nous a permis d'avoir les informations suivantes :

- Couturière, quarante cinq ans d'expérience, réalisant un chiffre d'affaires journalier entre 100 Dh à 250 Dh, et paye pour le propriétaire du magasin 10 Dh/jour ;
- Une apprentie de quatorze ans, quatre mois de formation par l'"ancienne" (une phase visuelle d'apprentissage, une phase pratique d'apprentissage, sur le tas). Une fois qu'elle a appris à maîtriser la machine et donc sera considérée *Maalma* (capable) elle donne un cadeau en nature à la formatrice (tissu, parfum).

Couturières dans la rue

Une jeune fille de vingt-deux ans, exerçant dans la rue, ambiguë au début sur la dimension de la clientèle, nous avons procédé par extrapolation sur la matière première engagée : 1 bobine de fil à 70 Dh peut durer deux mois pour réaliser plus de soixante dix pièces (robes, pyjamas, chemises ...).

Le prix de main-d'oeuvre varie en fonction de la complexité du travail entre 15 Dh et 20 Dh (prix demandé). Certaines filles baissent le prix à 10 Dh, celle-ci refuse de brader son travail.

Prix d'une robe complète :

Tissu (2 m) :	25 Dh
Fourniture :	35 Dh
Fil :	1 Dh
<u>Main-d'oeuvre :</u>	<u>15 Dh</u>
Prix total :	76 Dh.

Le nombre de ces femmes avec machines est estimé à plus d'une centaine sur la place ; phénomène extraordinaire qui a attiré notre attention sur la dimension de l'apprentissage informel, non évalué, transmis de génération en génération. L'"ancienne" par exemple nous a confirmé avoir formé plus de deux cent cinquante fillettes. La jeune fille de vingt deux ans en était à sa cinquième apprentie.

Brodeuse au foyer

Mariée, deux enfants, (un garçon à l'école, une fille au foyer, le mari travaille dans un magasin d'optique comme gérant et touche 5000 Dh/mois), en plus de l'éducation des enfants et des charges de foyer, il paie un loyer de 1500 Dh. La broderie qu'elle fait est occasionnelle sur commande, grâce à des connaissances (un ami, un membre de la famille). Elle a appris ce métier dans une école privée pendant six mois (250 Dh/mois). Depuis elle a acheté une machine à broder (2500 Dh) et y initie sa fille :

- Le client achète la matière première (fil et tissu) ;
- Le produit : nappes, serviettes ;
- Prix : pour la famille : 20 Dh/pièce
pour les étrangers : 30 Dh/pièce ;
- Délais : 1 pièce complète tous les trois jours
1 pièce simple par jour.

Les produits identiques sont commercialisables sur le marché au même prix (matière comprise), la seule différence est qualitative dans la mesure où le travail dit "Artisanal" est plus coté que la fabrication industrielle.

Coiffeuse à domicile

Elle a aménagé une salle chez elle pour l'exercice de l'activité de coiffeuse classique (brushing, coupe, teinture) :

Prix brushing :	10 Dh
Prix coupe-brushing :	50 Dh ;

- Les prix publics respectifs sont de 30 Dh et 100 Dh ;
- Le nombre de clientes par jour est estimé à sept ; le week-end, elle peut dépasser vingt clientes.

Femme de charge (ou "bonne")

Elle travaille à mi-temps dans un salon de coiffure et nettoie les sols d'un immeuble le reste du temps. Elle a cinquante ans, trois enfants, dont un garçon donné en adoption par sa famille, et paie un loyer de 250 Dh/mois.

Evaluation de revenu mensuel :

Revenu du salon :	200 Dh
Revenu immeuble :	400 Dh
Enfant en adoption :	200 Dh.

A coté de ces rentrées, "stables", elle fait des travaux occasionnels :

Le linge :	30 Dh/jour, deux fois par semaine
La vaisselle dans les fêtes de famille :	50 à 100 Dh en fonction de la bonne volonté des gens.

Guérisseur *Fquih*

Il s'agit d'un saint qui a un don de guérisseur de certaines maladies dites "mentales", que la médecine moderne ne peut guérir.

Sans intention à priori mercantile, cette personne prétend faire bénéficier les "humbles" de ce "pouvoir divin", de ce fait, il n'a pas de tarification pour la consultation : un pécule de principe pour la *baraka*. D'après les témoignages cette *baraka* n'est jamais inférieure à 10 Dh, certains arrivent jusqu'à 50 Dh. Plus de cinquante clients par jour, certains disent une centaine, sans compter les gens qui suivent le traitement jusqu'à guérison totale.

Le cas d'une femme enceinte qui lui rendait visite depuis son deuxième mois de grossesse jusqu'à l'accouchement.

Marché des Tapis à Rabat

Nous avons assisté à une séance plénière d'accréditation et de contrôle de qualité des tapis à l'ensemble artisanal de Rabat, et à travers certaines pratiques remarquées nous avons remonté les filières relatives au secteur en général et de l'activité des femmes en particulier. Ce contrôle de qualité rigoureux n'est pas discriminatoire ; en effet, secteur informel et secteur formel de production se font concurrence dans le degré de la qualité produite.

La pratique est la suivante :

- Un schéma de tapis est délivré par l'ensemble artisanal selon le type choisi (*R'batit*, Atlas, moderne ...) avec les normes de fabrication ;
- La réalisation du tapis est soit organisée dans une usine "moderne" avec technologie sophistiquée, soit informelle par des femmes au foyer travaillant seules, en groupe, ou en coopérative ;
- Le tapis ne peut être commercialisé sans l'agrément de l'accréditation de la qualité (supérieure ou inférieure) jugé par un *Maalem* mandaté par les responsables du Ministère de l'Artisanat ;
- Une fois le tapis passé au contrôle de la qualité, un visa de qualité est apposé sur le tapis moyennant un dû de 2 Dh/m², et ainsi la commercialisation est rendue plus aisée sur le marché, du moins auprès des connaisseurs. Le processus du contrôle est autofinancé par ce visa ; aucune subvention est nécessaire.

Mais ce contrôle est d'une rigueur telle que pour agréer un tapis "qualité supérieure", il faut que sa production relève de la grande perfection. Un tapis peut en effet être refusé pour plusieurs raisons :

- Un centimètre manquant dans la longueur ou la largeur ;
- L'épaisseur du tapis ;
- L'homogénéité dans l'utilisation de la laine ;
- Le dessin utilisé dans le tapis doit répondre aux normes du tapis (une fleur, un carré, un losange en plus ou en moins peuvent entraîner un refus) ;
- Le poids du tapis ; ou
- Les couleurs choisies.

Cette complexité normative engendre un certain nombre de pratiques témoignant de nouvelles formes d'activités informelles en cascades :

Le premier constat est que le tapis étant essentiellement l'apanage de la femme au niveau de la fabrication, nous avons remarqué une quasi-absence de cette population dans le processus de contrôle.

En effet, suite à un certain nombre de refus répétés et aux difficultés insurmontables relatives à ce contrôle, un "pacte tacite" s'est établi à ce niveau. Ce n'est plus les femmes qui se présentent au contrôle mais ce sont les courtiers moyennant la part du lion sur la valeur du tapis : entre 150 Dh et 250 Dh/m² par tapis. Ainsi, par une espèce d'entente, les tapis passent plus vite et le "Maalem du contrôle" y trouve son compte et si une femme enfreint la convention elle en pâtit (refus, critiques acerbes ...).

Evaluation

- Femme au foyer : qualité moindre ;
 - Type de concurrence : usines (qualité élevée).
1. Les courtiers travaillent de préférence avec les femmes au foyer (plus avantageux). Ils démarchent les clients à un prix entre 350 Dh et 500 Dh/m² en fonction du degré d'éveil de l'acheteur et proposent aux femmes au foyer pour un tapis 4m/5m (dix femmes à l'oeuvre) 280 Dh avec garantie d'obtention de l'estampille de qualité.
 2. Les usines ont leurs propres représentants sur cette même place, mais travaillent une qualité plus chère entre 550 Dh et 700 Dh/m², et généralement envoient une mensualité au "Maalem du contrôle" en cas de défaillance de la qualité.

Activités non-étudiées

Nous n'avons pas pu nous entretenir avec des voyants, comme prévu dans le programme de travail, du fait que cela coïncidait avec le Ramadan, pendant lequel les pratiques occultes sont interdites.

Une sage-femme traditionnelle (*qabla*) a également annulé un rendez-vous à la suite d'un accident tragique d'un membre de sa famille.

ANNEXE C

LES CONTRAINTES POLITIQUES ET LE SECTEUR INFORMEL

ANNEXE C

LES CONTRAINTES POLITIQUES ET LE SECTEUR INFORMEL

Le régime de politique fiscale, du crédit et de réglementation de l'Etat vient encourager les sociétés à fuir vers le secteur informel et, parallèlement, à empêcher le passage des entreprises informelles au secteur formel où elle pourraient contribuer aux recettes fiscales et où leurs employés (tout comme le public) seraient mieux protégés. Nombre de personnes interrogées par notre équipe, dont des fonctionnaires, assimilent le secteur informel à la contrebande, déclarant à cet effet que cela découle de régimes douaniers et fiscaux onéreux. Cependant, ce point de vue est trop étroit. Le problème a plus d'ampleur et porte sur la séparation du secteur informel **productif** de son homologue formel. Nombre d'entreprises du secteur informel utilisent efficacement leurs maigres capitaux et ressources. Elles sont intégrées dans l'économie mondiale (peut-être pour plusieurs siècles). Ces sociétés sont sans doute plus proches de l'avantage comparatif du Maroc que ne l'est le secteur de grandes entreprises. Puisque diverses estimations situent le secteur informel aux 55 pour cent à 75 pour cent de l'emploi au Maroc,¹ les politiques ayant des répercussions sur "l'informalité" en auront également, et d'importantes, sur l'économie et la fiscalité.

Nous tenterons de traiter ces sujets au présent document et d'indiquer le domaine de recherches plus approfondies en la matière. Nos premières conclusions sont que les mesures doivent faire plus clairement la distinction entre l'allègement de la pauvreté et la promotion des entreprises. Deuxièmement, certaines tentatives **d'aide** aux micro-entreprises et au secteur informel ont de fait rendue plus difficile l'intégration visée. Il faut donc que toute aide aux petites entreprises ou aux entreprises informelles comporte une dimension politique qui prévienne l'élargissement de ce fossé.

Nous étudierons tout particulièrement la relation entre l'informalité et :

- 1) La politique fiscale ;
- 2) La politique monétaire et des crédits ;
- 3) La politique du commerce extérieur et du taux de change ;
- 4) Le régime juridique et de réglementation ;
- 5) Les politiques sectorielles (aide aux secteurs prioritaires, dont les jeunes promoteurs et les petites entreprises).

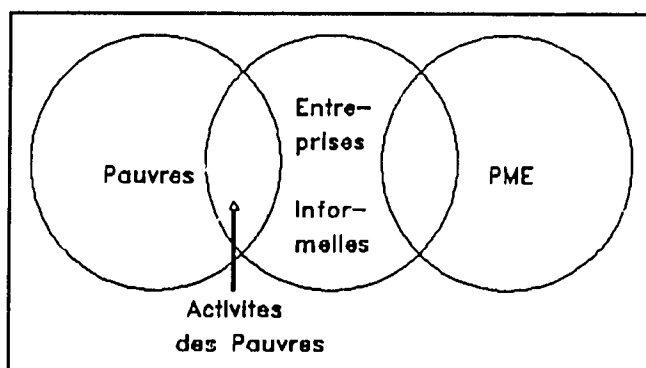
Nous examinerons également l'effet dynamique défavorable des régimes de politiques conçus pour être favorables aux entreprises en termes statiques, connus comme étant le problème de la "faille centrale".

¹ La contribution de la valeur ajoutée sectorielle (et par-là même du PNB) et la contribution potentielle aux recettes fiscales de l'Etat sont plus difficiles à estimer. Ce fut l'une des raisons de cette pré-enquête.

Nombre de mesures de l'Etat marocain privilégient certaines activités sélectionnées. Leur liste comprend, entre autres : les onze Codes des investissements, le programme des jeunes promoteurs, la Loi 16, les plafonds des taux d'intérêts des crédits et des dépôts, des programmes spéciaux d'incitation pour les exportateurs, des exemptions d'impôts et de droits de douane autres que ceux couverts par les montages législatifs nommés ci-dessus.

Tout d'abord, il faut ajouter à cela la tolérance de l'Etat envers ce que l'on considère généralement être le secteur informel. La réticence des pouvoirs publics quant aux poursuites à l'encontre des petites entreprises qui ne respectent pas la loi découle d'une part des frais élevés et du petit profit que l'on peut espérer au titre de l'application des lois, et d'autre part, de l'assimilation du secteur informel aux pauvres. Tout ceci constitue un certain "avantage" pour ces entreprises.

Les activités des pauvres ne sont cependant que l'un des aspects du secteur informel. Les PME productives sont un autre groupe totalement distinct (cf. graphique C-1).² La différence entre ces deux genres est souvent mal comprise, amenant une certaine confusion des attitudes et des politiques envers l'intégralité du secteur informel, alors que seule une partie en est prise en considération.



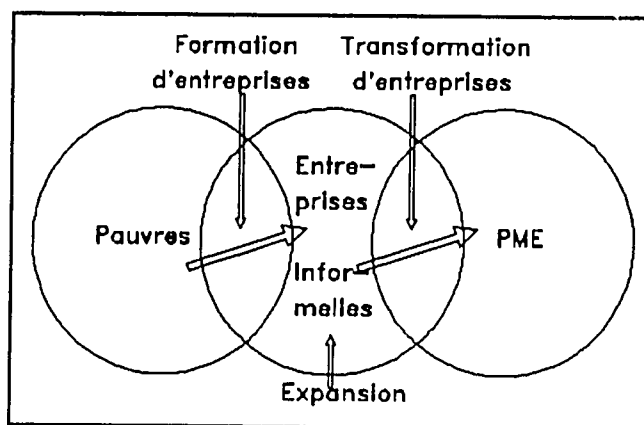
Graphique C-1 : Le secteur informel

Deuxièmement, une politique qui favorise l'un doit forcément défavoriser l'autre pour ce faire. Au Maroc, ceux qui sont ainsi défavorisés ont la tentation de glisser dans l'informalité. Pour prendre un exemple, prenons le cas, théorique, en faveur de l'exemption fiscale (dans le cadre de l'un de ces programmes). Lorsque l'Etat convient d'une perte de recettes en faveur de certaines entreprises, ce sont les contribuables (grand public) qui doivent se partager un fardeau fiscal plus lourd. Ce qui éloignera de nouveaux investissements potentiels d'activités imposées plus lourdement en faveur d'activités exemptées, comme prévu par les décideurs politiques. Ce nonobstant, cette mesure attirera également les ressources existantes vers les activités favorisées, par la re-déclaration d'activités existantes pour faire en sorte qu'elles semblent correspondre à la nouvelle définition, soit pour tirer avantage du nouveau régime soit pour éviter l'imposition relevée appliquée au restant des sociétés du fait de l'exemption accordée à certaines d'entre elles.³ Cela permet également une concurrence déloyale des entreprises privilégiées à l'encontre d'entreprises similaires dont les exemptions sont venues à expiration ou qui n'en bénéficient pas.

² Les pêches maritimes, selon certains critères, peuvent être la plus grande activité informelle du Maroc. La fraude fiscale est une activité "informelle" à tous les niveaux.

³ Les répercussions d'une nouvelle mesure sur les autres contribuables sont négligées lors de sa conception. Cependant, au Maroc, la majorité des entreprises sont dans le secteur informel et règlent une taxe en-dessous de ce que leurs activités sembleraient indiquer être leur part ou se voient imposer un fardeau fiscal (y compris les amendes) n'ayant aucune relation avec leur niveau d'activité économique. Dans le secteur appelé "formel" cependant, les avantages des codes fiscaux, douaniers et de l'investissement sont si importants que les répercussions sur le résiduel (la minorité qui paie des impôts) ne peuvent être négligées.

Nombre des mesures que nous étudierons sont de type macro-économique et d'autres seront sectorielles et micro-économiques. Ces mesures touchent différemment les entreprises suivant leur catégorie, tout particulièrement en termes de croissance et de développement des entreprises individuelles. Les types de mesures, comme résumé à la figure 2, sont celles qui : touchent la facilité de création d'une entreprise, ont des répercussions sur la croissance des entreprises au sein du secteur informel et touchent la transformation des entreprises informelles en entreprises formelles.



Graphique C-2 :
Politiques et dynamiques

CADRE DE TRAVAIL DE L'ANALYSE DES POLITIQUES

Politique fiscale

Le même cadre de travail théorique s'applique aux politiques fiscales et commerciales et est donc cité ci-dessous.

Notre base économique théorique, pour juger des répercussions de certaines politiques, est le rôle du taux effectif de protection (TEP) d'une industrie ou même d'une entreprise, représentant également la protection de la valeur ajoutée dans cette activité :

$$TEP_j = \frac{t_j - \sum a_{ij} t_i}{1 - \sum a_{ij}}$$

(où t_j = tarif nominal sur j , a_{ij} = coefficient entrée-sortie de l'intrant i dans la production de j , et les t_i sont les tarifs nominaux sur les entrants i).

Etant donné les coefficients d'entrée-sortie a_{ij} , (1) plus petit : la valeur ajoutée ($1 - \sum a_{ij}$), plus sensible : le TEP aux variations des tarifs, et (2) plus petits : les tarifs sur les entrées par rapport au tarif sur le produit, plus le TEP dépasse le tarif nominal. Les t_i sont réduits soit par la politique officielle, soit par un glissement dans l'informel. De plus, l'entrepreneur peut considérer la main-d'oeuvre comme un intrant, dont t_i sont les charges sociales.

Une entreprise qui bénéficie de la Loi 16, du code des investissements, etc, perçoit une rentabilité exagérée par rapport à celle qui n'en bénéficie pas. C'est prévu dans l'optique de la Substitution des Importations, même s'il y a des aléas importants qu'on essaye de réduire par le PAS.

Les entreprises qui peuvent échapper aux tarifs sur les entrées peuvent également recevoir une protection douanière, même si cette protection n'est pas accordée par les pouvoirs publics. Planifiée ou spontanée, la protection donne une rentabilité plus élevée aux entreprises qui en bénéficient, et sert à attirer des ressources économiques vers ce secteur et hors des secteurs non-protégés. Ceci échappe pour l'instant

à l'attention du PAS, où il est prévu de diminuer la fourchette des tarifs à une valeur moyenne de 25 pour cent.

Cette compression des droits de douane réduirait les distorsions entre les activités formelles. Cependant le niveau moyen des 25 pour cent auquel l'on tend offrira des stimulants importants à ceux qui 1) ont besoin d'intrants non-protégés ($t_i = 0$) par l'intermédiaire de plans officiels spéciaux ou par celui de la contrebande non-officielle et 2) vendent sur le marché intérieur protégé ($t_j \approx 25\%$).

Depuis 1988, les nouvelles entreprises (formelles) sont exemptées de l'impôt sur les sociétés sur les recettes des exportations et ce pour 5 ans, date au-delà de laquelle elles bénéficient d'une exemption de 50 pour cent. Le seuil du chiffre d'affaires de cet impôt est de 2 million de DH d'exportations, contre 10 millions auparavant.

Du point de vue de la protection du chef d'entreprise potentiel contre la concurrence, la main-d'oeuvre est un intrant au même titre que les autres. Si la société cotise à la sécurité sociale, le t_j de la main-d'oeuvre est élevé, amenant le chef d'entreprise à (a) remplacer la main-d'oeuvre par d'autres facteurs (réduire le valeur du a_j) ou (b) chercher des procédés afin de diminuer l'impôt.

Un TEP plus élevé que dans le reste de l'économie attire des ressources vers un secteur donné et augmente la production. Le marché devrait y réagir par un abaissement des prix, faisant bénéficier ainsi le consommateur de la méthode. Le mur de la protection semble indiquer que ce ne sera pas le cas, amenant ainsi une répartition erronée avec une trop grande activité dans ce secteur, le secteur informel en profitant aux dépens du secteur formel. Cette perte d'efficacité doit être ajoutée aux pertes de recette de l'Etat (qu'elle soit intentionnelle du fait de programmes spéciaux ou non, du fait de l'informalité).

C'est une solution du "faute de mieux". L'Etat dépense (abandonne des recettes) pour soutenir les coûts sociaux et ce, en offrant des stimulants inadéquats à son secteur privé. Il fausse l'environnement afin d'encourager les entreprises soit à remplacer la main-d'oeuvre par d'autres facteurs soit à utiliser une main-d'oeuvre non-imposée (sans charges sociales). La politique actuelle offre également une certaine dichotomie : il n'y a pas de technologie par moins d'impôts. Il n'existe qu'un choix entre l'imposition intégrale et l'imposition nulle (formelle ou informelle), ce qui débouche sur une rigidité structurelle. Notre équipe a tenté de trouver des plans d'assurance privée ou d'auto-assurance commerciale ou offerts par une organisation sociale comme celles existant parmi les pauvres en nombre d'autres pays en développement, afin d'établir une continuité des coûts et un certain soutien aux travailleurs des PME entre les deux extrêmes. Ceci nécessitera des recherches ultérieures d'ordre sociologiques afin de déterminer pourquoi la société mal favorisée n'avait pas créé d'institutions semblables d'une façon spontanée au Maroc : nous n'avons pas été en mesure de trouver de telles institutions.

Puisque certaines entreprises bénéficiant de certaines prestations de l'Etat trouvent des façons de faire renouveler ou proroger leurs avantages à la fin de la période fixée, il reste une forte dichotomie entre celles qui reçoivent ces avantages et celles qui n'en reçoivent pas. Ces dernières auront plus tendance à élever leur TEJ en recherchant l'informalité, ce qui mène à un obstacle structurel à la transformation de l'entreprise au formel.

Après plusieurs années de reprise dans le cadre du SAP, avec une croissance annuelle du PIB de 5,6 pour cent et un excédent budgétaire même en 1987 et en 1988, 1988 enregistra un ralentissement avec

un déficit budgétaire qui représentait 5,7 pour cent du PIB.⁴ Il pourrait s'avérer difficile d'assurer la pérennité de la croissance des exportations puisque la croissance antérieure a tiré profit d'une basse utilisation des capacités, alors qu'elle est aujourd'hui importante et qu'une croissance à l'avenir des exportations nécessitera des niveaux d'investissement supérieurs. Nous ne connaissons pas la contribution, qu'elle soit directe ou indirecte, des entreprises informelles à la croissance des exportations.

Le Code des investissements de 1983 a élargi les exemptions de droits de douane au matériel importé destiné à des projets, qu'ils soient nouveaux ou élargis, limitant les avantages aux FIME des régions les moins développées. L'impôt sur le revenu des sociétés a été ramené de 48 pour cent à 40 pour cent, aucun secteur n'a été fermé aux entrées sauf les denrées alimentaires de base (la farine, l'huile et le sucre). Les bénéficiaires peuvent être rapatriés : les investisseurs étrangers peuvent en effectuer le rapatriement sans autorisation préalable de l'Office des changes.

Que ces programmes offrent ou non des avantages, ils ont deux répercussions importantes sur la planification des affaires : des retards et un manque de souplesse. Les sociétés préfèrent souvent opter pour des mécanismes informels afin d'éviter ces deux effets.

Les petites entreprises ne sont pas affectées par les programmes spéciaux et ont d'autres coûts à l'importation (incapacité de remplir les conditions du régime de l'admission temporaire, manque de renseignements quant à son existence même) qui viennent s'ajouter au manque de marchés garantis pour leurs productions qui leur permettraient de prendre de tels engagements contractuels. Le rôle des pouvoirs publics, tel que ces entreprises le perçoivent, n'est pas celui du ministère des Finances et des Affaires économiques, mais celui du ministère de l'Intérieur dans un petit environnement fiscal et non-enregistré. De ce fait, les mesures de libéralisation économique sont bien plus faibles et leur application varie fortement suivant la localité, au point où les entreprises les plus petites n'en voient absolument pas les effets.⁵ Il faut noter en passant que l'informalité est bien plus faible au niveau local : les représentants municipaux officiels connaissent bien mieux ces entreprises.

Un impôt local, la patente, érige un mur fort élevé qui devra être franchi afin d'établir une entreprise formelle. La patente est payable lorsque l'entreprise est créée, qu'elle ait ou non une production. Elle est également fondée sur la valeur immobilière locative tout comme sur les équipements. Ce qui offre un stimulant à la dissimulation du capital aux dépens d'une organisation plus efficace. Alors que l'intensité de capital devrait être découragée dans une économie à forte intensité de main-d'oeuvre, c'est l'utilisation des capitaux qui devrait être imposée, ou mieux encore, il devrait y avoir un impôt à la production systématique qui ne favoriserait aucun des facteurs.

Le rapport Ernst & Young énonce les étapes difficiles à traverser afin d'enregistrer une entreprise. L'objectif du régime des mesures devrait être d'insérer graduellement des entreprises en

⁴ L'intérêt qui est accordé par les pouvoirs publics à notre étude porte sur l'obtention d'une meilleure mesure du PIB. Il faut cependant être prudent cependant puisque les composantes "manquantes" du PIB ne représentent qu'une contribution marginale aux recettes des pouvoirs publics centraux. Elles pourraient être plus importantes pour les pouvoirs publics locaux.

⁵ A l'opposé, la création d'une zone franche au Sri Lanka a amené une forte réduction des coûts et une disponibilité accrue des intrants pour les petites entreprises qui ne profitaient pas des avantages douaniers, provoquant une croissance des petites industries même dans les régions auxquelles le concept de zone franche ne s'appliquait pas.

exploitation dans l'économie formelle et non pas de créer un régime qui doive être totalement suivi dès le premier jour de l'inauguration.

Politique monétaire et du crédit

L'intermédiation financière est relativement bien développée avec un rapport M_2/PIB de 0,47 à la fin de 1988. Le marché de capitaux s'est faiblement développé de par une faible Bourse à Casablanca, ce qui n'est pas l'objet de notre étude. Le capital à risques est quasiment non-existant pour les petites entreprises. Dans nos recherches sur le terrain, il semblerait cependant que le crédit-fournisseur informel en faveur des nouvelles entreprises soit important.

En règle générale, le système n'offre pas les conditions nécessaires à la mobilisation de l'épargne. L'épargne personnelle (des chefs d'entreprises, de leurs familles et amis) est presque la seule source de capitaux de départ des entreprises. Le crédit bancaire est normalement utilisé pour financer une partie des capitaux d'exploitation ou, au-delà d'une certaine importance, de l'expansion. Dans le monde entier, les programmes visant à encourager les banquiers à accorder des prêts pour les capitaux de démarrage ont amené à des formules de haut risque pour la banque et pour les chefs d'entreprise fortement endettés. Un plus fort taux d'intérêt et une souplesse de prise de dépôt pourraient redresser cette situation, avec, peut-être même, une plus grande anonymité de l'épargnant.

Les banques commerciales doivent retenir 35 pour cent des dépôts à vue sous forme d'instruments de trésorerie et 15 pour cent en crédits sélectifs et obligations de la CNCA, de la CIH (logements) et de la BNDE. La BAM ré-escompte les crédits à l'exportation et certains crédits de commercialisation des cultures à des taux subventionnés. A la fin 88, 12 pour cent du crédit total de la Banque Centrale a été ré-escompté, dont 90 pour cent pour les exportations. Il n'en reste pas moins que le service est sévère, assorti de retards et d'un manque de souplesse.

La plupart des taux d'intérêt sont encore définis par l'administration, les taux de dépôt sont positifs en termes réels ce qui favorise la mobilisation de l'épargne et, partant, l'auto-financement des capitaux, mais n'est pas très utile aux institutions formelles. Les réformes de 1985 ont relevé les taux de prêts de 2 pour cent en moyenne et l'introduction de plafonds et de planchers, plutôt que de taux uniques, a introduit un élément de concurrence.

Le taux d'intérêt n'est pas relié à la "précarité" de l'emprunteur. Il est élevé pour les sociétés bien établies dans le cadre du régime actuel, mais il est très bas lorsque le risque du secteur informel est ajouté aux taux formel, ce qui signifie que les prêteurs ne fourniront pas de crédit à de telles entreprises. Certains taux effectifs de crédit productif informel atteignent 80 pour cent reposant sur l'annualisation de l'escompte accordé pour les paiements anticipés, il y a donc, de notre expérience, place pour l'intermédiation.

L'encadrement des crédits est la distorsion la plus importante qui touche la distribution parmi les institutions financières. Nous connaissons mal la distribution sur le marché informel du crédit et ce pourrait être des renseignements utiles d'enquête. Le système existant maintient nécessairement un contrôle monétaire et une macro-stabilité tout en finançant un important déficit public au coût d'une importante éviction du secteur privé par les pouvoirs publics et d'une concurrence atténuée entre les banques (les stimulants sont faibles pour la mobilisation des dépôts si les banques ne peuvent qu'investir à la marge en instruments de trésorerie du fait de plafonds). Les banques se concentrent donc sur les prêts à moindre risque et exercent ainsi une discrimination à l'encontre des petits emprunteurs à risque. L'on

a prévu une élimination graduelle de l'encadrement d'ici à la fin 90, mais cette mesure a été suspendue (cf. La Vie économique du 16/3/90, p. 4).

Les répercussions générales en ont été que 1) les sociétés informelles n'utilisent pas le crédit formel (ni les autres services bancaires), 2) une discrimination est appliquée quant à l'accès au crédit formel et 3) les banques n'acquièrent pas d'expérience du marché particulier qui consiste à satisfaire les besoins financiers desdites sociétés.

Le régime de crédit nécessite une étude plus approfondie tout particulièrement quant au soutien des réseaux informels de crédit (le crédit-fournisseur ou l'expérience de Taïwan d'application de contrats implicites par la remise de chèques post-datés en dépit du caractère illégal de ces derniers) afin :

- De réduire les agios de risque élevés du crédit informel ;
- D'accroître l'intermédiation par le truchement de cette voie ;
- De relier plus étroitement le crédit informel au crédit formel sous la tutelle de la Banque centrale.

La politique du commerce extérieur et du taux de change

Les aspects macro-économiques du sujet ont été traités dans le cadre de la politique fiscale (section 1 ci-dessus) puisque leurs effets ne peuvent en être distingués. Le Maroc a effectué des progrès exhaustifs de réforme de cette politique dont nous ne ferons ici que le résumé et le commentaire.

Depuis 1983, la protection tarifaire et non-tarifaire a été diminuée. Le Maroc a progressivement rétréci une gamme, précédemment large, d'impôts commerciaux et a remplacé par des tarifs certaines restrictions quantitatives. De ce fait, environ 90 pour cent de la valeur totale des importations n'est pas soumise à la licence, par rapport à 38 pour cent à la fin de 1983. La part de la fabrication intérieure protégée par les quotas est passée de 60 à 35 pour cent pendant cette même période. Les droits de douane maximum ont été progressivement diminués et sont aujourd'hui (en 1989) de 45 pour cent. Les droits moyens pondérés de douane des produits manufacturés sont retombés de 30,6 pour cent en 1983 à 21,6 pour cent en 1987. D'ici à la fin de 1990, seuls 15 pour cent de la production intérieure devraient être protégés par les exigences de licence d'importation, avec une réduction des restrictions quantitatives à partir de cette date, limités à des cas exceptionnels et dûment justifiés.

L'adoption du International Harmonized System et l'incorporation progressive de catégories à 6 chiffres en partant des 8, simplifie la nomenclature actuelle des droits de douane établie, auparavant, en fonction des sociétés. Le Maroc a récemment introduit des prix-plancher pour certaines importations du fait du dumping. Les plans de remplacement des ces derniers par une procédure de sauvegarde plus transparente et non-discrétionnaire dans le cadre du PAS ne sont pas encore intervenus. Ils profiteraient aux entreprises informelles en réduisant la discrimination de l'accès aux intrants "subventionnés".

Mesures d'exportation

La licence d'exportation a été abolie pour presque tous les produits industriels, agricoles et miniers. Le monopole de l'Office de la commercialisation et d'exportation pour les exportations

alimentaires a été éliminé et l'impôt statistique sur les exportations (0,5 pour cent) a été abrogé. La procédure d'admission temporaire (AT) a été élargie et rendue plus efficace, bien que notre équipe ait découvert des fuites exhaustives des articles enregistrés en AT vers le secteur informel. L'AT est passée de 9,1 pour cent des importations en 1983 à 19 pour cent en 1988 y compris le taux de freinte auto-déclaré, l'enlèvement sur place d'intrants importés et de productions exportés, l'introduction de garanties globales et mutuelles afin de couvrir des droits éventuels sur des articles de l'AT lorsqu'ils ne sont pas ré-exportés. Le principal problème a été l'inflexibilité du régime juridique et réglementaire, tout particulièrement des douanes lors de l'application de ces exigences.

Les arrangements de financement pour l'exportation ont été simplifiés, les plafonds de crédit à l'exportation pré-expédition ont été relevés à 1-2 mois des exportations et le financement post-expédition prorogé à 180 jours. Les lettres d'exportation peuvent être ré-escomptées à l'étranger pour régler les importations et une entreprise pourra régler le service de sa facture d'importation grâce au produit des exportations sans passer par la Banque centrale. Cette dernière ré-escomptera également certains articles d'exportation. Tous ces éléments ne s'appliquent qu'aux exportateurs directs. Il n'existe pas encore à l'heure actuelle d'assistance indirecte à l'exportation qui pourrait profiter aux petits fournisseurs informels des intermédiaires qui procèdent aux dites exportations.

Promotion de l'investissement

La promotion de l'investissement touchera les entreprises informelles plus importantes et les activités informelles dans lesquelles s'engagent des entreprises de plus grande taille. Ce sont les impôts plus lourds qui sont appliqués avant même que la production ne commence qui, en général, découragent tous les projets d'investissement autres que ceux qui sont fortement planifiés et non pas le type de projet que la promotion de l'investissement avait pour but de soutenir.

L'application de la loi de marocanisation de 1973 n'a été suspendue qu'en décembre 1989, il est donc trop tôt pour voir si cela aura des répercussions sur l'augmentation de la concurrence au sein de l'économie formelle.

Une étude exécutée par MCI (1989) sur les exigences administratives restreignant les investissements industriels est en cours. Une Lettre royale du 14 juin 1989 a amené à un nouveau système d'aval automatique des projets d'investissement qui ne seraient pas avalisés en l'espace de deux mois, et ce afin de conduire à des procédures de simplification. Il est encore trop tôt pour dire l'efficacité de cette mesure lors de sa mise à exécution, tout particulièrement en ce qui concerne l'attitude des autorités de réglementation qui n'ont pas eu la possibilité de déposer de proposition quant à la société après sa création.

Jusque récemment, la plus grande partie de l'accroissement des investissements s'est faite dans le secteur des textiles avec un lien direct ou indirect à la production à l'exportation. L'investissement moyen par emploi créé est passé de 11.000 DTS en 1984 à 8.800 DTS en 1988 ce qui démontre une concentration d'investissements dans des domaines à intensité de main-d'oeuvre, tout particulièrement dans les textiles, pour lesquels le Maroc dispose d'un avantage comparatif. Ce qui indique des domaines disposant d'un potentiel de croissance accrue. Notre équipe a cerné des pratiques d'investissement efficaces comportant des machines d'occasion, la duplication locale de biens d'équipement étrangers à la pointe du progrès et l'adaptation de technologies importées à des méthodes locales à forte intensité de main-d'oeuvre.

Les entités particulières importantes tirent profit des distorsions de prix, qu'elles proviennent de murs tarifaires ou de prix homologués. Elles s'opposent à des tentatives de passage à un environnement de prix moins faussés. Il est possible, dans la mesure où une élimination totale des distorsions de prix est, et sera, impossible, de réduire ces dernières de façon détournée :

En premier lieu, les exportateurs ne sont pas ceux qui profitent des distorsions de prix puisqu'ils vendent sur un marché international, non-protégé. Les restrictions des importations leur rendent la vie plus difficile en ne leur offrant un accès qu'à des prix faussés ou par l'intermédiaire de procédures bureaucratiques longues, lourdes et parfois imprévisibles. Toute réaction rapide est impossible dans le cadre d'un tel régime. Nous proposons ci-dessous (à la section 6) des procédures qui renforceront les secteurs de la société qui bénéficieront directement d'une réforme de politique et nous l'appuierons lors de débats sociaux et auprès des pouvoirs publics.

En second lieu, les zones de traitement des exportations telles qu'elles existent déjà, sont trop étroitement liées au secteur formel de taille, souvent, plus importante. Les plans "aveugles" qui ne prennent pas en considération le régime d'enregistrement de l'entreprise pour la permission d'exploitation dans ladite zone, pour les plans de remboursement des droits de douane, pour les entrepôts douaniers ou les programmes similaires, élargiraient leurs avantages aux secteurs les plus dynamiques de l'économie, comme ce fut le cas au Sri Lanka au début des années 80 au profit de toutes les petites entreprises.

Ces deux propositions devront être étudiées plus avant.

Régime juridique et réglementaire

Les procédures administratives sont les moyens par lesquels les pouvoirs publics cherchent à protéger le grand public des abus. Elles permettent l'établissement de contrôles économiques et le rassemblement de statistiques pour rationaliser les prises de décision en matière de politique économique. Lors de leur application, les organismes publics oublient souvent l'objectif. Même lorsque l'application elle-même n'est pas onéreuse, notre équipe a découvert que la perte de souplesse, les longs délais de réponse et les efforts nécessaires afin de justifier ces procédures seront des raisons, pour les entreprises informelles, de le rester.

Depuis 1983, le PAS et le programme de stabilisation amènent à une politique de taux de change souple, des échanges commerciaux libéralisés par des droits de douanes réduits et une protection non-tarifaire, une libéralisation graduelle du secteur financier, une mobilisation des ressources intérieures accrue, une meilleure efficacité des investissements publics, la promotion des exportations et la simplification des procédures administratives pour le commerce international.

Quatre-vingt dix pour cent des nouvelles PME ont choisi la forme de **société anonyme** qui est onéreuse et inadéquate pour elles. Ce qui est le fait du régime réglementaire (cf. Ernst & Young, p. 2) et l'on devrait mettre à leur disposition et les informer des formules plus appropriées.

Pour modèle de réforme, un ministère a été converti à une réglementation de marché. Le ministère des TFPFC n'exige des écoles de formation professionnelle que le respect de certaines normes de formation.

Notre équipe propose, dans le présent rapport, qu'une étude de simulation soit effectuée afin de déterminer les anti-stimulants réels créés par des lois et des réglementations précises. Cette étude offrirait

matière analytique à discussion avec les décideurs politiques qui ne prennent en considération que les aspects positifs des exigences proposées ou réelles. Elle donnerait également un fondement à la conception de régimes optionnels qui pourraient remplir le même objectif.

La faille centrale

Biggs et Oppenheim (1986) ont découvert aux Philippines que les politiques publiques privilégiant les grandes et les petites entreprises amèneront, au fil du temps, à une économie constituée d'un grand secteur de petites entreprises et en difficulté, et d'un petit secteur de grandes entreprises rentables, et presque rien entre les deux. Leur analyse en la matière, résumée par les termes "la faille structurelle centrale", est conséquente à divers degrés suivant les pays. Nous pensons qu'elle est conséquente pour le Maroc et qu'elle sert d'avertissement à l'introduction de programmes des pouvoirs publics marocains (y compris les programmes soutenus par des bailleurs de fonds) visant à étayer le secteur informel et les petites entreprises ou les micro-entreprises. Voici l'argumentation de Biggs et Oppenheim telle qu'appliquée au Maroc par nos analystes :

1. Les pouvoirs publics privilégient les grandes entreprises modernes par le truchement d'avantages financiers, fiscaux et douaniers (droits de douane export/import). Leur intention est de privilégier les entreprises nationales par rapport aux entreprises étrangères, alors qu'en réalité c'est par rapport à des entreprises nationales (en général des PME) qu'elles sont privilégiées, entreprises auxquelles l'on n'aura pas accordé ces mêmes avantages, c'est-à-dire des entreprises de taille moyenne qui sont soumises à une concurrence déloyale de la part des grandes entreprises privilégiées par les pouvoirs publics ;
2. Les pouvoirs publics privilégient les petites entreprises familiales ou artisanales, ayant souvent trait à la pauvreté, par le truchement de a) **mesures actives** comme les crédits subventionnés, une formation professionnelle (loi 16), des programmes pour PME, etc et des b) **mesures passives** comme la tolérance envers l'informalité des PME par la non-application des lois et des réglementations qui, dans le cas contraire, imposeraient des frais à ces mêmes entreprises.⁶ Ces mesures, en réalité, imposent un lourd "impôt" à l'évolution d'une petite taille à une taille moyenne, tout particulièrement si cela entraîne le fait d'être forcé à passer dans le secteur formel. Ce qui est tout particulièrement vrai puisque le fait de s'inscrire à une prestation (comme la CNSS) force le chef d'entreprise à se signaler à l'attention des autorités qui appliquent les autres prestations peut-être plus onéreuses (l'IS ou la TVA). Au-delà de l'importance de cet "impôt" sur la croissance, il faut signaler la nature aléatoire de son seuil d'imposition, comme le cas d'une société qui échappe à une exigence aujourd'hui mais qui ne le pourra demain. Ce qui conduit à une forte incertitude au fur et à mesure que les sociétés se rapprochent de la taille à laquelle elle pourront être détectées pour une raison **quelle qu'elle soit**, ce qui décourage la croissance ou la fusion de localisations du travail dispersées alors que ces sociétés sont encore d'une taille relativement petite ;

⁶ Nombre de ces lois sont inapplicables aux petites entreprises, l'inaction des pouvoirs publics peut donc provenir d'une fausse sympathie pour les pauvres ou d'un point de vue plus pratique qui est celui de réaliser que la loi est irréaliste. Quoi qu'il en soit, ces lois amènent les entreprises à s'installer dans l'informel.

3. Ces deux régimes de mesures favorables défavorisent, entre elles deux, les entreprises de taille moyenne qui existent et qui sont sujettes à la concurrence déloyale d'en haut et d'en bas, tout en défavorisant l'évolution des petites entreprises en des entreprises de taille moyenne. Au fil d'une période suffisante de temps (et la décennie, ou presque, d'application de ces mesures est plus que suffisante) le mitan de la distribution en taille des sociétés s'affaiblira de plus en plus et l'économie se marquera de plus en plus d'une distribution bi-modale en taille des sociétés, avec un grand secteur de sociétés informelles et de petite taille, un petit secteur de grandes entreprises "modernes" et un très petit mouvement d'évolution de la petite à la taille moyenne ou même à la grande taille. C'est là la faille centrale.

Interventions promotionnelles

Nous ne proposons pas d'interventions à la présente annexe et ce, afin de reconnaître les interventions qui existent aux fins d'aide au secteur informel et de proposer des lignes directrices pour que leur réforme soit plus conséquente. La réussite des interventions dépend fortement de l'environnement réglementaire et politique et ne peut être prise en considération que dans ce contexte.

La meilleure intervention est de réduire la discrimination de l'environnement auquel sont confrontées les entreprises du secteur informel. Ce qui est déjà en cours dans le cadre du PAS. D'autres plans sont à l'étude au Ministère du Plan, d'autres ne sont pas abordées du fait de leur caractère politique délicat. C'est vers ces dernières que nous nous tournons. Toute intervention visant à promouvoir une croissance dynamique doit être soigneusement conçue afin de ne pas ré-orienter les efforts individuels vers une recherche, socialement improductive, de maximisation de la rente. Biggs et Levy⁷ proposent trois principes découlant de l'analyse de Biggs de la faille centrale et cinq exemples d'interventions potentielles dans le cadre dudit environnement, dont quatre sont pertinents au Maroc. Les trois principes sont les suivants :

1. Les interventions devraient être conçues en accordant une attention soignée à leurs répercussions sur la structure de l'industrie. Elles devraient soutenir le milieu dynamique des petites et moyennes entreprises en progression, principalement du secteur informel, plutôt que de ne porter que sur les plus grandes entreprises ou les micro-entreprises et l'artisanat ;
2. Les interventions devraient réduire au minimum ou éliminer l'élément discrétionnel des représentants officiels quant à qui aura accès aux avantages offerts. Les interventions discrétionnaires offrent la possibilité de répartir les prestations suivant des critères qui ne sont pas reliés au potentiel de performance, éliminant les entreprises qui ne bénéficient pas d'un moyen d'accès spécial. Les prestations non-discrétionnaires encouragent les entreprises à déposer leur demande sans préjugé ;
3. Les interventions liées à la performance des exportations imposent un critère d'efficacité à la production et à la distribution. Ces mesures rehaussent le caractère concurrentiel international du Maroc sur une base dynamique. La réussite sur les marchés à l'exportation est une mesure ambiguë pour juger du progrès vers un ajustement structurel.

⁷ La présente section repose dans une grande mesure sur l'analyse de Biggs et Levy (1988, p. 42 à 51) et reprend leur formulation lorsque possible, élargie et amendée de façon à correspondre au cas du Maroc.

En suivant les principes de Biggs et Levy, les interventions dans un environnement faussé pourront comprendre :

1. La promotion des marchés financiers informels, non pas par des liens directs avec le secteur formel mais par des réglementations permissives afin de canaliser les fonds du secteur formel vers des activités prometteuses du secteur informel. Dans certains pays ce furent les sources informelles de crédit, plutôt que des programmes spécifiques de prêts, qui constituèrent le pilier central des financements de petites entreprises en évolution. Nos entretiens sur le terrain indiquent que c'est fortement le cas du Maroc (cf. section II-C) et nous avons recommandé des études plus approfondies visant à clarifier le rôle du secteur financier informel (cf. section V-B.1). Un long historique d'échecs en nombre de pays divers confirme le fait que les institutions formelles de crédit ne disposent pas des renseignements ni des stimulants en vue de prêts à des entreprises évolutives prometteuses mais non encore bien établies ;
2. La garantie des prêts des fonds de roulement pour les exportations. Le manque de fonds de roulement plutôt que de capitaux d'investissement reste une limitation importante de l'expansion de petites entreprises en progression. La quasi-totalité des entreprises interrogées avait une grande partie de ses fonds propres bloqués dans un crédit-fournisseur qui apparaît comme le grand goulot d'étranglement. Le lien avec les exportations garantit que le financement sera dirigé vers des activités relativement productives et qu'il pourra soutenir les taux d'intérêt du secteur formel ;
3. Offrir des stimulants afin de promouvoir l'entrée des négociants des exportations. La multiplication de ces derniers de taille moyenne réduit les coûts des transactions internationales et fait bénéficier les producteurs du secteur informel des avantages des échanges commerciaux internationaux. Les négociants diminuent le coût de la prise de connaissance des marchés étrangers. Saulniers (1988) a conclu que la position de monopole des exportateurs à Casablanca pour l'achat du safran avait empêché l'apparition de cette culture d'exportation au potentiel important. Les TME offrent un groupe de négociants éventuels qui sont utilisés aujourd'hui par le secteur informel (en se fondant sur des renseignements tirés des entretiens à Casablanca). L'entrée d'autres négociants pourrait être encouragée ; dans ce sens,
4. Fournir des stimulants sélectifs pour l'entrée de sociétés internationales qui exportent des produits finis, avec l'ampleur de stimulants ayant trait à l'importance des ingrédients locaux (non pas le traitement des exportations dans le cadre du régime de l'AT qui encourage les grandes entreprises et celles qui exploitent des intrants importés) de fournisseurs indépendants. Nous sommes conscients de la forte résistance qui sera opposée à cette dernière proposition, au Maroc, et ne l'incluons que par souci d'intégralité.

Nous concluons en répétant que ces interventions ne sont pas des changements proposés, mais qu'elles illustrent la configuration des réformes que des interventions existantes pourraient prendre, en harmonie avec des modifications de politique afin de mieux insérer les segments formels et informels de l'économie marocaine.

GEMINI PUBLICATION SERIES

GEMINI Working Papers:

"Growth and Equity through Microenterprise Investments and Institutions Project (GEMINI): Overview of the Project and Implementation Plan, October 1, 1989-September 30, 1990." GEMINI Working Paper No. 1. December 1989.

"The Dynamics of Small-Scale Industry in Africa and the Role of Policy." Carl Liedholm. GEMINI Working Paper No. 2. January 1990.

"Prospects for Enhancing the Performance of Micro- and Small-Scale Nonfarm Enterprises in Niger." Donald C. Mead, Thomas Dichter, Yacob Fisseha, and Steven Haggblade. GEMINI Working Paper No. 3. February 1990.

"Agenda Paper: Seminar on the Private Sector in the Sahel, Abidjan, July 1990." William Grant. GEMINI Working Paper No. 4. August 1990.

"Gender and the Growth and Dynamics of Microenterprises." Jeanne Downing. GEMINI Working Paper No. 5. October 1990.

"Banking on the Rural Poor in Malaysia: Project Ikhtiar." David Lucock. GEMINI Working Paper No. 6. October 1990.

"Options for Updating AskARIES." Larry Reed. GEMINI Working Paper No. 7. October 1990.

"Technology — The Key to Increasing the Productivity of Microenterprises," Andy Jean, Eric Hyman, and Mike O'Donnell. GEMINI Working Paper No. 8. November 1990.

GEMINI Technical Reports [Not for general circulation]:

"Jamaica Microenterprise Development Project: Technical, Administrative, Economic, and Financial Analyses." Paul Guenette, Surendra K. Gupta, Katherine Stearns, and James Boomgard. GEMINI Technical Report No. 1. June 1990.

"Bangladesh Women's Enterprise Development Project: PID Excerpts and Background Papers." Shari Berenbach, Katherine Stearns, Syed M. Hashemi. GEMINI Technical Report No. 2. October 1990.

"Assessment of the Informal Sector in Morocco." Eric Nelson. GEMINI Technical Report No. 3. November 1990.

"Small Enterprise Assistance Project II in the Eastern Caribbean: Project Paper." James Cotter, Bruce Tippet, and Danielle Heinen. GEMINI Technical Report No. 4. October 1990.

External Publications:

"Training Resources for Small Enterprise Development." Small Enterprise Education and Promotion Network. [Forthcoming.]

**Maroc : Conception
d'une Enquête pour
une Etude du Secteur
Informel**

GEMINI Technical Report No. 3

GEMINI

**GROWTH and EQUITY through MICROENTERPRISE INVESTMENTS and INSTITUTIONS
624 Ninth Street, N.W., Sixth Floor, Washington, D.C. 20001**

**DEVELOPMENT ALTERNATIVES, INC. • Michigan State University • ACCION International •
Management Systems International, Inc. • Opportunity International • Technoserve • World Education**

Maroc : Conception d'une Enquête pour une Etude du Secteur Informel

par

Eric Nelson
Housni El Ghazi

Novembre 1990

This work was supported by the U.S. Agency for International Development Mission in Morocco through a buy-in to the Growth and Equity through Microenterprise Investments and Institutions (GEMINI) Project, contract number DHR-5448-Q-01-9081-00.

TABLEAU DES MATIERES

	<u>Page</u>
COMPENDIUM EXECUTIF	v
CHAPITRE UN	
ACTIVITES DE L'EQUIPE	1
ETUDES DOCUMENTAIRES	2
Les études statiques	2
Les études dynamiques	5
APPROCHE DEPARTEMENTALE	6
Les établissements publics	6
Les associations professionnelles	8
Le secteur privé	9
APPROCHE EMPIRIQUE	10
CHAPITRE DEUX	
APERÇU DU SECTEUR INFORMEL	13
MANQUES DE DONNEES ET FAIBLESSE DES MODELES	15
L'écart entre les revenus et les dépenses	15
Le contrôle de la fraude fiscale et autres tests de conformité aux lois	16
Le marché du travail	17
Les masses monétaires	18
LES ACTIVITES DES FEMMES	19
ACTIVITES FINANCIERES	24
POLITIQUES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR	27
CHAPITRE TROIS	
METHODOLOGIE	33
CRITIQUE DES ETUDES EXISTANTES	33
Etudes du Ministère du Plan	36
Etudes monographiques	43
NECESSITE DE QUANTIFIER ET DE DELIMITER LE SECTEUR INFORMEL	44
Autres études	45

**CHAPITRE QUATRE
APPROCHE DYNAMIQUE** 47

TENDANCE ACTUELLE DE L'EVOLUTION	47
INADEQUATION DES POLITIQUES	50
Ecart de la législation et de la réglementation	53
Système de financement	54
SIMULATION D'UNE TRANSFORMATION AU FORMEL	56
Comptabilité	58
Enregistrement	59

**CHAPITRE CINQ
RECOMMANDATIONS** 61

APERÇU DU SECTEUR (ANALYSE STATIQUE)	61
Importance de l'emploi	64
Universelles	67
Spécifiques	67
Importance économique	69
La dynamique du secteur informel	72
Substructure du secteur privé marocain	73
Le régime des politiques	75
Un conseil d'observation («observatoire») sur le secteur informel	76

ANNEXES

ANNEXE A: BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXE B: ETUDES DE CAS CONCRETS	87
ANNEXE C: LES CONTRAINTES POLITIQUES ET LE SECTEUR INFORMEL	105

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau</u>		<u>Page</u>
1	ELEMENTS DE L'ENQUETE SECTEUR INFORMEL	62
2	CALENDRIER D'ETUDE	63

LISTE DES GRAPHIQUES

<u>Graphique</u>		<u>Page</u>
1	SECTEUR INFORMEL	14
2	POPULATION RURALE	20
3	POPULATION URBAINE	21
4	POLITIQUES D'ASSISTANCE	28
5	APPROCHE ENTREPRISES	39
6	APPROCHE MENAGES	40

COMPENDIUM EXECUTIF

Bien que le secteur informel produise peut-être les trois quarts du PIB du Maroc, l'on connaît mal son importance, son fonctionnement et sa relation avec le secteur économique formel en qualité de fournisseur, de client et de force d'entraînement. Bien que le débat, qui ne repose sur aucune donnée ferme, soit d'importance en ce qui concerne ses manquements en matière de fiscalité ou de participation aux programmes publics tels que la sécurité sociale, ou de concurrence "déloyale" par rapport aux entreprises qui, elles, règlent ces frais sociaux, tout ceci reste au niveau des conjectures alliées à une préhension mineure de tous les facteurs qui écartent ces sociétés desdits programmes. De fait, l'on a peu de renseignements sur ses contributions potentielles à la création d'emplois, aux recettes publiques et au développement national. Le Ministère du Plan a choisi de mettre en oeuvre une enquête pouvant clarifier le rôle du secteur informel, faire le jour sur les relations mentionnées ci-dessus et analyser ses contributions réelles et potentielles au développement national.

Nous présentons ici le rapport sur la conception de l'enquête destinée à l'étude du secteur informel, réalisée en mars 1990. Cette conception comprend trois éléments : 1) une étude bibliographique de la méthodologie, dans le monde entier, des enquêtes sur le secteur informel et les méthodologies plus particulièrement pertinentes pour le Maroc ; 2) une enquête sur l'expérience des organisations et des organismes publics marocains concernés par le secteur informel ; et 3) une pré-enquête sur le terrain du secteur informel marocain. Cet effort de conception vise à cerner les caractéristiques qui sont les plus importantes pour des recherches plus approfondies destinées à mesurer et à améliorer la contribution du secteur informel au développement et à l'emploi, et la manière dont les recherches devraient être organisées. Le présent rapport ajoute également une étude de l'environnement de politiques économiques ayant une incidence sur le secteur informel et sa dynamique au Maroc.

Notre enquête sur les organisations démontre que les activités informelles, au Maroc, ne sont pas "clandestines". A l'exception de certaines activités familiales et itinérantes, la plupart des activités économiques sont reconnues au niveau des pouvoirs publics locaux. Notre enquête comprend, pour la fonction publique, les Ministères du Plan, des Travaux Publics et de la Formation professionnelle, des Finances (chargé de définir les responsabilités fiscales), de l'Artisanat et des Affaires sociales ; pour le secteur commercial la Chambre d'Artisanat de Casablanca et la Confédération des entreprises marocaines, et enfin, pour le secteur privé, la Banque Centrale Populaire et de nombreux commerçants et hommes d'affaires (du secteur formel, informel et entre les deux).

Les chefs d'entreprises du secteur informel sont connus, au niveau personnel, par la police locale, et au niveau administratif, de la patente qui est le mécanisme des impôts locaux des sociétés. Leur contribution aux comptes nationaux sont également connus, mais moins bien : l'excellente qualité de la méthodologie des efforts marocains en vue de mesurer l'ampleur et la contribution des activités non-inscrites est telle que nous proposons que les travaux de l'enquête commencent à partir de ce cadre de travail et qu'ils le perfectionnent, plutôt que de tenter d'y ajouter une autre méthodologie d'enquête. Le terme "informel" découle de l'incapacité des administrateurs et des chercheurs de comprendre le fonctionnement dynamique de ce secteur, et partant, de notre incapacité d'aider la majorité de la population dont la survie dépend de ce type d'activité.

METHODES DE RECHERCHE DE L'ENQUETE

Les deux techniques de recherche utilisées au Maroc sont de bonne conception et offrent le fondement sûr d'études ultérieures éventuelles du secteur formel. Deux autres techniques ne sont pas encore mises en oeuvre au Maroc, mais elles sont recommandées du fait des résultats obtenus ailleurs et du fait de leur complémentarité par rapport aux recherches en cours à l'heure actuelle.

Les approches utilisées actuellement au Maroc sont les suivantes :

- 1) Les enquêtes démographiques de la Direction de la statistique (DS) ; et
- 2) Les enquêtes monographiques réalisées par divers groupes et plus particulièrement par l'université de Fes.

Les approches qui ne sont pas encore employées, mais dont nous recommandons l'utilisation, sont les suivantes :

- 3) Des analyses sectorielles sur les forces qui influencent la position concurrentielle à chaque étape du processus de production et de distribution et qui conduisent à des "canaux" de distribution ; les "nodules" où les canaux (formels ou informels) se rejoignent et qui sont des cibles d'étude opportunes et accessibles afin de comprendre le processus d'ensemble ; et
- 4) Des analyses de simulation exécutées par des professionnels formés en la matière, afin de faire passer une entreprise créée à cet effet, du secteur informel au secteur formel, pour décomposer, au bénéfice des décideurs, les obstacles politiques d'une telle transition, aux fins de simplifier les mesures et les réformes desdites politiques.

Les renseignements statistiques sur le secteur informel sont statiques ou transversaux, et bien qu'ils indiquent le rôle du secteur en ce qui concerne les emplois et les revenus, il ne permettent ni de comprendre ni de rehausser ce rôle. Les enquêtes démographiques (recensement de 1981, enquêtes foyers/emplois fondées sur le cadre de travail du recensement) de la DS sont des enquêtes statiques de haute qualité et recommandées. A partir de l'enquête de 1986-87 sur les foyers ruraux et d'enquêtes réalisées en Tunisie, il est prouvé qu'une légère modification de la méthodologie de ces enquêtes urbaines puisse cerner les activités économiques des femmes dont le rôle a été, jusqu'à présent, sous-estimé dans les enquêtes sur les foyers urbains.

Les enquêtes sur les foyers ne sont pas toujours d'une rectitude ni d'une impartialité parfaites. Les préjugés les plus importants sont : 1) la personne interrogée est celle qui est présente au foyer lorsque la personne qui travaille est absente et 2) le sentiment, juste d'ailleurs, que la personne qui effectue l'enquête est un représentant des pouvoirs publics. Néanmoins, la qualité d'ensemble et le caractère représentatif démographique de ces enquêtes en font de parfaites bases de références pour des enquêtes sur le secteur informel. Les statisticiens des enquêtes qui modèlent, réalisent et analysent ces enquêtes jouent un rôle central au sein des enquêtes exhaustives sur le secteur informel, si les résultats de ces dernières sont extrapolés pour l'économie dans son intégralité.

Une autre enquête transversale, l'enquête industrielle du Ministère du Commerce et de l'Industrie, est utile pour sa perspective sur les aspects formels du secteur formel seulement. Bien que cette

information n'ait qu'une utilité limitée, elle offre des renseignements complémentaires par rapport aux enquêtes sur la main-d'oeuvre et non pas sur l'industrie. Il nous faut déterminer, dans les enquêtes sur les foyers, quelle est la proportion de travailleurs qui sont également pris en compte par les enquêtes industrielles, afin de pouvoir relier les deux et de pouvoir indiquer que la couverture de la sécurité sociale est le lien entre les deux, connu des personnes interrogées au cours des deux enquêtes.

Les autres enquêtes (transport des marchandises, construction, logements informels et restaurants) sont surtout transversales, mais elles apportent des renseignements sur la dynamique du secteur. La plupart de ces enquêtes sont réalisées par la DS et elles ont apporté une contribution aux comptes nationaux. Nous proposons une méthodologie permettant de décider quelles seront les études similaires qui fourniront les meilleurs renseignements à l'avenir.

Pour comprendre le secteur informel, il faut étudier son fonctionnement, sa dynamique. Un modèle utile d'étude dynamique est offert par la monographie, associée principalement à l'université de Fes, qui repose sur la méthodologie anthropologique. Bien que les premières monographies aient pris une approche journalistique, le méthologie se perfectionne au fil du développement de l'expérience des chercheurs. Les visites sur le terrain ont indiqué que les chercheurs comprennent le fonctionnement de leur petit échantillon d'entreprises informelles comme ce ne serait possible aux chercheurs chargés d'enquêtes sur une grande échelle. Les chercheurs de Fes tirent parti de la participation d'étudiants appartenant au groupe social visé par l'enquête, ce qui leur donne des "entrées" dont les agents des pouvoirs publics ne pourraient bénéficier en qualité de chercheurs. Les renseignements qu'ils sont en mesure de fournir sur l'exploitation et la croissance desdites entreprises ne pourrait être obtenue par d'autres moyens. Il n'en reste pas moins qu'au mieux les résultats de ces études en soi ne peuvent être généralisés comme pourraient l'être une enquête statistique fondée sur un recensement.

L'analyse sectorielle est, pour les études transversales ou dynamiques, un moyen précieux pour définir le secteur informel. Cette technique, qui n'a pas encore été mise en oeuvre au Maroc, définit les "canaux" de production et de distribution de sous-secteurs particuliers (de produits ou de services). La recherche devrait se concentrer sur les "nodules" de ces canaux, où un nombre relativement petit (ou concentré) d'entreprises (par exemple des distributeurs ou des fournisseurs) traitent d'un grand nombre de canaux et sont les "interfaces" ou points de rencontre des processus formels et informels. Une étude de ce type est recommandée afin d'établir les priorités de la recherche, visant à obtenir les plus grandes connaissances possibles quant au rôle dynamique du secteurs informel, dans les limites d'un budget de recherche donné. L'analyse sectorielle est la première étape d'une chaîne de création d'un système de surveillance du secteur informel.

Et enfin, l'analyse de simulation, élaborée au Pérou par Monsieur Hernando de Soto, permet de faire prendre conscience aux chercheurs et aux décideurs des obstacles réels auxquels font face les chefs d'entreprises, en poste ou potentiels, qu'ils fonctionnent dans le secteur informel ou qu'ils tendent à se donner un statut formel. Cette technique comprend des personnes qualifiées, non-amateurs, qui tenteront d'exploiter et d'établir une entreprise créée spécialement à cet effet, dans le secteur formel, sans être détournés de leur tâche par les obstacles (production et vente) qui incombent aux réels chefs d'entreprise, afin de décomposer, pour les décideurs, les obstacles de politique pure que rencontre un transfert en secteur formel. L'objectif est de simplifier les procédures et de réformer ces mesures politiques. La comparaison, souvent citée, est celle faite entre Lima, où il aura fallu 289 jours pour achever un cheminement administratif portant sur 11 procédures administratives et fiscales, ayant coûté 32 fois le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en termes de coûts directs et de pertes de production et Miami, où cette même tâche a pris quatre heures. Le Maroc exige également 11 procédures, mais les

coûts de l'informalité et les véritables obstacles à la régularisation des commerces restent inconnus et sont un sujet digne de recherche.

RECOMMANDATIONS

Les conclusions de la pré-enquête indiquent qu'une série d'étapes en corrélation les unes avec les autres est nécessaire, ce qui relie les travaux d'enquête effectués par le Ministère du Plan avec ceux, de type anthropologique, effectués par des chercheurs universitaires et autres, et qui s'appuient sur les points forts des deux groupes. Leur séquence est présentée au tableau A, mais les principales mesures et le niveau d'activités requis sont les suivants :

- L'enquête sur les foyers fournira le cadre de travail statistique et démographique des autres travaux, avec des questions supplémentaires afin de faire ressortir les activités économiques des femmes (aucun intrant supplémentaire d'organismes extérieurs ; 'a DS modifiera les techniques d'enquête) ;
- L'analyse de secteur cerner les cibles spécifiques préliminaires de la recherche (trois études, sujet à déterminer, de quatre semaines chacune, avec un spécialiste marocain et trois spécialistes étrangers, suivies d'un colloque pour la diffusion des résultats et la prise de connaissance, par les autres chercheurs, de la technique) ;
- Un colloque qui établira les priorités de la recherche et qui formera les employés sur le terrain aux techniques de recherche nécessaires à la généralisation sur l'ensemble de l'économie des résultats obtenus (un colloque) ; puis
- Des équipes universitaires, sous la coordination de la commission dirigée par le Ministère du Plan, qui cibleront les sous-secteurs informels les plus importants, dans les régions les plus importantes du pays, afin d'élaguer rapidement l'incertitude quantitative quant au secteur et afin d'élargir nos connaissances sur les cycle de développement de ces entreprises (3 étudiants et 1 professeur, un an par étude, 12 études au maximum ; des heures d'encadrement de la Commission dirigeante, et un statisticien du Ministère du Plan, un an à plein temps".

Parallèlement à ce qui précède, nous recommandons des renseignements complémentaires importants que cette technique n'est pas en mesure d'obtenir :

- Des simulations du passage au secteur formel en provenance du secteur informel, par la technique Soto (deux spécialistes marocains : un juriste et un diplômé du commerce, avec un assistant, sur six mois) ; et

- Des études spécifiques de deux phénomènes importants communs à plusieurs niveaux, identifiés par la pré-enquête : **les finances informelles** (deux spécialistes étrangers des finances informelles, 1-2 chercheurs marocains, pendant quatre semaines ou 16 personnes-semaines) et **les méthodes de comptabilité des entreprises informelles** (deux spécialistes marocains avec une équipe de 3 à 9 étudiants observateurs-rapporteurs, plus un encadrement à mi-temps assuré par le responsable de l'encadrement des autres études. Une observation de trois mois assurée par des étudiants (bénévoles) plus 4 semaines x 9 études de professionnels, ou 72 personnes-mois).

Nous ne proposons pas d'études spécifiques de politiques. Les deux colloques devraient apporter la motivation et les compétences d'une orientation politique que feraient rentrer, dans toutes les études, les spécialistes marocains, y compris les études demandées par le présent document.

Un expert ou un coordinateur étranger de long terme n'est pas nécessaire à l'exécution de ces études. Etant donné l'intérêt porté par le Ministère du Plan à l'institutionnalisation de ces compétences, une orientation de projet n'est pas requise dans le cas présent. Les personnes déjà chargées de l'exécution des études, au Maroc, disposent de ces compétences et elles peuvent être développées chez d'autres qui démontrent un intérêt certain quant à cet aspect du développement de leur pays. Un accord institutionnel peut être recherché, si requis par le Ministère du Plan, afin d'obtenir des conseils et une coordination spécifiques. L'élément de coordination pourrait être assuré par un spécialiste délégué par le Ministère du Plan ou par l'USAID, avec l'agrément du Ministère du Plan. En dehors d'un spécialiste marocain à plein temps, dix-mois de participation pourraient être assurés par un spécialiste étranger sur demande du Ministère du Plan.

Ces mesures permettront de réestimer le rôle du secteur informel par rapport à l'emploi et aux comptes nationaux. Elles permettront de définir des recommandations politiques afin de mieux insérer les entreprises formelles dans la vie sociale du pays. La création d'un "observatoire" du secteur informel, qui passera aux deuxièmes, troisièmes et derniers volets de l'analyse après que les facteurs contribuant les plus importants auront été étudiés, est possible ; c'est ce que prévoit la figure A. Ce qui devra être fait sur un niveau à la mesure des ressources nationales, en utilisant des capacités et des intérêts complémentaires du Ministère du Plan et d'universités.

Les mesures politiques en place à l'heure actuelle sont de nature discriminatoire, en défaveur des chefs d'entreprises informelles. Les entreprises de petite taille et informelles sont souvent les seules possibilités d'emploi des démunis. Il faudrait accorder une attention particulière aux mesures qui rehausseraient les chances de croissance et de survie des petites entreprises efficaces. Il ne faut cependant pas oublier qu'il n'y a pas d'efficacité qui soit **inhérente** au fait d'être petit ou informel. Les mesures qui, sans distinction, sont favorables aux petites entreprises, sont peu rentables si elles ne prennent pas en compte l'efficacité, la concurrentialité ni leur incidence sur la création et le maintien du "milieu manquant" d'entreprises productives de taille moyenne.

Des recommandations spécifiques se trouvent au Chapitre 5 du présent rapport.

CHAPITRE UN

ACTIVITES DE L'EQUIPE

Dans un esprit de complémentarité par rapport aux actions initiées par le Ministère du Plan à la Direction de la Statistique, notre étude s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une méthodologie d'approche du secteur informel tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif et dans un souci de répondre à certaines attentes de la part des responsables marocains :

- Problème de saisie de données de recensements statistiques ;
- Marginalisation d'un potentiel productif important ;
- Risque de fausser toutes les politiques de planification ;
- Aggravation du degré d'incertitude et contradiction avec la réalité (niveau du PIB) ; et
- Austerité, libéralisation économique et finances publiques.

La démarche de travail qui a été fixée s'appuie sur trois composantes essentielles permettant de cerner le secteur de la manière la plus complète : 1) une approche *documentaire* par le regroupement et l'analyse de tous les travaux et de toutes les études réalisées pour décrire le secteur ; 2) une approche *départementale* par le contact des services des Ministères et d'organismes professionnels concernés d'une manière directe ou indirecte par le secteur afin de tirer parti de leurs connaissances ; et 3) une approche *empirique* par nombre de visites spécifiques sur le terrain pour une prise de contact réelle avec le vécu du secteur. Ce document présente les résultats de ces approches et les conseils de notre équipe visant à combler les lacunes de nos connaissances sur le secteur informel.

ETUDES DOCUMENTAIRES

Nous avons créé une bibliographie (Annexe A) des notes de présentation sur le secteur informel au Maroc et sur les études de méthodologie à l'étranger, afin de vérifier les secteurs déjà connus et les lacunes les plus importantes à combler. Malgré l'optimisme exprimé dans les termes de référence de la présente étude, il n'existe ni au Maroc ni ailleurs de série de référence utile pour l'analyse du secteur informel au Maroc. Certains documents sont inclus seulement pour leur couverture assez grande de ce qu'est l'économie informelle (v. Archambault et Greffe (1984), Dobosiewicz (1987) pour les études au Maghreb) ; nombre d'autres documents mis à notre disposition, seront exclus de notre bibliographie, faute de mal comprendre ce qu'est ce secteur. Les études typologiques surtout, ou celles qui prennent comme point de référence la définition B.I.T. de 1972, généralement démodée et est inutile pour l'identification des secteurs dynamiques ou des moyens de dynamisation de certains secteurs. Notre critique méthodologique se trouve au Chapitre 3.

Les études statiques

Elles nous permettent d'avoir une idée précise des valeurs quantifiables. A cet égard, nous avons des études à caractère global qui nous permettent d'avoir la structure des grands ensembles et leur évolution, et les études à caractère spécifique qui nous facilitent la saisie de sous-ensembles dans leur micro-environnement.

Enquêtes à trame statistique globale

Les études à base démographique (le recensement de la population 1981 et les enquêtes ménages/emplois créés sur cette trame) sont faites par la Direction Statistique du Ministère du Plan afin de saisir les composants des comptes nationaux. Elles sont bien conçues et elles peuvent servir, après modification, de base pour tout système de sondage sur le secteur. Les enquêtes ménages/emplois sont, en zone urbaine, annuelles.

Enquêtes aux trames diverses

En passant aux autres bases de sondage, les enquêtes instruction-formation-emploi, malgré leurs informations importantes sur la main d'oeuvre, ne sont pas conçues pour identifier les activités informelles ni pour offrir un système de pondération des résultats des enquêtes ponctuelles. Donc nous n'avons pas inclus ces enquêtes dans notre étude. L'enquête annuelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour sa part, donne des résultats valables sur le niveau et la structure de l'industrie "formelle" et en tant que telle, est un complément valable des enquêtes sur le secteur informel. Nous notons en passant le registre des bilans, qui (bien plus que l'enquête MCI) est faussé par la fraude fiscale et laisse en zone grise la marge entre le formel et l'informel. Les enquêtes instruction-formation-emploi couvrent tous ces composantes (emplois-annexes, formation-annexe, estimation de la situation générale de l'emploi et analyse de l'emploi moderne, fonctionnement du marché du travail et insertion professionnelle de ceux qui sortent du système d'éducation et de la formation).

Etudes spécifiques

Il s'agit d'enquêtes réalisées pour de nouveaux besoins, nécessaires à la politique de planification. Elles concernent les comportements de certaines sous-catégories ou d'un groupe de population dans un secteur d'activité précis par rapport à l'environnement général.

Afin d'améliorer la comptabilité nationale, la Direction de la Statistique a réalisé des études sectorielles pour saisir certains composants des comptes nationaux qui sont aujourd'hui considérés comme étant du secteur informel : transports de marchandises (1983), habitat clandestin (1982), restauration Rabat-Saleh (non-disponible). Une enquête sur les activités non-structurées de ce Service est en cours. Ces études restent assez localisées et la saisie globale dudit secteur demeure incomplète.

Etudes à méthodologie anthropologique

Des chercheurs marocains en sciences humaines ont commencé l'étude en profondeur d'un nombre réduit d'entreprises à petite échelle, avec prépondérance d'études sur ce qu'on appelle "l'informel

de l'informel". Les recherches de Mr. Hernando de Soto montrent aujourd'hui comment incorporer ces micro-études dans la connaissance de l'économie totale, et surtout l'analyse des politiques qui façonnent les "règles de jeu" du secteur privé. Ces études en profondeur montrent le fonctionnement de l'économie informelle, même si elles manquent de rigidité d'application des connaissances économiques suffisantes pour extrapoler leurs résultats à l'économie globale.

Quelques chercheurs, surtout de l'Université de Fes, sont en train de faire un convergence sur le noyau de l'économie marocaine et pas seulement l'informel de l'informel. Ces études, peu nombreuses, peu représentatives de l'économie totale, sont des tentatives méritoires pour lever le voile sur le secteur. Elles montrent, avec une clarté impossible à saisir par des enquêtes statistiques à grande échelle, le fonctionnement de l'économie à l'échelle humaine. Cependant, leur vision s'est cantonnée à des constats plus journalistiques qu'analytiques.

Les secteurs déjà étudiés sont : l'habitat clandestin (Bahi *et al*, Dir. de la Statistique, Salahdine) ; le commerce ambulant (Fejjel, Salahdine) ; le transport non déclaré des marchandises (Dir. Statistique, Salahdine) ; les activités féminines urbaines (Peets) ; la restauration Rabat-Salé et, la pêche maritime (Dir. Statistique, non disponibles) ; les gardiens de parking, les transports non mécanisés, les cireurs, les bonnes, les tisserands Azamis, les barbiers, et les guides non officiels (Salahdine) ; la production et distribution du safran (Saulniers) ; la cordonnerie, la tapisserie, la confection, le travail du cuir ; et le secteur textile (Université de Fes).

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie propose une enquête sur les circuits commerciaux de distribution.

Autres études statiques

Les dossiers de contrôle de la Direction de la Vérification du Ministère des Finances, donnent un certain aperçu des activités au noir des sociétés, dans le secteur formel.

L'enquête statistique fiscale (image économique des entreprises) couvre les bilans du secteur formel, qui est le reflet du secteur informel. Certes, elle ne sert pas d'analyse du secteur informel, même

si certaines études (par exemple de comptabilité nationale) ont pris pour hypothèse des rapports économiques à l'intérieur des entreprises du secteur formel qui seraient similaires aux rapports au sein du secteur formel.

Enfin, il existe des études diverses qui parfois touchent un ou plusieurs aspects de l'économie informelle, comme l'enquête préfectorale Casablanca Ain Sebaa sur la promotion de l'emploi. Nous espérons que les techniques de définition de notre analyse pourront servir à améliorer la qualité de ces enquêtes et les relier à une trame statistique solide.

Les études dynamiques

Ce sont des travaux analytiques, macro-économiques, relatifs dans notre cas au processus d'investissement et aux contraintes à la création de la structure fiscale au Maroc, qui nous permettront d'identifier les variables de développement, les repères d'actions, les flux de transfert d'un secteur à un autre.

Les études jusqu'ici sont : contraintes et opportunités dans le secteur de la petite et moyenne entreprise au Maroc (Ernst & Young) ; investissement industriel au Maroc : incitation et blocage (El Bahraoui *et al*) et fiscalité face au développement économique et social au Maroc (Zemrani).

Cette documentation s'est appuyée sur des manuels pratiques professionnels, les codes des investissements, le guide de l'investisseur, les pratiques financières et les pratiques fiscales.

APPROCHE DEPARTEMENTALE

Cette approche a pour but d'identifier tous les organismes officiels qui s'intéressent ou sont intéressés d'une manière directe ou indirecte au secteur informel, pour analyser les actions entreprises à l'égard de ce secteur, et les répercussions effectives des politiques entreprises. A cet effet, nous avons établi un programme de relations publiques avec les organismes et les établissements publics, les associations professionnelles et le secteur privé au Maroc.

Les établissements publics

Ministère du Plan et Direction de la Statistique

Un comité restreint, spécialisé dans le secteur informel, a été formé pour permettre une comparaison d'expériences, une critique constructive des méthodologies proposées ou déjà mise à exécution. Ce comité se compose d'universitaires, de professionnels, de praticiens du terrain et de décideurs. Des réunions hebdomadaires de "feed-back" (retour d'informations) et de "brain storming" (remue-méninges) ont été organisées.

Ministère des Travaux Publics et de la Formation Professionnelle

Son action sur le secteur informel, à notre avis, se fait de manière indirecte par le biais de la formation et de l'apprentissage. En effet, la politique de prolifération des instituts de technologie, appuyée par des programmes d'intégration professionnelle a permis à une population qui était prédestinée à des activités marginales de s'insérer dans le secteur organisé et ce, grâce à l'application de la loi 36 Crédit jeunes promoteurs et la loi 16 relative à l'investissement en organisant les métiers qui traditionnellement étaient le fief du clandestin.

Ministère des Finances

Le département de la vérification et de l'assiette (imposable) nous intéressaient dans la mesure où il s'agit de services participant directement à la détection et à la prospection d'activités non déclarées et "sous déclarées", dans le but de les insérer dans l'assiette fiscale.

Notre objectif était de connaître des éléments utiles à l'évaluation du secteur, à savoir :

- Méthodologie de repère des activités informelles non localisées ;
- Méthodes de réajustement des activités sous-évaluées ;
- Classement et listing des activités (classification de la patente, spécialement des classes 6 et 7) ;
- Degrés d'incidence de la généralisation de la patente en tant qu'impôt indiciaire ;
- Possibilité d'existence d'une banque de données à travers les dossiers inspectés et vérifiés (monographies).

Ministère de l'Artisanat et des Affaires Sociales

Nous avons voulu saisir ce département sur les deux volets Artisanat et Entraide Sociale.

- i. **Artisanat** : Ce service nous permettrait de connaître les politiques engagées pour la promotion et l'assistance des artisans :

- Recensement des programmes ;
 - Contraintes de déroulement d'aide ;
 - Méthodologie d'appréciation du secteur.
- ii. **Entraide Sociale** : Dans la mesure où elle concerne les couches les plus défavorisées de la population, elle pourrait nous permettre d'identifier la nature et la spécificité de cette catégorie de bénéficiaires, qui se situe foncièrement dans le secteur informel du fait qu'elle exerce une activité précaire pour sa survie.

Les associations professionnelles

La Chambre de l'artisanat de Casablanca

Il s'agit d'un des opérateurs exécutifs de la politique du ministère, et dans cet esprit nos préoccupations étaient les suivantes :

- Degré de maîtrise du secteur face à la prolifération de métiers d'artisanat ;
- Contraintes au développement de la cellule artisanale ;
- Les attentes de l'artisan ;
- Impact fiscal sur l'activité suite aux réformes actuelles.

La Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM)

Elle représente avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie l'un des intermédiaires privilégiés auprès des entreprises pour les décisions stratégiques concernant le développement du tissu économique. L'intérêt de notre visite est de savoir :

- La position du secteur organisé à l'égard du secteur non organisé ;
- Le degré d'adaptabilité de réformes et structures fiscales actuelles au développement de l'entreprise ;
- Degré de sensibilité à la "concurrence déloyale".

Le secteur privé

Nous avons pensé au secteur de financement et spécialement à la Banque Centrale Populaire (Banque publique) et à quelques particuliers ayant réalisé des études, ou ayant participé à des programmes d'aide ou de développement pour cette catégorie de population.

Banque centrale populaire

Le choix s'est porté sur la BCP dans la mesure où dans sa mission principale (statut de fondation) elle a pour but le développement de l'artisanat et la petite et moyenne entreprise (PME) :

- Analyse de la portée des programmes de financement des deux activités ;
- Impact du cautionnement mutuel (résultats) ;
- Manque à gagner du fait de la concurrence d'un secteur financier informel ;

- Contraintes de gestion des portefeuilles artisanat/PME et comportement des entrepreneurs ;
- Analyse des crédits et conditions d'accès.

APPROCHE EMPIRIQUE

Notre approche du terrain a plusieurs finalités : 1) constat visuel et localisation de certaines activités dites informelles ; 2) prise de contact avec les "informels" et familiarisation avec le système de valeurs (comportements, réactions, profils ...) ; 3) expérimentation des questionnaires utilisés par le Ministère du Plan afin de juger de leur capacité de préhension de l'informalité ; 4) recensement d'éléments nouveaux dans les approches statistiques ; et 5) tentative d'évaluation des activités (intrans-extrants). Les visites nous ont permis de recenser des activités ou des secteurs qui n'avaient pas été considérés jusqu'à maintenant.

Le choix des lieux de visite s'est fait de manière pertinente de façon à cerner tous les types d'activité informelle localisée ou non localisée, recensée ou non, stable ou de forte mortalité, à cheval entre l'informel et le formel ou bien dans l'informel. A cet égard notre itinéraire s'est établi de la manière suivante :

- Souk hebdomadaire rural dans la région de Khemisset ;
- Médina de Fes : activités artisanales confondues ;
- Quartiers marginaux de Meknes : activités diverses ;
- Médina de Rabat : tapis ; et
- Casablanca.

La visite à Casablanca a été la plus importante dans la mesure où elle nous a permis de cerner une importante partie des activités informelles urbaines et des activités informelles liées de près aux activités formelles, et du fait de l'existence d'un marché à forte spécialisation localisée.

- Bab Marackech : commerce de détail, commerce ambulant, marché de change ;
- Derb Ghallef : contrebandes et produits récupérés ;
- Derb Omar : commerce de gros et distribution ;
- Derb Essultane : activité et commerce féminins ; et
- ménages : les femmes exerçant des activités informelles.

Parmi nos préoccupations majeures, au cours des différents entretiens réalisés auprès des personnes, nous souhaitons détecter les comportements caractérisés à l'égard de certaines questions pour élaborer un code de comportement ou d'entretiens facilitant l'accès à une information plus crédible et essayer d'évaluer même à un niveau réduit, la dimension des mécanismes financiers informels.

CHAPITRE DEUX

APERÇU DU SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel est souvent présenté comme un refuge d'une certaine faune, où se mêlent les marginaux gagnant leur vie de subsistance et les trafiquants en contrebande qui gagnent leur vie aux dépens du bien-être fiscal des autres. Cette représentation n'est correcte qu'à un égard, le travail à l'abri des contraintes de la légalité et de la réglementation, qui sert à définir le secteur. Les décideurs de la politique ont tendance à créer une zone grise entre la tolérance envers les uns et la méfiance envers les autres. Néanmoins, cette zone d'ombre est aussi peuplée de petites entreprises modernes, d'affaires artisanales organisées qui entreprennent des activités "modernes" sans être déclarées en toute légalité auprès des autorités.

Inutile d'essayer de définir le "secteur" informel. C'est un résidu, un mélange d'activités non-reglées. Sa forme varie de pays en pays car il dépend de la forme du secteur réglé : chacun est le miroir de l'autre, ou les deux sont des pièces du même casse-tête. D'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, toutes les entreprises dites "formelles" ont des activités "informelles" et *vice-versa*.

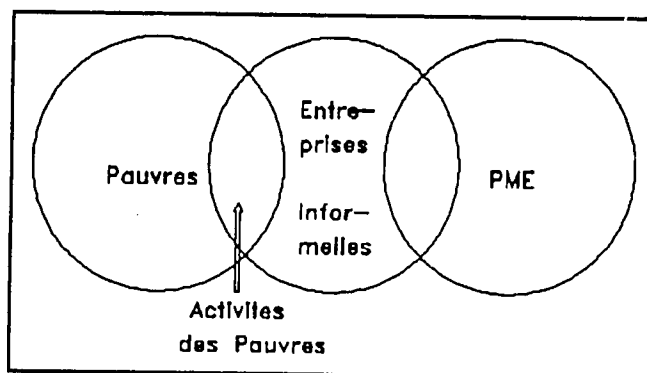
Cette zone de potentiel dynamique est le résultat de trois procédés différents. (Portes *et al*, p. 299). Le premier procédé est *passif*, quand l'Etat assujetti un nouveau domaine à ses règles et donc des éléments de l'économie normale restent souterraines. Puis il y a le procédé *compétitif* de ceux qui essaient de gagner un avantage sur le marché à la faveur des ténèbres des contrôles étatiques. Enfin, le *privilège* incite des agents économiques à manipuler l'application des règles et des contrôles pour leur propre bénéfice.

Malgré l'atmosphère empoisonnée entre les entreprises formelles et leurs concurrentes informelles, il reste difficile de trouver des entreprises dites "informelles" qui restent inconnues des autorités. Au contraire, la contradiction principale (du point de vue des informelles) est 1) d'être "connu" à un niveau (la police, la municipalité, le Ministère de l'Intérieur) mais 2) de ne pas être reconnu au niveau supérieur (la municipalité, le Ministère de l'Intérieur, quel qu'il soit). Ces entreprises ne sont pas

"informelles" dans le sens où elles ne sont pas enregistrées mais sont plutôt "informelles" dans le sens où leurs propriétaires préfèrent payer les amendes (parfois élevées, parfois pas) pour ne pas s'enregistrer au niveau plus élevé qui leur coûteraient plus cher que les bénéfices que l'on en attend.

En revanche, il n'y a pas d'informalité pure : même les activités purement illégales sont connues (et surveillées) par la police. L'informalité est définie par l'exclusivité créée par la "formalité" et ne représente pas l'activité à l'abri de toute contribution sociale. Les entreprises dites "informelles" peuvent être recensées ailleurs, dans un milieu où cette dichotomie ne compte pas.

L'approche analytique de Boomgard (1989) nous permet de clarifier ce qui déconcerte les observateurs. Le secteur informel n'est ni la pauvreté, ni le secteur des PME à l'abri de la réglementation. Les interventions et les politiques pour développer le secteur informel ne sont pas celles pour réduire la pauvreté ni pour promouvoir le secteur des PME. Dans cet aperçu, nous écartons les questions de l'assistance dans le domaine de la pauvreté ou des PME, sauf quand ce qui nous concerne se trouve dans la zone commune (par exemple, les activités économiques des pauvres dans le graphique n° 1). Ce graphique indique bien que nos recommandations éventuelles sur les politiques pour dynamiser le secteur ne s'appliquent pas à tous les "informels", surtout en ce qui concerne les entreprises dans la zone "pauvreté", mais plutôt aux activités dans la zone commune entre l'informalité et les PME.



Graphique N° 1 : Secteur Informel

MANQUES DE DONNEES ET FAIBLESSE DES MODELES

La littérature dans le secteur informel est très précaire bien ce que phénomène soit ancien, et l'intérêt que lui portent les chercheurs et décideurs est assez récent. Cette nouvelle composante du développement global de économies a été prise en considération du fait de sa dimension en progression exponentielle et de tous les atouts intrinsèques à sa propre nature (utilisation de la main-d'oeuvre, efficacité économique, technologie, finances, formation).

A cet effet, toutes les études statistiques et de développement entreprises, par des organismes internationaux ou nationaux, ont négligé l'importance de cette économie souterraine. Cette négligence d'appréciation et, parallèlement, de son fonctionnement, rend en fait délicate toute approche exhaustive. Des mesures des traces de cette économie suivent quatre voies (v. Frey et Pommerehne; Harding; Mattera) : l'écart entre les statistiques sur les revenus et les dépenses (au niveau micro et macro), le contrôle de la fraude fiscale et autre test de conformité aux lois, le marché de travail et les masses monétaires. Chaque volet a ses avantages et ses problèmes pour la mesure de l'informalité au Maroc. Trois voies représentent l'étude des résidus et une, l'étude des activités.

L'écart entre les revenus et les dépenses

Dans les pays développés, la différence entre le revenu global estimé à partir des comptes nationaux et le revenu estimé comme somme des déclarations d'impôts, peut servir de trace des revenus non-déclarés. Au niveau microéconomique, l'écart revenu-dépense dans les enquêtes sur les ménages peut servir au même but. Cependant, ce chiffre peut être faussé par les erreurs d'échantillonnage dans chaque statistique, du fait d'erreurs de couverture des sondages, et du fait que les données des comptes nationaux ne sont pas indépendantes des données fiscales. Enfin, au Maroc comme en France, les impôts directs sur les ménages ne couvrent qu'une faible partie des actifs, en faveur des impôts indirects sur les biens. Pour toutes ces raisons, cette méthodologie n'est conseillée ni pour l'étude des données existantes, ni pour une nouvelle enquête sur le Maroc.

Le contrôle de la fraude fiscale et autres tests de conformité aux lois

En France, en Suède et aux Etats-Unis le contrôle de la fraude fiscale donne un outil puissant aux chercheurs. Les techniques déjà développées pour choisir le contrôle des candidats les plus susceptibles de dissimuler des revenus serviront à cerner l'informalité. Les renseignements recueillis des personnes interrogées, menacées de sanctions, sont parfois plus complets que les réponses aux entretiens volontaires.

Les problèmes de cette méthode sont : 1) ceux qui ne paient nullement ne sont pas contrôlés, 2) la fraude fiscale varie par secteur, par branche et par groupe économique, et 3) ce procédé donne une estimation de la masse des revenus trouvés par les vérificateurs fort différente de la totalité des revenus cachés.

Au Maroc, le Ministère des Finances, la Direction des Impôts, la Division de Contrôle, étudie déjà les dossiers de contrôle de certains sous-secteurs pour mieux apprécier une méthode de vérification. Cependant, les problèmes ci-dessus nous semblent assez sévères au Maroc. Nous pensons que ces données doivent avoir une certaine valeur bien limitée dans les recherches sur l'informalité. Les résultats de cette étude peuvent clarifier certaines activités frauduleuses d'entreprises déjà pour la plupart dans le secteur formel. Enfin, nous constatons la valeur évidente de ces enquêtes pour réduire l'incidence fiscale de certaines caractéristiques de l'informalité. Pouvoir cerner l'importance des activités informelles dans l'économie et aider les décideurs politiques à promouvoir la contribution de ce secteur au développement de l'économie, demande une approche plus répandue.

Le marché du travail

Les enquêtes des traces dans le marché du travail suivent deux pistes : 1) l'écart entre les taux d'activité officiels et l'activité détectée avec des entretiens poussés, et 2) l'écart entre les chiffres proposés par les vendeurs de travail et ceux proposés par l'acheteur de ce travail qui cache moins cette activité.¹ Cette seconde technique a été utilisée en Italie et peut servir à contrôler les réponses de la première technique.

Quant à cette technique d'entretien, elle est maintenant utilisée en plusieurs pays. Elle a donné les premiers aperçus sur l'économie au noir aux Etats-unis (O'Neil, 1983). Les techniques pour les enquêtes sur les ménages sont bien connues et les erreurs-types d'estimation comprises. Les revenus sont déterminés en troc ou en espèces.

Le problème principal de cette technique est l'estimation du produit. Pour cela, on doit pondérer le facteur travail par la productivité dudit travail, ce qui peut varier entre le secteur formel et le secteur informel et d'une activité à une autre. La supposition que la productivité est égale demande une concurrence forte pour l'égaliser, mais cette concurrence ne se trouve que dans des micro-marchés avec une demande de capitalisation aussi faible que l'est l'organisation sociale locale.

Au Maroc, cette technique constitue le noyau de toute estimation du secteur informel pour la comptabilité nationale. Les estimations de la productivité dépendent des rapports entre les entreprises sans bilan et les entreprises enregistrées au bilan. Certaines lacunes sont comblées par des études plus précises sur le secteur BTP et le secteur de la construction clandestine. Cependant, des entreprises non-localisées ou au foyer, des entreprises à plusieurs locaux, aussi que certaines activités informelles des entreprises formelles sont mal représentés dans ces études.

¹Cependant, les résultats des questionnaires auprès des acheteurs de travail ne peuvent que donner le chiffre d'affaires. La valeur ajoutée reste inconnue de l'acheteur, et, dans la valeur ajoutée, l'importance du facteur capital par rapport au travail.

Ainsi les seules données existantes sont tirées soit de la Comptabilité Nationale par déduction, extrapolation et pondération sur les activités formelles en exercice avec celles simulées informelles en exercice. A ce niveau, la méthodologie est à examiner avec précaution pour pouvoir se prononcer sur la sous-estimation ou la surestimation du secteur.

Les masses monétaires

Les études sur la masse monétaire ont servi à estimer l'importance et l'évolution du secteur informel dans l'économie, sans se préoccuper de sa composition.

Aux Etats-Unis et en Angleterre, des études ont suivi le rapport entre la quantité de billets de haute dénomination (\$100, etc.) et la masse monétaire. Ces estimations ne peuvent pas servir à définir l'informalité.

Le rapport en espèces : les comptes bancaires peuvent aussi servir d'estimation des transactions illégales. De telles études viennent des Etats-unis, d'Angleterre et d'Australie. L'analyse suppose que la vélocité de circulation de l'argent dans le secteur informel est identique à celle du secteur formel.

Des études sur les transactions commencent par cette voie, en utilisant l'identité de compte $M \cdot V = P \cdot Q$ (= PIB). Encore une fois cela dépend d'une vélocité égale de circulation dans les deux secteurs.

L'économie informelle est un résidu dans la mesure des entreprises. Il n'est pas inapproprié de l'estimer à partir des résidus statistiques. Cependant, nous cernons ci-dessus des biais statistiques introduits par cette méthode. Aussi, il est loin de la vérité de constater que le résidu entier représente l'économie cachée, comme le font certains analystes de l'économie au noir.

On ne peut pas terminer cette section sans noter que les études sur le secteur informel n'ont jusqu'à présent été que des recensements. La modélisation de la décision de suivre une voie souterraine au lieu de se conformer aux lois serait souhaitable pour approfondir nos connaissances du secteur et

surtout de sa dynamique et des réactions aux politiques économiques.² Cette modélisation attend des chercheurs de l'avenir qui pourront bâtir leurs modèles sur les renseignements que nous avons mis à jour.

La programme des enquêtes proposées sous la tutelle du Ministère du Plan servira à augmenter d'un façon rapide et efficace nos connaissances sur ce secteur et sa contribution de ce dernier au bien-être social. Nous présentons ce programme au Chapitre 3.

Notre approche empirique sur le terrain nous a permis d'élucider des variables nouvelles nécessaires et susceptibles d'être utilisées dans les prochaines études pour plus de complémentarité par catégorie de population et type d'activité négligées, voire même ignorées, au niveau des activités localisées et non-localisées. On peut citer à titre indicatif l'activité féminine de manière générale, l'activité financière, les intermédiaires (courtier) et les pratiques occultes (voyants, *fquih*, guérisseurs, etc).

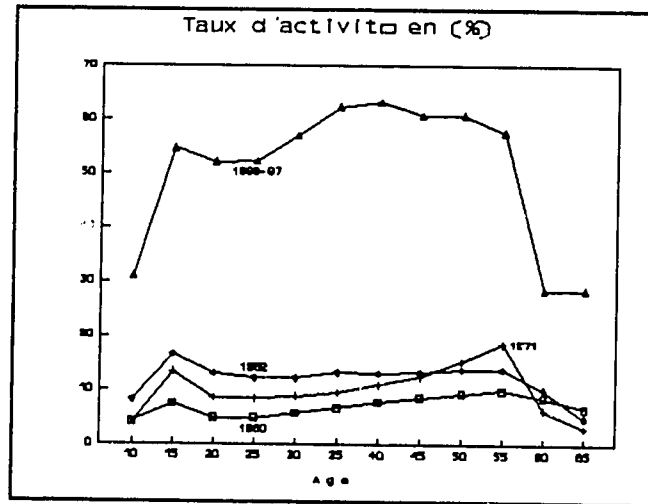
Dans les sections qui suivent nous traitons trois lacunes spécifiques identifiées dans les connaissances sur les activités informelles au Maroc, avec les effets de chacune sur la conception d'une enquête sur le secteur. Ce sont : la sous-estimation extrême des activités économiques des femmes en milieu urbain, le rôle incompris de la finance informelle dans l'exploitation des entreprises (informelles ou formelles) et la réduction de la concurrence aiguë dans la distribution et la vente de la production, et les implications nuisibles et mal comprises de la gamme des politiques économiques sur le dynamisme du secteur, même de celles qui, prises séparément, semblent favorables aux petites activités économiques.

LES ACTIVITES DES FEMMES

Les activités économiques des femmes sont mal saisies par les enquêtes auprès des ménages, y compris l'enquête sur l'emploi. Ce biais, de sa part, amène à une sous-estimation de la production et de

²De Grazia trouve des motifs variés chez les travailleurs qui choisissent la clandestinité. A 1) ceux qui n'ont pas de choix, il faudrait ajouter 2) le deuxième emploi (salaire principal trop bas pour vivre, pour la sécurité, ou pour un but personnel), 3) la psychologie (se sentir utile dans le ménage ou dans la vie personnelle) et 4) atteindre l'indépendance ou développer une clientèle permettant l'indépendance. La prédominance des motifs non-économiques se voit parmi les jeunes, dans les pays industrialisés. (p. 61-62).

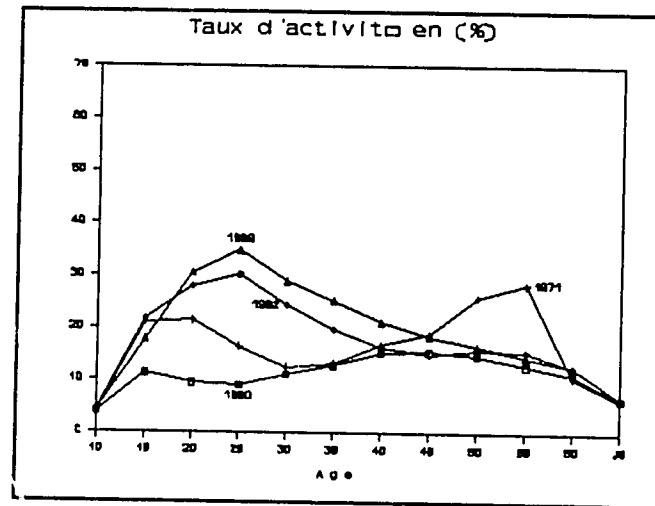
ses moyennes dans une partie importante de l'économie. Notre équipe n'a pas bien pu saisir l'importance des activités des femmes dans son enquête préliminaire. L'homme joue un rôle prédominant dans les affaires et surtout dans la commerce visible dans la rue, dans les magasins et dans les locaux fixes de production. Parfois les veuves sont les seules vendeuses parmi des vendeurs de tout âge.



Graphique N° 2 : Population rurale

Nous pouvons donner à titre indicatif une estimation de l'importance de cette sous-estimation de la population active féminine, sous-estimation accentuée en milieu urbain. Un simple essai statistique suggère qu'un quart de la population féminine en milieu urbain est définie, à tort, comme inactive.

Malgré la qualité en général élevée des enquêtes sur la population active, les résultats de l'enquête rurale 1986-87 (graphique n° 2) suggèrent que les enquêtes précédentes ont sous-estimé la population active féminine. Partant, nous nous permettons de soupçonner que les enquêtes ménagères en milieu urbain (graphique n° 3) ont toujours tendance à traiter certaines activités économiques des femmes comme des passe-temps de femmes au foyer.



Graphique N° 3 : Population urbaine

L'enquête rurale de 1986/1987 a demandé aux femmes de décrire tout leur emploi du temps (et non pas seulement leur activité principale) durant une période de référence de 30 jours. L'augmentation des taux de participation par rapport aux recensements antérieurs est frappante. On constate que les recensements de la population donnaient une vue assez réduite de l'activité économique féminine en milieu rural avant l'enquête de 1986-87.

En revanche, les enquêtes urbaines jusqu'à présent enregistrent des taux d'activité supérieurs à ceux des enquêtes rurales, mais bien inférieurs au taux de l'enquête rurale de 1986-87. La visite de notre équipe sur le terrain nous a permis de tester le questionnaire urbain de 1988 avec des activités connues. Cela nous permet de constater que la méthodologie rurale appliquée en milieu urbain aurait pu saisir davantage de taux d'activité. Nous devons analyser cette enquête du secteur rural pour voir si l'augmentation est due à la définition incorrecte des activités économiques plutôt qu'à une redéfinition de celles-ci. Dans un sens, ceci n'affecte pas les plans pour le secteur informel, puisque ce secteur est défini (du point de vue des pouvoirs publics), en apposition au secteur "formel." Cette dichotomie n'existant pas dans le "secteur rural", cela signifie soit que la différence n'existe pas, soit qu'elle est si peu claire que l'on ne peut assigner les activités d'un secteur à un autre.

Certes, il y a une progression en taux d'activité de 1960 à 1988³ et ce taux est plus élevé surtout parmi les jeunes (dû à leur niveau d'éducation et à l'urbanisme) il est évident que la méthodologie d'enquête en secteur urbain décrit mal l'emploi du temps des femmes. Le taux le plus élevé n'est que 35 pour cent en 1986 pour la population féminine de 25 à 29 ans et la moyenne ne dépasse pas 19 pour cent. Comment l'expliquer ?

- La structure des taux par groupe d'âge suggère que le niveau d'éducation est une composante de la hausse observée. L'âge moyen lors du premier mariage influence également la structure de la participation, en passant d'une égalité en 1960 entre citadines (17,5 ans) et rurales (17,2 ans), à un écart en 1982 entre citadines (23,8 ans) et rurales (20,8 ans) (Statistique, 1989b p 26). Cette différence de comportement suggère que le taux réel d'activité économique hors du ménage serait plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale, mais le taux enregistré est le contraire. C'est la structure de participation plutôt que le taux qui est influencée par l'éducation, et cette structure est saisie par les enquêtes sur les ménages. S'il y a un biais de sondage, une enquête sur les ménages surestimerait des activités féminines. Donc, c'est un biais de questionnaire est responsable de la sous-estimation.
- La même étude (p. 103-4) montre que les femmes se trouvent dans la totalité des branches d'activité économique. En milieu urbain, près de la moitié (47 pour cent) des femmes actives travaillent dans le secteur industriel au sens large, principalement dans les industries textiles (35 pour cent). La deuxième branche féminine par ordre d'importance est celle des services (23 pour cent), surtout des services personnels et domestiques (17.8 pour cent). Le commerce représente 5 pour cent.

Une hypothèse extrême, celle que les taux d'activité par âge sont identiques en zone urbaine et en zone rurale, amène à une population active féminine classée, à tort, comme non active de 1,3 million, soit 29 pour cent de la population féminine urbaine, ou supérieur à 19 pour cent de la population enregistrée comme active.

³Le taux d'activité élevé en 1971 pour les femmes âgées de 50 à 60 ans en secteur rural et en secteur urbain nous semble une aberration statistique dûe à une question posée de façon différente des autres enquêtes.

Cette analyse ne nous permet pas de constater quelles sont les activités non-enregistrées. Nos visites sur le terrain les signalent comme étant importantes en certains secteurs:

- dans les souks urbains, comme extension de leur rôle dans l'économie rurale : la distribution et la vente des produits vivriers ; la distribution des produits de certains travaux traditionnels dans le ménage, comme le tissage et les tapis ; et la médecine (dentiste traditionnel, herbaliste) ;
- dans le commerce non-traditionnel (et donc pas forcément dominé par l'homme : par exemple vendeuse de lunettes, coiffeuse à domicile) ;
- dans la médecine (les *Qablat* assistent à 35,5 pour cent des accouchements en milieu urbain (Azeknat *et al* 1989, p. 88)) ;
- dans le service domestique ;
- dans la confection non-localisée mais hors du ménage ;
- dans les travaux à domicile (voyantes et assimilées).

Cette liste n'est qu'à titre indicatif. L'importance des activités sera déterminée à partir de l'enquête sur les ménages, après révision selon nos critères.

Recommandation: Il serait conseillé que la Direction de la Statistique du Ministère du Plan, adapte son questionnaire population active en milieu urbain au format utilisé en zone rurale, afin de saisir les activités secondaires et de préserver une symétrie de questionnaire et une comparabilité statistique entre les résultats recueillis par les enquêtes dans les deux secteurs.

ACTIVITES FINANCIERES

L'importance des activités financières des entreprises informelles est presque inconnue au Maroc ; notre équipe n'a trouvé aucune étude à ce sujet.⁴ Cependant, la *totalité* de notre échantillon d'entrepreneurs (les marchands ambulants au bout de la chaîne de distribution mis à part) offrent un crédit fournisseur à leurs clients. A cet effet, la quasi-totalité des investissements fixes en locaux et capitaux sont réalisés avec les fonds propres de l'entrepreneur. Les avoirs de financement des fonds de roulement sont assez divers (fonds propres, crédit fournisseurs, crédit clients) et mal appréciés. Ceci, malgré le fait que ce crédit peut atteindre un pourcentage important des capitaux de l'entreprise.

D'autre part, les commerces démarrent dans la majorité des cas avec un capital de base dérisoire voire nul. Ces crédits fournisseurs semblent être, à nos yeux, l'élément-clef de la création et de l'expansion de cette activité informelle.

N'ayant aucun contact avec la banque, ces activités ont établi des conventions commerciales d'usage. Les crédits fournisseurs financés par les fonds propres de l'entrepreneur, nous semblent être une contrainte majeure pour le dynamisme des entreprises productives en secteur informel, plus important que la technologie. Ce crédit ne bénéficie pas de taux d'intérêt. Son rôle semble être d'assurer le placement de sa production, en permettant une échelle rentable des placements auprès d'un distributeur. Pour sa part, le distributeur profite des crédits fournisseur pour agréer une échelle plus importante des affaires : ce financement permet donc un fonctionnement plus régulier des circuits d'échanges informels.

Cet intérêt mutuel et vital pour les deux parties renforce le niveau de sécurité de l'opération et instaure des termes et des circuits d'échanges informels.

Le crédit auprès des fournisseurs des clients, sous forme de pré-paiement des commandes, nous paraît important entre commerçants (formels ou informels) et fortifie le lien entre le secteur formel et son parent informel.

⁴Selon le Professeur Salahdine, un chercheur au Centre de l'Université de Fes étudié à l'heure actuelle le crédit informel. Avec la diversité de ce phénomène et son omniprésence dans l'économie marocaine, cette étude ne sera qu'un premier instantané.

Ce client ne trouve pas d'investissement pour autofinancer sa propre entreprise, surtout s'il s'agit d'un investissement liquide. Le crédit-client en amont de l'activité a des vertus certaines dans le renforcement des circuits de financement :

- Contribution à l'investissement de tierces personnes en amont et en aval de son activité avec toutes les retombées bénéfiques escomptées : (lancement d'un commerce pour un ancien apprenti dans le domaine de l'artisanat directement lié à l'activité du chef d'entreprise) ;
- Rendement important, par des remises sur les biens achetés (une remise de 5 pour cent sur la transaction représente un taux d'intérêt annuel effectif de 23 pour cent (sur une avance de 90 jours), 36 pour cent (60 jours), ou même 85 pour cent (30 jours)) ;
- Méfiance d'engagement auprès de personnes non familières ou de commerces non maîtrisés pour réduire au minimum les risques et les incertitudes ;
- Eviter les placements en banque souvent soumis au droit de regard des autorités et donc à leur contrôle ;
- Préférence de placements de fonds sur des produits performants sur le marché, en financant aux fabricants le fonds de roulement nécessaire, ceci garantit leur fonds en termes de profitabilité de roulement de capitaux (cas de produits très demandés sur le marché) et surtout l'instauration d'un type de position préférentielle au niveau de la fabrication et de la distribution de leur produits, (choix des circuits les plus rentables des produits les plus sollicités et de qualité supérieure) ;

- Monopolisation (même faible) de son micro-marché, par la voie de cette préférence qui lui est propre, préférence en même temps refusée à ses concurrents.⁵

Pour ceux qui sont conservateurs, cette formule de commerce est non-spéculative et s'adapte aux normes de la religion islamique qui interdit l'usure.

Ce circuit financier informel est précaire en termes de garantie et de sécurité de fonds, et l'un des éléments essentiels de régulation demeure la personnalisation des contacts et la confiance.

En effet, si une personne ne remplit pas ces obligations, elle est automatiquement connue sur la place grâce aux systèmes d'information "informels" (qui s'avèrent être parmi les supports médiatiques les plus performants) et se trouve condamnée à la marginalisation. En perdant la confiance des autres, cette personne perd automatiquement les opportunités de crédit qui restent essentielles à la survie au sein de ce secteur.

D'autres mécanismes financiers peuvent être recensés dans le secteur formel au bénéfice du secteur informel:

- Les sous-déclarations de bilan, au régime du Bénéfice Net Réel (BNR) ou au régime forfaitaire, sont le fait d'activités exercées au profit de l'informel sous forme d'achats et de ventes (toutes des opérations sans facture) ;
- L'utilisation des chutes autorisées de productions industrielles : textile, cuir, plastique, etc. ;
- Le transfert des devises par la contrebande ;

⁵L'existence d'un tel pouvoir monopolistique, même local et réduit, n'est en contradiction aucune avec l'idée du secteur informel.

- Le jeu d'intermédiaires dans le commerce (phénomène de courtage dont les quartiers généraux sont souvent les cafés) ;
- Les revenus des jeux de hasard (phénomène répandu aussi dans les cafés) ;
- Le marché des changes.

En somme, le système de finances informelles est peu connu et bien différent du modèle supposé de l'usure. La liste des initiateurs et des opérateurs du marché financier est exhaustive, en somme ce créneau reste encore insaisissable par les systèmes de sondage utilisés et par les systèmes proposés au Chapitre 3. Nous proposons donc, pour mieux valoriser cette activité, des études spécifiques aux dimensions de cette activité dans l'économie marocaine.

Recommandation: Il serait conseillé que le Ministère du Plan mène, avec l'assistance de chercheurs délégués du secteur privé et de chercheurs universitaires, une enquête spécifique sur le crédit informel et le rôle des finances dans les circuits de production et de distribution du secteur informel, et entre ce secteur-là et les entreprises "formelles". Ces études sont décrites plus loin.

POLITIQUES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

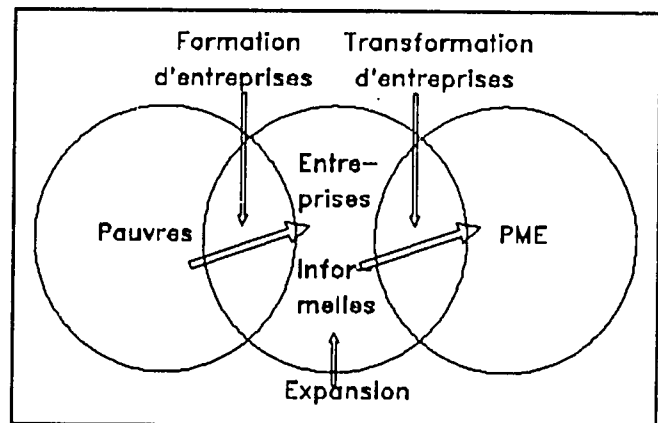
L'annexe C est consacrée à l'analyse du régime des politiques qui influencent la rentabilité de l'informalité. Nous présentons ici un résumé des résultats les plus importants.

Notre base en théorie économique, pour juger l'incidence de certaines politiques, est le rôle du taux effectif de protection (TEP) d'une industrie ou même d'une entreprise, ce qui représente également la protection de la valeur ajoutée dans cette activité. Etant donné les coefficients d'entrée-sortie a_{ij} , (1) plus petit : la valeur ajoutée ($1 - \sum a_{ij}$), plus sensible : le TEP aux variations des tarifs, et (2) plus petits : les tarifs sur les entrées par rapport au tarif sur le produit, plus le TEP dépasse le tarif nominal. Les t_i sont réduits soit par la politique officielle, soit par un glissement dans l'informel. De plus, l'entrepreneur peut considérer la main-d'oeuvre comme un intrant, dont t_l sont les charges sociales.

Une entreprise bénéficiant de la Loi 16, du code des investissements, etc., a une rentabilité exagérée par rapport à celle qui n'en bénéficie pas. C'est prévu dans l'optique de la Substitution des Importations, même s'il y a des aléas importants qu'on essaye de réduire par le PAS.

Les entreprises qui peuvent échapper aux tarifs sur les entrées peuvent également recevoir une protection douanière, même si cette protection n'est pas accordée par les pouvoirs publics. Planifiée ou spontanée, la protection donne une rentabilité plus élevée aux entreprises qui en bénéficient et sert à attirer des ressources économiques vers ce secteur et hors des secteurs non-protégés. Ceci échappe pour l'instant à l'attention du PAS, où il est prévu de diminuer la fourchette des tarifs à une valeur moyenne de 25 pour cent.

Cela laisse des avantages importants aux entreprises qui ne paient pas de tarifs sur leurs entrées, grâce au code des investissements ou grâce à la contrebande. Les huit codes des Investissements exemptent les biens de capitaux et permettent "l'entrée temporaire" d'intrants utilisés pour produire à l'exportation. Pour pouvoir bénéficier des avantages du Code des investissements, une PME du secteur industriel devra, par exemple, disposer d'un investissement



Graphique N° 4 : Politiques d'Assistance

de départ de moins de 5 millions de dinars, avec un investissement par employé ne dépassant pas 70,00 dinars. Pour être admise aux crédits pour expansion, cette PME devra disposer d'un capital de moins de 15 millions de dinars et de 200 employés maximum. Ces définitions varient suivant les secteurs. Les avantages de type concurrentiel, par rapport à d'autres entreprises qui ne peuvent bénéficier du Code, sont indiqués au chapitre 4. Les plus importants sont : le remboursement des droits de douane pour intrants de l'exportation (ou détournement réussi vers le marché local), participation publique aux frais fonciers et certaines primes d'équipement. Le fait de se soustraire aux impôts sur le capital et sur les intrants permet de produire à moindres frais par rapport aux entreprises qui achètent des biens d'équipement sur le marché local et règlent des droits de douane normaux, ou qui doivent en payer pour les intrants importés de production. Cette différence disparaîtrait si ladite production, des entreprises bénéficiant du Code des investissements, était exportée (ces entreprises pourraient en fait être favorisées

ou défavorisées sur le marché mondial du fait de prix protégés de quelques biens non-échangeables, ou de prix subventionné comme c'est le cas de l'énergie), mais de fait une partie est vendue sur le marché local, en concurrence avec les entreprises qui ne bénéficient pas de ces privilèges.

Une partie des ces intrants pourrait se retrouver à la production pour le marché local puisque les concessions faites au gaspillage sont libérales ; ce qui est également à l'origine de la contrebande non-tarifée. Les entreprises donc favorisées se trouvent dans les deux cercles extrêmes de notre graphique n° 4, les entreprises des pauvres ou les entreprises favorisées par les codes qui leur sont spécifiques : les deux font forte concurrence aux entreprises intermédiaires. Les politiques à suivre pour développer le secteur sont faibles par rapport aux politiques macro-économiques qui résistent au développement. Après des années de mise en vigueur de telles politiques, les entreprises moyennes dynamiques dans chaque industrie ont tendance à glisser ou à grandir et ne sont pas remplacées par d'autres. La structure devient bloquée par l'incapacité des entreprises dynamiques à faire la transition à travers cette "faille centrale".

Les politiques microéconomiques servent à aider la formation d'entreprises productives, l'expansion d'entreprises dans le secteur informel et la transformation d'entreprises au secteur formel.

Régime fiscal : Le régime fiscal marocain est surtout fondé sur les impôts indirects sur les biens et les services, et peu sur les impôts directs sur les personnes physiques et morales. L'exclusion des secteurs importants (l'agriculture, surtout) de la base fiscale impose une charge plus pesante pour le restant des entreprises que ce n'aurait été le cas dans un système plus large, ce qui crée non seulement un "mur" fiscal qui porte obstacle au passage des entreprises au secteur formel, mais aussi un élément fiscal aléatoire extra-judiciaire du fait du risque de se faire "prendre" par le fisc et de se voir imposer immédiatement un régime fiscal intégral. Ceci décourage la croissance des entreprises informelles : plus elles sont grandes, plus il est difficile de dissimuler l'envergure de leurs activités.

La patente, impôt local et quasiment impossible à éviter, est faussée par les entreprises qui s'y inscrivent à titre forfaitaire (article 7 : artisanat) où toute croissance est impossible à moins de renoncer obligatoirement à cette catégorie. Puisqu'elle est active dès la première étape de la création d'une entreprise, les entreprises pourront être tenues responsables des impôts sur leur capital et sur l'immobilier sans avoir même enregistré de recettes.

Les entreprises qui sont enregistrées au regard du fisc doivent également, en règle générale, l'être auprès de la Sécurité sociale, ce qui rend ce "mur" encore plus important. Il n'existe aucune définition des petites entreprises qui puisse transformer ce "mur" en "rampe" moins "abrupte". Si le contraire était vrai, l'existence d'entreprises qui régleraient des impôts partiels allègerait le fardeau du secteur formel et rognerait la taille du "mur".

Quelques unes des personnes que nous avons interrogées se sont plaintes du fait que la nature forfaitaire de l'impôt sur les sociétés signifiait qu'au cas où leurs bénéfices viendraient à diminuer au cours d'une année, les autorités fiscales n'y croiraient pas et appliqueraient un taux fiscal supérieur. Nous n'avons pas pu confirmer ce fait par ailleurs.

Plusieurs chefs d'entreprise ont indiqué le souhait de sortir directement du secteur informel pour passer au secteur (protégé) des exportations. L'un d'entre eux, un fabricant d'étuis à lunettes, recherchait activement cette possibilité.

Tous les renseignements recueillis indiquent que des mesures visant à adoucir l'angle escarpé de ce mur encourageraient l'inscription des sociétés au code fiscal et viendrait étayer deux des trois mesures politiques d'aide aux PME : la croissance des entreprises et leur passage au secteur formel.

Les mesures qui sont actuellement en place défavorisent les PME. Les petites entreprises informelles représentent souvent les seules possibilités d'emploi des groupes de travailleurs les plus démunis. Les répercussions à court terme du PAS (Programme d'ajustement structurel) leur nuisent tout particulièrement. Il faudrait accorder une attention spéciale aux mesures qui rehaussent les chances de survie et de croissance des petites entreprises efficaces. Parallèlement, il ne faut pas oublier que le caractère d'efficacité n'est pas inhérent à la petite taille. Les mesures qui favorisent, sans distinction (de façon active ou passive) les PME, sans prendre en compte l'efficacité et la concurrentialité, ne sont que gabegie.

Structure des crédits : Le système bancaire, malgré certaines tentatives comme le programme du B.C.P., demeure inadéquat pour les entreprises dans l'informel. Nous constatons plusieurs éléments :

- Rigidité des taux d'intérêt (le niveau nous paraît trop élevé pour des PME, mais trop bas pour les entreprises sans formalité, étant donné les risques bancaires relatifs) : ceci amène des déséquilibres entre l'offre et la demande pour le crédit aux taux actuels ;
- Dépendance des petites entreprises par rapport aux circuits de crédit informel ;
- Manque d'instruments adaptés à la mobilisation de l'épargne (l'autofinancement est la source la plus importante des immobilisations et des capitaux pour les microentreprises, et peut-être également pour les fonds de roulement) ;
- Méfiance des banquiers envers les microentreprises et envers les TME rapatriés, due en partie à la facilité de financement des grandes entreprises, aux besoins financiers de l'Etat et des organismes para-étatiques ainsi qu'au manque d'expérience des banquiers en matière de crédit aux PME.

Le système informel de crédit semble être un élément essentiel de la voie d'organisation informelle, mais il est mal compris. Tout comme la relation entre le système de crédit formel et informel qui devraient être l'objet de recherches ultérieures.

Les niveaux d'emploi (mesure statique) ne sont la raison principale de l'étude des PME puisque ces dernières pourraient jouer un rôle vital, dans un environnement de réglementations plus favorable, de dynamisation de la croissance de la productivité et de l'emploi. Si les mesures discriminatoires à l'encontre des PME étaient réduites, les PME les plus efficaces pourraient se développer et prendre place au milieu "manquant" en termes de ventilation de taille des entreprises et s'insérer progressivement dans le secteur formel. Ce qui stabiliserait l'emploi et les revenus dans l'ensemble, puisque les PME en tant que système sont plus efficaces pour dissiper les chocs de marché qu'une structure rigide d'entreprises (bien qu'en premier lieu il y aurait déstabilisation de l'emploi individuel). L'augmentation, sur le marché intérieur, de la concurrence provoquée par un segment croissant de PME, rehausserait l'efficacité.

CHAPITRE TROIS

METHODOLOGIE

CRITIQUE DES ETUDES EXISTANTES

L'ensemble des études existantes résumées dans le premier chapitre nous permet de présenter des voies d'analyse fructueuses du secteur informel au Maroc. Dans la section qui suit, nous faisons la critique de ces études afin de créer un système d'analyse approprié.

A l'évidence, les différentes études ne concordent pas entre elles quant à la définition du secteur informel, concept sans frontières exactes. Aux fins de notre conception d'enquête, nous cherchons des concepts **opérationnels** et non pas une définition descriptive mais inutile à l'analyse des politiques ou des programmes en développement. Cette analyse critique a pour but la création d'un concept opérationnel de ce secteur au Maroc.

Au Maroc, l'on manque d'études jusqu'à présent sur les traces de l'informalité, à travers l'écart revenus-dépenses ou sur la masse monétaire. Les dossiers de contrôle de la fraude donnent une image tout à fait déformée du secteur. Enfin, il est difficile de concevoir des études fondées sur la comptabilité nationale, quand les méthodes d'estimation de cette dernière et de ses composantes sont identiques. Les études sur la trace de l'informalité sur le facteur travail sont très utiles pour cerner ce secteur et peuvent s'allier aux méthodes déjà créées pour construire les comptes nationaux. Nous proposons ici des méthodes d'amélioration de la qualité desdites études.

Au Maroc, les études d'analyses sous-sectorielles manquent également. L'approche sous-sectorielle est une méthodologie de recherche qui examine les possibilités et les contraintes auxquelles font face les microentreprises dans le contexte d'industries particulières et de groupes de produits. Cette approche souligne les forces qui influencent la position compétitive de différents groupes d'entreprises, et elle cherche la manière de promouvoir l'avantage compétitif des entreprises visées.

L'approche sous-sectorielle repose principalement sur la compréhension de l'interaction — concurrentielle et complémentaire — d'entreprises de différente taille et de celles participant à la fabrication, au commerce, et aux services. Dans les études sous-sectorielles, cinq facteurs sont à souligner comme étant critiques pour l'analyse de la position concurrentielle des petites et micro-entreprises : la demande et la qualité du produit, les systèmes de ventes au détail et d'organisation des marchés, le changement technologique, l'efficacité relative des grandes entreprises et leur compétitivité vis-à-vis des petites et micro-entreprises, ainsi que les coûts des intrants et leur disponibilité. En examinant la position relative des entreprises dans des filières alternatives d'approvisionnement, l'analyse sous-sectorielle cherche à comprendre les forces dynamiques nécessaires à l'identification des possibilités de croissance et des contraintes, ainsi que du potentiel d'intervention politique ou de projet.

En fournissant une compréhension complète de la structure et de l'organisation des industries et des microentreprises, l'analyse sous-sectorielle peut mener à des stratégies d'assistance améliorées. Au niveau politique et réglementaire, beaucoup de changements nécessaires sont spécifiques au sous-secteur. Des études transversales de l'industrie n'arrivent souvent pas à identifier ces possibilités. Les politiques ont une incidence indirecte à travers les fournisseurs ou distributeurs de petites et micro-entreprises. La dimension verticale de la recherche du sous-secteur détecte systématiquement ce genre de contraintes. Pareillement, les politiques et réglementations influencent souvent les microentreprises à travers leurs effets sur les filières de distribution concurrentielles. L'on doit regarder au delà du groupe visé pour identifier et comprendre ces effets indirects.

La perspective du sous-secteur a prouvé être bien adaptée à l'identification des interventions qui peuvent augmenter les possibilités pour un grand nombre d'entreprises en supprimant les goulots d'étranglement et les contraintes. Cette assistance indirecte peut réduire le coût nécessaire pour atteindre les micro-entreprises. L'analyse du sous-secteur souligne les "noeuds" du système, le point où de larges quantités d'un produit passent entre quelques mains ou par un espace géographique restreint. Dans beaucoup de cas, par exemple, les marchés de gros ou les points de distribution offrent des possibilités d'influencer la performance de dizaines, peut-être même de centaines, d'entreprises d'un seul coup. Pareillement, une poignée de fournisseurs d'intrants clefs peut canaliser des produits améliorés ou fournir des renseignements à une multitude de clients.

Dans d'autres situations, l'amélioration technique peut servir de réponse à l'amélioration de la qualité des produits et leur organisation sur les marchés. Dans certains cas, les interventions de projet

comprenant l'amélioration technique ont facilité le placement de petites entreprises en dehors des filières non-compétitives et dans des filières ascendantes. Dans d'autres cas, la délégation de la recherche technique ou simplement le prolongement de technologie existante a le même. En recherchant systématiquement ces points d'intervention, la recherche du sous-secteur conserve un grand potentiel pour l'identification d'interventions à peu de frais.

L'approche sous-sectorielle a encore d'autres points forts. La recherche sous-sectorielle peut améliorer l'exactitude et réduire le coût de la collecte de données. La collection de données à des "nœuds" de systèmes permet fréquemment des estimations des activités d'une entreprise bien plus précises que dans des enquêtes transversales de secteurs. De la même manière, les interventions identifiées dans l'analyse sous-sectorielle peuvent souvent être caractérisées comme étant "légères" au niveau institutionnel. Parce qu'elles sont concentrées sur des activités d'un sous-secteur particulier, les interventions identifiées sont souvent limitées en portée, coût, temps et complexité. Ceci suggère qu'elles peuvent être facilement soudées à d'autres organisations existantes. Cette approche ne nécessite donc pas forcément la construction d'une large infrastructure institutionnelle. En effet, il serait plus efficace de se doter d'un petit bras analytique et de quelques fonds pour canaliser les ressources par le truchement du personnel technique existant dans le secteur privé, des organisations volontaires privées ou d'organismes publics.

Bien que l'analyse sous-sectorielle ait déjà prouvé son utilité dans plusieurs situations, certains aspects de l'approche doivent être explorés davantage pour raffiner, appliquer, mettre à l'essai et promouvoir l'analyse sous-sectorielle comme outil de recherche de base, de formulation de stratégies d'assistance et d'étude de projet au Maroc et ailleurs. Des renseignements supplémentaires sur la mise en oeuvre de cette nouvelle approche de l'analyse du secteur informel seront disponibles à la suite de la conférence qui aura lieu en novembre 1990. Cette méthode sert de maillon important entre l'identification de l'importance numérique des activités et le choix de l'étude pour approfondir notre connaissance d'une activité. Elle sert également à relier la connaissance statique d'une activité à son comportement dynamique. L'analyse concerne les activités à partir de l'origine des intrants et des facteurs de production jusqu'à la vente finale du produit, la voie verticale de ces activités et les systèmes et personnes qui les assurent servant à définir un sous-secteur. En revanche, l'analyse mieux connue concerne une section transversale de toutes les sociétés qui assurent une fonction particulière : l'industrie.

L'analyse sous-sectorielle considère l'ensemble desdites voies alternatives et concerne donc les relations verticales ainsi que les relations inter-industrielles de l'économie. L'analyse peut identifier le caractère particulier d'une voie donnée, par exemple le fonctionnement du sous-secteur "informel" comme option concurrentielle de l'organisation "formelle". Elle sert souvent à identifier les métacentres, points où des volumes importants passent par un nombre limité d'acteurs. Si les recherches sont concentrées sur ces métacentres, on peut parfois estimer le système entier avec une exactitude élevée à un coût réduit (Boomgard et al, p. 18). Il est à regretter que les études qui suivent n'aient pas pu profiter d'une analyse sous-sectorielle préalable et il est à souhaiter que cette méthode d'analyse soit introduite au Maroc.

Etudes du Ministère du Plan

Le principal avantage des études du Ministère du Plan, c'est leur qualité statistique. Cette dernière est le résultat direct d'un budget suffisant, d'une longue formation en méthodologie d'enquête à grande échelle et de l'utilisation d'enquêteurs qualifiés et permanents. L'expérience en conception et le budget permettront une méthodologie stricte qui se manifestera dans des résultats à erreur d'estimation standard connue et contrôlée, ce qui permet des tests d'hypothèse poussés.

Outre la valeur mathématique de la méthode utilisée, le Plan bénéficie d'enquêteurs permanents qui ont acquis un sens aigu du terrain. Ils connaissent parfois mieux que les concepteurs théoriciens les atouts et les faiblesses d'une méthodologie donnée. Nos débats avec ces enquêteurs et leurs conseils sur les méthodologies proposées ont été fructueux pour notre équipe.

Parmi les études du Plan, cinq sont, à notre sens, importantes pour la conception d'une enquête sur le secteur informel.

Le recensement général de la population de 1982 (RGPH) demeure essentiel pour l'étude de l'entreprise clandestine : il donne la seule pondération représentative de l'ensemble de la population des entreprises individuelles et, en particulier, de la distribution de la population active occupée par situation dans la profession et branche d'activité. A partir des résultats d'une enquête quelle qu'elle soit, pour recréer l'économie nationale, il s'agit d'utiliser comme base de pondération la population employée afin de saisir les entreprises individuelles. Nous trouvons l'option proposée par la Direction de la Statistique (DS), c'est-à-dire la population des entreprises elles-mêmes, difficile, pour ne pas dire impossible, à

identifier pour un recensement. Toute enquête doit s'établir sur une trame sûre pour permettre une pondération correcte et le RGPH permet cette pondération essentielle.

Les enquêtes ménages/emploi de la DS se font par passage annuel en milieu urbain. L'enquête rurale est pluri-annuelle. Les enquêtes urbaines peuvent saisir les activités des personnes.

Cette méthodologie peut saisir les salariés saisonniers et occasionnels qui échappent aux statistiques industrielles. A cette population salariée est ajouté l'emploi des indépendants avec ou sans local, les employeurs par entreprise individuelle, les aides familiales ainsi que les apprentis. L'entretien direct peut déceler les activités informelles, clandestines ou non, considérées comme comportement productif. Le comportement productif est toute activité qui produit des biens et des services représentant une valeur pour la société, qu'ils soient estimés pour leur consommation ou pour leur potentiel d'investissement. Ce comportement a de la valeur, qu'il soit payé ou non, par exemple si les restaurants sont estimés produire un service de valeur pour la société, alors ce même service accompli par des "femmes au foyer" devrait être valorisé. Seules les activités de loisirs sont exclues. Bien évidemment, ceci mène à un problème de définition dans une zone grise où les activités ont des composants aussi bien de loisirs que de production, tels que le jardinage familial en tant que passe-temps, ou quand la femme et/ou les enfants tissent ou cousent ensemble.¹ Si ledit comportement productif n'est pas calculé, un penchant pourrait se développer, premièrement dans le calcul de la distribution de la valeur ajoutée au PNB et, ce qui est plus important, en mesurant la croissance économique lorsque les individus passent de l'exécution de solides activités au niveau informel à leur exécution sur une base salariée dans l'industrie.

Le biais de couverture est réduit par cette méthode, fondée sur le recensement. La technique est utilisée pour l'estimation des comptes nationaux, le parallélisme est donc souhaitable ici pour permettre des comparaisons. Cependant, la méthodologie pose certains problèmes quant à sa mise en application :

¹ C'est souvent la valeur de ces activités (que l'on considère comme "loisirs," en dépit des hautes valeurs non-économiques potentielles, telles que le maintien et la transmission de traditions culturelles) pour le travailleur qui permet que le produit soit vendu avec une moindre rémunération du travail au prix de marché de ces activités. Quand le coût d'opportunité de ces travailleurs augmente au cours de l'accroissement économique, ces activités sont parmi les premières à être "perdues." C'est ce qui s'est passé pour la fabrication de batik à Java pendant les années 70.

- Les activités économiques des femmes sont mal saisies (chapitre n° 2) pour cause de méthodologie incorrecte de l'interrogation sur l'activité secondaire, l'activité tertiaire, etc ;
- Celui qui répond aux questions des enquêteurs n'est pas toujours la personne active elle-même, qui sera sa femme ou une autre parente présente au moment du passage de l'enquêteur ;
- L'enquêteur est souvent un homme et la personne interrogée est une femme, ce qui réduit le potentiel de rapport et d'ouverture ;
- La personne active elle même ne sait pas si son entreprise appartient au secteur formel, il est donc impossible de déterminer si l'emploi effectif est couvert par l'enquête des branches d'activité industrielle.

Nous avons déjà proposé des rectifications de la méthodologie de ces enquêtes qui augmenteraient leur valeur pour leur propre objectif, tout comme pour l'enquête qui peut concourir à notre but de recensement du secteur informel. Les principales corrections sont :

- Amendement du questionnaire enquête urbaine et de sa codification pour qu'il soit conforme à celui de l'enquête rurale sur la détermination des activités secondaires, tertiaires, etc. Pour cela il faut demander aux femmes de décrire tout leur emploi du temps et non pas seulement leurs activités principales et secondaires ;
- L'interrogation "est-ce que cette personne est couverte par la sécurité sociale dans ladite activité ?" dont la réponse est connue de tout membre adulte du ménage. Cette question sert de filtre : cette personne est-elle comprise dans les statistiques du secteur formel ?
- Amendement aux explications pour les enquêteurs pour qu'ils n'arrêtent pas leur questions à la réponse "femme au foyer" — même si le terme a une valeur descriptive à titre social, elle sert de fourre-tout par rapport aux analyses économiques.

Dans le secteur urbain, un des groupes exclus par le système de sécurité sociale est celui des agriculteurs. En zone rurale, nous avons déjà noté que la question de "l'informalité" ne surgit pas où il

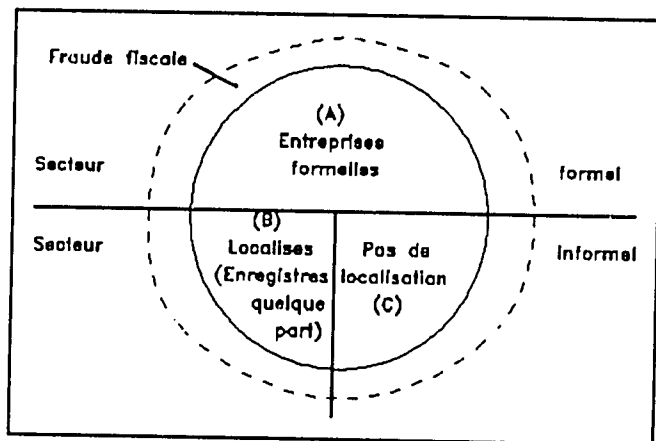
n'y a pas de dichotomie dans les enquêtes (l'agriculture de toutes sortes est considérée comme étant une activité, qu'elle soit axée sur le marché ou non). En zone urbaine, quelques unes de ces activités peuvent être capturées par des enquêtes d'exploitants agricoles et de production, mais celles qui ne sont pas capturées devraient être considérées comme "informelles" pour corriger les comptes nationaux et les collectifs d'emploi.

La solution appropriée à ce "sous-mesurage," si elle est trouvée, serait d'élargir la couverture à un échantillon représentatif des enquêtes de production fermières et agricoles, et non pas d'adapter la méthodologie des enquêtes du secteur informel urbain à une activité qui est déjà bien mesurée dans d'autres zones grâce à des techniques existantes.

Quant au procédé qui consiste à envoyer des hommes dans un ménage de femmes, nous n'avons aucune indication que ce soit un problème au Maroc, mais il serait bon de l'éviter.

Enquête sur les activités non-structurées 1989-90

Cette enquête sert à déterminer les activités non-structurées mais localisées à partir de l'enregistrement à la patente. Dans la conception de la Direction de la Statistique, résumée dans le graphique n° 5, l'activité économique peut être formelle ou informelle. La plupart des activités informelles sont enregistrées quelque part, principalement à la patente. Elles sont localisées et on peut les étudier à partir d'enquêtes statistiques. Seules les activités sans localisation, itinérantes ou illégales, doivent être étudiées par des monographies d'esprit anthropologique. Outre la fraude fiscale, les entreprises formelles sont connues des statistiques officielles et les activités sans localisation doivent être étudiées par une étude monographique. Les entreprises localisées sont couvertes par l'enquête sur les activités non-structurées 1989-90, avec un échantillon de 8.088 entreprises (pour une population estimée de 300.000 entreprises localisées).



Graphique N° 5 : Approche entreprises

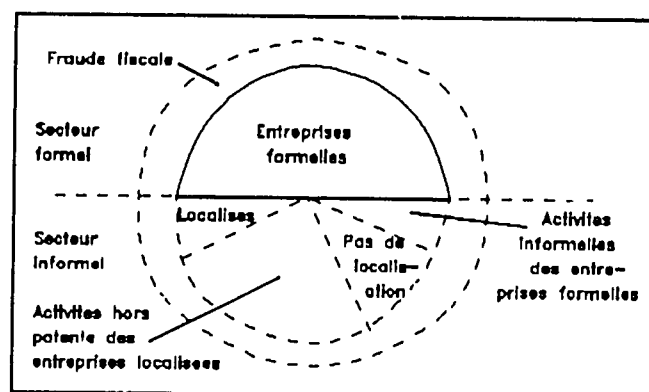
En principe, même un fichier de base biaisé peut donner un échantillonnage à corriger à posteriori pour se faire le reflet fidèle de la distribution sectorielle et géographique des entreprises.

Cette étude a un caractère attrayant pour les économistes. Un tel concept permet non seulement de faire l'estimation des valeurs moyennes des faits qui nous intéressent, mais également celle de l'écart-type, erreur standard d'estimation et des autres valeurs statistiques qui permettent les épreuves d'hypothèse statistique et économétrique. Les résultats d'une telle étude seraient inestimables pour les décideurs politiques. Malheureusement, nous croyons que la valeur statistique de cette enquête, bien que réelle, soit forcément limitée.

Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que les entrepreneurs ont une tendance marquée à nous répondre en atténuant les réponses sur les flux financiers, même devant des enquêteurs universitaires qui, après six à neuf mois de contacts, connaissent bien les vraies valeurs du flux. Certains enquêteurs, par le truchement de la DS, nous ont fait remarquer ce problème dans leur enquête. En bref, la précision statistique donnée par cette méthode est attrayante, mais fautive, pour cause de réponses biaisées. Ce problème serait encore plus grave s'il s'agit d'enquêteurs employés par la DS et donc considérés comme les représentants des pouvoirs publics et sujets à une certaine méfiance.

Dans le graphique no. 5, les lignes continues cernent des postes connus et seule la frontière de la fraude est inconnue. Cependant, en réalité, seul est connu le formel du formel (activités déclarées des entreprises formelles). Toute autre borne est inconnue, ce que nous représentons dans le graphique no. 6 par des lignes en pointillé, avec des amplitudes (la pondération) à déterminer à partir de la trace du facteur travail recensé par l'enquête sur les ménages. La correction prévue à posteriori ne sert pas quand les bornes sont inconnues.

Le graphique no. 6 indique également certaines lacunes dans la couverture de l'enquête sur les activités non-structurées. En principe, la correction à posteriori est en mesure de recevoir



Graphique N° 6 : Approche ménages

l'activité économique qui ne correspond pas à celle enregistrée au fichier de la patente, circonstance

habituelle pour les entreprises informelles. Cependant, les activités informelles des entreprises formelles ne font pas partie de la trame du sondage.

Cette dernière est créée à partir d'une liste d'établissements (la liste de la patente). La pondération peut être assez éloignée d'une enquête faite sur une liste d'entreprises, le phénomène étudié. Une entreprise peut n'avoir aucune patente, en avoir une ou plusieurs, selon le nombre d'établissements enregistrés, d'ateliers non enregistrés au foyer et d'activités non-localisées et non enregistrées, sous la gestion effective d'une seule personne.

Enfin, la méthode d'analyse sous-sectorielle aurait amélioré la précision des estimations par rapport à la précision du sondage probabiliste utilisé par la DS, pour les postes de données où cette méthode reste valable. Elle aurait également aidé à définir les liens entre les entreprises dans les voies sous-sectorielles et surtout, le choix des voies d'alternative.

Cette enquête a une importance incontestable dans l'estimation, avec une précision donnée, de certaines valeurs économiques. Cependant, le biais de la mesure des données financières indique qu'une autre méthode est essentielle pour saisir ces faits au coeur de l'action.

Images économiques des entreprises

Les données brutes de cette étude (DS, 1988b), à partir des bilans des entreprises, donnent un aperçu important des activités formelles des entreprises formelles. Ces données servent à définir la zone A du graphique no. 5, le complément donc des études sur le secteur informel. Cependant, le chercheur doit tenir compte des lacunes s'il s'agit de l'entreprise totale : les activités informelles des entreprises formelles (sous-traitance, non déclaration à la sécurité sociale, etc) et la fraude.

Comptabilité nationale

La méthodologie de la comptabilité nationale (DS, 1986a) reste la technique préférée pour cerner le secteur informel. Elle s'est développée peu à peu et elle réussit, en général, à mesurer le secteur. Pour certains secteurs importants, le BTP et les transports clandestins, des études ponctuelles servent à

compléter les données. Des travaux soigneux ont tenté d'éclairer des activités mal connues : l'entreprise individuelle, la production au noir.

Pour tenter de couvrir l'ensemble de la population des entreprises individuelles, on a recouru aux résultats du RGPH de 1982 et, en particulier, ceux relatifs à la distribution de la population active occupée selon la situation dans la profession et les branches d'activité. Là, il faut en estimer la production par emploi et par branche, pour passer ensuite à l'estimation de la production globale.

L'erreur, regrettable mais inévitable, de cette méthodologie demeure :

- Le sous-estimation de la population active féminine (déjà soulignée au chapitre 2) et qui peut se monter à 25 pour cent en zone urbaine ;
- La sous-estimation des entreprises d'après les listes administratives, surtout celle de la patente, pour cause de mortalité élevée des PME (24 pour cent des entreprises de l'enquête BTP avaient disparu 18 mois seulement après l'échantillonnage) et en état stable, l'estimation des naissances est égale ;
- *Idem*, de par le délai des entrepreneurs pour leur inscription à la patente et leur volonté de faire le maximum pour retarder l'entrée en vigueur de cette dernière, un fois qu'elle est inévitable (ce qui est vrai, nous l'avons vu, partout sur le terrain).
- L'erreur créée par l'hypothèse que les rapports quantité économique/facteur travail (par exemple : valeur de la production par emploi) pour les entreprises sans bilan sont proches des rapports pour les entreprises sous le régime IBP alors que ces rapports peuvent varier fortement entre sous-secteurs ; et
- L'erreur créée, pour certaines sous-branches, lors que des rééquilibrages ont été apportés à un poste qui était considéré comme ayant un degré de fiabilité moindre par rapport aux autres, c'est-à-dire l'hypothèse que la concurrence ne peut pas engendrer des variations importantes dans la production, etc, par ouvrier.

A partir de l'approche faite pour la comptabilité nationale, on peut reconstruire les activités, comme indiqué dans le graphique no. 6, où la ligne en pointillé indique les bornes inconnues auparavant et la ligne continue cerne le secteur formel. Cependant, les rapports X : travail ne peuvent pas être estimés à partir de la méthodologie utilisée auparavant. Pour cela, nous examinerons les résultats de la méthodologie de l'étude monographique.

Etudes monographiques

Plusieurs études monographiques ont démontré l'exploitation des entreprises dans le secteur informel. Malgré leur qualité croissante, elles ont tendance à favoriser, dans la sélection des entreprises, "l'informel de l'informel", les entreprises des pauvres et à défavoriser les entreprises dynamiques. Elles sont également concentrées au niveau de l'entreprise. Ceci sert à cerner les complémentarités de l'industrie, mais ne suit pas les voies verticales qui les lient dans un sous-secteur. Faute de rigueur économique, les enquêteurs n'ont pas déterminé jusqu'ici le caractère économique des entreprises formelles.

Cependant, ces études ont une capacité impossible aux statisticiens, de préhension et d'exactitude, des rapports économiques à l'intérieur de ces entreprises et des rapports économiques à l'extérieur, verticaux et transversaux. Et elles ont déjà servi à commencer à comprendre les interactions socio-économiques complexes qui "lubrifient" les voies de production et de distribution dans ce secteur.

Les études du professeur Mohamed Salahdine (cf. liste au chapitre 1) indiquent la diversité du secteur. Le Pr Salahdine continue ses études et a pu, lors d'un stage avec Mr de Soto à Lima, approfondir ses connaissances sur la recherche sur le secteur informel. Bien que les études déjà parues manquent de rigueur économique nécessaire pour une connaissance de l'importance du secteur informel, elles montrent la diversité d'approches qu'il faut pour étudier les entreprises, ainsi que la rentabilité potentielle de l'approche de formation anthropologique.

Les enquêtes en cours à Fes et à Meknès, effectuées par l'université de Fes sont en train d'améliorer la qualité des recherches au fur et à mesure des résultats des enquêtes sur le terrain. La formation préalable des candidats au doctorat, qui choisissent des activités déjà connues ou familiales pour mieux s'intégrer dans l'entreprise en vue de la qualité des réponses, reste un problème à résoudre.

C'est cette approche des équipes, pour cerner les données économiques, qui semble être la technique préférée pour les enquêtes sur le terrain, supérieure, et de loi, aux techniques d'échelle statistique. Pour valoriser cette approche, il faut améliorer la qualité du contrôle statistique sur le choix des entreprises pour pouvoir reconstituer l'ensemble de ces parts et en revanche, améliorer la formation en méthodologie économique.

L'étude de Ernst & Young (1989) démontre bien l'environnement administratif et économique qui sert à définir l'informalité au Maroc. L'étude était conçue par l'USAID en complément de l'étude qui sortira de cette analyse et ciblée sur le secteur formel. Il n'est pas étonnant qu'elle soit faible dans l'analyse du secteur informel. Cependant, l'équipe Ernst & Young avait fait des enquêtes sur le terrain sur la concurrence entre les grands informels et les marginaux des formels et l'adoption, par les entreprises informelles, des institutions formelles (par ex., le crédit). Les résultats de cette étude ne sont pas publiés dans leur rapport et il serait souhaitable qu'ils puissent mettre les données à la disposition des enquêteurs à l'avenir.

Les enquêtes sur l'habitat clandestin (Groupe A.S.U.) et sur le transport des marchandises (DS, Pr Salahdine) montrent la richesse de l'organisation informelle, mais elles ne sont pas évaluées ici pour leur contribution méthodologique.

NECESSITE DE QUANTIFIER ET DE DELIMITER LE SECTEUR INFORMEL

Les frontières d'un secteur à un autre sont très difficiles à identifier et l'un des moyens efficaces pour contourner la question est d'entamer des études autonomes et complémentaires :

- 1) Enquêtes ménages/emplois assez exhaustives pour permettre des recoupements avec les activités exercées dans le cadre d'une entité organisée et non organisée ;
- 2) Analyse sous-sectorielle pour découvrir les voies d'organisation des activités économiques, les métacentres qui permettent les recherches efficaces et peu onéreuses et les choix qui amènent au dynamisme et à la définition mêmes du secteur informel ; et

- 3) Enquêtes monographiques (sectorielles) qui prennent en considération toutes les spécificités par activité.

Autres études

Lorsque nous évoquons la notion d'adaptabilité, nous suggérons qu'une étude anthropologique soit entreprise pour l'identification des pratiques réelles utilisées dans le secteur informel au niveau des mécanismes financiers et celui du processus de la comptabilité ainsi que du développement de ces entités.

CHAPITRE QUATRE

APPROCHE DYNAMIQUE

L'approche dynamique de notre analyse du secteur informel nous renseigne sur les types de comportements de cette catégorie en tant qu'opérateurs économiques à l'égard des différentes politiques fiscales, économiques et régimes de réglementation, ainsi que sur leurs répercussions dans ce contexte.

Le dynamisme s'appuie sur quatre étapes distinctes de l'existence d'une entreprise : sa formation, son expansion (à l'abri de l'informalité), sa transformation en entreprise formelle et son expansion en concurrence avec l'informelle. Les éléments de la politique administrative et de réglementation auront leur influence sur chacune des étapes.

TENDANCE ACTUELLE DE L'EVOLUTION

Cette tendance ne peut être cernée qu'à travers un constat au premier degré de la situation des secteurs formels et informels dans l'environnement général et de chaque cas dans son environnement spécifique.

La méthode dynamique situe l'informalité à cheval entre une classe défavorisée (socialement ou économiquement) et une classe organisée (formelle). Les deux classes y accèdent par nécessité : pour la première, une nécessité de survie personnelle, pour la seconde, une nécessité de survie de l'entreprise. Entre ces deux classes, le secteur informel évolue par excellence là où l'accès est un choix pertinent et calculé. Ce dernier se développe par une synergie interne d'expansion auto-centrée. La dynamique des entreprises se voit dans : leur formation, leur expansion et leur transformation au formel. Le schéma que nous avons adopté de ces étapes dynamiques se trouve au Chapitre 2, graphique n° 4.

Les causes à l'origine du foisonnement de ce phénomène sont de différents ordres :

- Variables liées à l'environnement de l'informalité :
 - Exode rural,
 - Systèmes productifs organisés non-performants,
 - Faible taux d'intégration des jeunes (diplômés ou pas) ;
- Variables liées à l'investissement formel :
 - Conditions difficiles d'accès à l'investissement,
 - Procédures administratives et juridiques fastidieuses,
 - Mécanismes financiers fort complexes, difficilement accessibles et discriminatoires,
 - Pression fiscale élevée.

Par ailleurs, le renforcement de cette économie souterraine se fait par des mécanismes novateurs en termes d'activité et d'adaptabilité aux changements fréquents de conjoncture. C'est ce qui explique l'hyperthrophie du secteur tertiaire par l'apparition de nouvelles formes de commerces et de métiers.

Les enquêtes décrites au Chapitre 3 ne peuvent pas cerner cette dynamique importante de l'économie nationale. Pour cela il faut établir une étude longitudinale ayant pour but de suivre une (ou plusieurs) entreprise(s) dans le temps.

Les plus grandes entreprises peuvent bénéficier de programmes et de codes qui servent à subventionner leurs prix de revient par rapport à leurs concurrentes, les PME formelles. A plus ou moins long terme, les PME dynamiques se voient de moins en moins en termes relatifs et dans chaque secteur. Le regroupement des entreprises dans une distribution globale cache cette tendance bimodale des

distributions sectorielles. Cette situation aggrave ainsi l'écart entre le secteur dit "moderne" et le secteur "non organisé" et crée, de fait, une faille dans la dynamique générale du développement.

Cette notion de "non organisé" reste dans ce sens une terminologie erronée à plusieurs égards, dans la mesure où la structure possède toutes les caractéristiques d'un système de production performant, surtout en ce qui concerne l'existence de conventions commerciales, d'un système d'information et de communication souple (comparable au Ringui-Seido japonais) et de mécanismes financiers adaptés.

En plus de sa flexibilité, sa structure est rentable :

- Système de gestion simple (aucune bureaucratie) ;
- Technologie souvent maîtrisée pour des besoins précis ;
- Forte capacité de réaction par rapport au marché : changement d'activité ;
- Coût d'accès à l'investissement parfois peu élevé : certaines activités d'intermédiaires (courtage, distribution ...) peuvent être démarrées avec un capital zéro pour les activités des pauvres; ou
- Rentabilité financière peut-être élevée, les activités des pauvres mises à part.

A côté de cela, ce secteur vit sous un régime d'échappatoire fiscale et de manque de transparence total à l'abri des impondérables et de l'irrégularité des décisions gouvernementales.

L'incidence de ce phénomène sur l'économie générale est fort inquiétant du fait qu'il contribue aux distorsions des mécanismes de développement : une aggravation de la faille de transition entre les deux types d'économie (formelle et informelle) et une marginalisation des pouvoirs de l'Etat.

INADEQUATION DES POLITIQUES

Si on se réfère à une évaluation exhaustive du secteur informel, (voir méthodologie proposée, incluant toutes les formes d'activités localisées et non localisées), nous aboutirons à des grandeurs fort intéressantes en termes de participation à l'effort économique (taux d'emploi, niveau d'activité). Certaines statistiques avancent le chiffre de 76 pour cent du PIB (BIRD, 1988).

La quasi-totalité des secteurs d'activité au Maroc bénéficie du Code des investissements (le dernier en cours est le Code médical). La distribution des accords du Code des Investissements et son évolution sont indiqués ci-dessous:

	1984		1988	
	Nbre d' <u>établismnts</u>	Invest. <u>DH Mil</u>	Nbre d' <u>établismnts</u>	Invest. <u>DH Mil</u>
Agriculture	302	811	465	1.473
Cuir et chausseurs	49	84	81	429
Industries textiles	221	633	657	1.804
Autre confection	461	1.250	609	2.077
Totale	1.033	2.778	1.812	5.783

Pourcentages

Agriculture	29%	19%	26%	26%
Cuir et chausseurs	5%	2%	5%	7%
Industries textiles	21%	15%	36%	31%
Autre confection	45%	65%	34%	36%

Ceci signifie que tout nouvel investissement nécessite un abattement douanier et une période d'exemption fiscale pourqu'il soit viable au début et ne soit pas étouffé sous la pression des charges. Dans le cas où une entreprise n'en bénéficie pas, elle risque de tomber sous le poids d'une fiscalité écrasante et de conditions d'investissement peu prometteuses. De cette approche découlent des propositions d'ordre général :

- Dans le cadre d'une politique générale, généralisation des avantages et non pas des codes préférentiels ;
- Abattement partiel des impôts et des droits de douane dans le but d'élargir l'assiette. Le niveau devra être évalué et fixé par le truchement d'études spécialisées mettant en relief le manque à gagner dû à la non-déclaration et à la sous-déclaration des impôts, de la contrebande, *etc.* ;
- Eviter la notion d'assistance et d'aide. En effet, la plupart des entrepreneurs du secteur informel ont appris à compter sur leurs propres moyens. Il serait intéressant de profiter de cette synergie de la majorité pour généraliser ce comportement ;
- Adaptation (simplification) de la législation et des procédures administratives ;
- Adaptation des mécanismes financiers aux besoins réels.

Si l'on analyse les conditions en termes comparatifs pour l'obtention de ces performances entre les deux secteurs, la différence est de taille et on aura la certitude de pouvoir profiter :

Secteur organisé	Secteur non organisé
<ul style="list-style-type: none"> ● Codes des investissements ; ● Primes par emploi créé (5000 Dh) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ● Capitaux non-déclarés à la patente , ● Bas salaires, non-paiement des frais sociaux ;

- Régimes douaniers ;
- Bénéfice de zones industrielles ;
- Bénéfice du système financier ;
- Code d'exportation ;
- Contrebande, importations clandestines ;
- Loyers réduits ou à zéro en zone résidentielle ;
- Système financier informel ;
- (Equivalent néant).

Alors que l'un est assisté, l'autre en revanche compte sur sa propre synergie de développement. Un tiers du secteur organisé non-assisté est marginalisé par le processus (Ernst & Young, carte 2.4.2). Donc l'effort des entrepreneurs (et aux dépens de la fiscalité) est soit de s'insérer dans les programmes privilégiés de l'Etat, soit de glisser dans l'informel.

En termes d'incidence, les effets sont pervers : malgré la mobilisation de tous les efforts de développement (politiques, finances, ressources humaines ...), les résultats sont sporadiques (déficit budgétaire, crises caractérisées, besoin de réglementation et de réajustement), d'où une nécessité perpétuelle d'aide et d'assistance. En revanche, le secteur informel subit tous les déboires de conjoncture du fait de mécanismes de réglementation qui lui sont intrinsèques.

Ce qu'il est important de savoir à travers cette notion de faille de transition, c'est que toute injection de moyens supplémentaires pour la dynamisation du secteur organisé risque d'engendrer un phénomène de rendement marginal décroissant à l'échelle globale dans la mesure où cette politique ne fera qu'aggraver cette faille car chaque secteur se développera de manière autonome sans effets profonds de transfert de richesses.

Mais, il est tout aussi important de savoir que toute assistance mal conçue auprès des PME ou du secteur informel risque également d'aggraver cette faille, car cette assistance sera retirée à partir d'un seuil de chiffres d'affaires ou d'emploi et le stimulant de transition sera ainsi diminué.

Ecart entre la législation et la réglementation

Dans le processus de l'enregistrement au Maroc, l'entreprise doit faire face à une gamme importante de charges fiscales locales et professionnelles. La plupart de ses charges (patente, taxe urbaine, impôt sociétaire, salaire minimum, IGR ...) restent impayées quel que soit le niveau de l'activité, d'où la peur de ne pouvoir remplir ces exigences dans leur totalité. Ce manque de gradation entre l'exonération et plein tarif décourage la transition en zone grise où les risques de détection officielle dépassent les amendes (officielles et "officieuses") payées par ceux qui demeurent "informels".

Il est inutile de mentionner le cas de la forme sociétaire (S.A., SARL, ...) dans la mesure où sa préhension reste la panacée et le domaine du spécialiste, et parallèlement, cela nécessite un budget important, aussi bien au niveau de la création (entre 5000/12000 DH) qu'au niveau de la gestion quotidienne (1000 à 2000 DH/mois). Cependant, c'est la forme préférée pour les PME marocaines, choisie par 98 pour cent des entreprises, contre deux pour cent de l'ensemble des sociétés en nom collectif et des sociétés en commandite (Ernst et Young, Annex 5.A). Les entreprises individuelles ne sont pas prises en compte dans ces chiffres.

L'entrepreneur qui considère ses comptes comme fonds personnels, et puisque ce sont toujours ses propres capitaux qui courent des risques, il sera toujours tenté de minimiser les risques hors de sa spécialité, c'est-à-dire l'administration, la comptabilité, et surtout la fiscalité. La quasi-absence de la forme commandite de comptabilité, l'absence des formes plus adéquates pour la croissance dans le formel est fort significative de l'importance de la faille structurelle entre le formel et l'informel.

L'esprit à l'origine de la naissance d'une activité informelle se développe à l'instar de certaines réglementations en vigueur (soit par ignorance, soit de manière réfléchie, du fait des avantages immédiats réalisés). L'existence de facteurs facultatifs, comme l'absence de local dans la plupart des cas, ou la soustraction partielle ou totale de sa production, aggrave la fraude dans les entreprises formelles et favorise le choix d'organisation informelle de toute activité.

L'entrepreneur imagine mal entamer un processus d'enregistrement légal pour plusieurs raisons :

- Absence de vulgarisation des pratiques administratives : dans son système de valeurs, l'entrepreneur pense qu'il n'est pas éligible pour ces formalités qui restent la l'apanage des "autres" ;
- Expériences vécues avec l'administration dans son quotidien qui créent ce comportement de psychose et donc d'absence de transparence ;
- Parmi les entreprises précaires, la nécessité d'une comptabilité (même précaire elle-même comme la déclaration forfaitaire) vis-à-vis de laquelle le promoteur affiche une incompréhension totale et un état de dépendance passive à l'égard des "fiduciaires comptables" et de l'administration fiscale.

Nous proposons une série d'études sur les politiques, la législation et la réglementation en vigueur afin de déceler un régime plus souple et gradué qui comporte les avantages de croissance (au-delà d'une certaine taille non connue auparavant par l'entrepreneur), dont certains pourront transcender les inconvénients de l'enregistrement. Les résultats de ces études peuvent amener à une transition plus en douceur entre les deux régimes.

Système de financement

Nous pouvons constater qu'une corrélation très forte existe entre les finances et le statut légal : informel, aucune contact débiteur ; formel, crédit parfois supérieur aux normes imposées par la prudence fiduciaire. Mais parallèlement, il existe un système de crédit qui nous paraît être le noyau de tout effort pour appuyer la croissance des PME productives.

De par leurs dimensions, les institutions financières sont faites à l'image des établissements publics : exhaustivité des procédures, bureaucratie, clientélisme ...

Au niveau fonctionnel, les conditions d'accès à toute espèce de crédit formel restent fastidieuses et lentes :

- Manque de vulgarisation et d'adaptation de l'information pertinente sur les pratiques bancaires ;
- Manque de contacts réguliers entre le client et le banquier qui doit connaître l'affaire du premier ;
- Forte centralisation des décisions du crédit au niveau des sièges des banques.

Les procédures sont lourdes et exhaustives pour l'établissement d'un dossier bancable. Le délai **minimum** pour l'obtention d'un crédit quelle que soit sa nature (exploitation ou investissement) dépasse les trente jours, quel que soit le style de banque (privée ou publique), le degré de connaissance de pratiques et le degré de contacts personnels avec le banquier.

Les tentatives d'assistance demeurent inadaptées. Pour les activités informelles ayant atteint un certain niveau d'organisation, un crédit dit "artisanal" a été mis en place par la Banque Populaire. Ce crédit distingue trois catégories de niveau de financement du fonds de roulement (hors-taxe 19 pour cent), avec un effet pervers de taux d'intérêt qui va à l'inverse des coûts (risques et frais fixes d'administration) de crédit :

- Le petit crédit : moins de 20.000 DH, à 6 pour cent d'intérêt ;
- Le crédit moyen : entre 20.000 DH - 50.000 DH, à 8 pour cent d'intérêt ;
- Le grand crédit : plus de 50.000 DH, à 13 pour cent d'intérêt.

Ce crédit est obtenu soit par le biais un cautionnement mutuel soit par celui d'un crédit artisanal classique après reconnaissance par le Ministère de tutelle du caractère artisanal de l'activité.

Lorsque l'on analyse le système même de fonctionnement de l'activité artisanale, on reste perplexe quant à l'efficacité de ce genre de crédit. En effet, l'existence de la saisonnalité dans la plupart des secteurs et la ponctualité de certaines occasions fait que la réussite d'une transaction repose dans la rapidité de réaction au marché, et, à ce niveau, c'est la disponibilité des fonds qui est décisive (quoique le type de crédit soit intéressant). Les subventions défavorisent la globalisation de ce programme "charitable" et amènent à une discrimination (octrois non-liés à la valeur économique des projets candidats) dans l'accès au crédit.

Les systèmes de financement dans le secteur informel par le biais du capital commercial restent toujours plus performants que les systèmes bancaires : rapides, disponibles, souples et extensibles.

SIMULATION D'UNE TRANSFORMATION AU FORMEL

Cette section a pour objectif de mettre en place les passerelles entre les deux structures afin de ressouder la "pyramide de développement", et que toute politique entreprise ait un caractère d'ensemble diffus et non pas localisé sur une seule catégorie.

La transformation au formel est totalement identique à l'établissement d'une entreprise, dont les difficultés sont déjà bien étudiées par Alj Hakim *et al* et résumées par Ernst et Young. L'établissement juridique et administratif d'une entreprise industrielle ou commerciale demande une série de onze procédures, chacune avec ses exigences de mobilisation de temps et d'argent qui font perdre au promoteur des bénéfices potentiels et son objectif fondamental. Ces procédures sont :

- **Obtention du Certificat négatif** du registre du commerce à Casablanca. Seules 9.000 sur 14.000 (64 pour cent) demandes en 1988 aboutissent à l'obtention du certificat ;
- **Désignation du domicile légal**, même si elle est illégale, une résidence peut servir d'adresse temporaire ;

- **Inscription à la patente**, avec déclaration automatique auprès de l'administration fiscale (au-delà de cette étape la patente est imposée quelle que soit la rentabilité et même la mise en exploitation de l'entreprise ;
- **Enregistrement des documents officiels** auprès de la Division de l'enregistrement local du Ministère des Finances ;
- **Annonce légale** des articles de constitution en société au Journal Officiel et dans un journal commercial ;
- **Immatriculation au registre du commerce local** auprès du Tribunal de première instance, avec des délais importants (2.000 en 1988 équivalant à 14 pour cent des demandeurs du Certificat négatif) ;
- **Obtention de l'autorisation d'importation**, le cas échéant, même si l'entreprise ne cherche pas l'immatriculation au Code des investissements ;
- **Enregistrement auprès du service des Impôts**, pour l'impôt sur les Sociétés (service des impôts directs) et la TVA (service des impôts indirects et des taxes assimilées), avec des formulaires difficiles et des délais d'un mois ;
- **Enregistrement auprès de la CNSS**, où le chiffre de 3.500 en 1988 représente 25 pour cent du nombre de demandeurs du Certificat négatif ;
- **Légalisation et numérotation des feuilles du grand livre**, avec chaque page timbrée par le Tribunal ; et
- **Légalisation et numérotation du livre salarial**, par l'Inspection du Travail.

Dans l'ensemble, Akj Hakim *et al* (p. 179) trouvent que compte tenu des formalités interminables et incohérentes et du besoin de s'adresser à de multiples interlocuteurs, le délai peut dépasser deux ans. Ernst et Young trouvent (dans leur échantillon des entreprises ayant réussi à s'inscrire) un délai de 6,6 mois.

La Lettre Royale du 21 juin 1989, entrée en vigueur par une circulaire du Premier ministre du 21 juillet, a limité la période maximum d'étude des dossiers à deux mois, délai au-delà duquel tout projet n'ayant pas reçu de réponse est considéré comme étant accepté. Il reste à voir le comportement des autorités lorsqu'elles rencontrent une entreprise établie par "défaut" d'accord de leurs services. D'une façon plus générale, la diversité d'interventions gouvernementales dans la création et l'opération des entreprises est évidente dans cette liste.

L'étude du processus de transformation au formel peut suivre deux voies : 1) comment adapter les réglementations en vigueur afin de mieux les adapter aux pratiques comptables marocaines, et 2) comment évaluer les par rapport à l'enregistrement.

Comptabilité

Lorsque nous évoquons la notion d'adaptabilité, nous suggérons qu'une étude anthropologique soit entreprise pour l'identification des pratiques réelles utilisées dans le secteur informel tant au niveau des mécanismes financiers que du processus de comptabilité, et de développement de ces entités.

En effet, il s'agit de systèmes spontanés nés de la pratique des affaires et du vécu de ces personnes dans leur quotidien et qui, jusqu'à preuve du contraire, ont fait leurs preuves.

Le but de cette étude serait l'adaptation de procédures administratives plus souples, pour remplacer le système courant bimodal de "régime forfaitaire" au bilan européen.

Enregistrement

Le dynamisme de la transition au formel et les obstacles à cette transition ne peuvent être saisis que grâce à une étude de cas concrets ou à une simulation de création formelle d'entreprise.

Au Maroc, ni les statistiques sur le processus (v. Ernst et Young), ni le catalogue des obstacles réels et potentiels (v. Alj Hakim, Arrach et Bahraoui) ne peuvent se traduire dans les difficultés auxquelles une personne donnée doit faire face pour transformer une entreprise qui est viable dans le secteur informel en une entreprise formelle.

Mr de Soto a bien montré les lassitudes du passage au formel grâce à une simulation de la création et de l'enregistrement d'une société. Sa simulation avait montré qu'une personne aux moyens modestes doit prévoir 289 jours pour remplir les 11 procédures administratives et fiscales (cas d'une entreprise de confection à Lima). C'est par coïncidence que le Maroc impose aussi 11 procédures (Ernst et Young, p. 13). Dans son étude, le coût financier (coûts pour conformité aux procédures (\$ 194) plus bénéfices nets non-réalisés du fait du délai (\$ 1.037 ou cinq fois les frais de régularisation) d'accès au formel s'élevait à 32 fois le salaire mensuel minimum.

On peut critiquer son étude (pour avoir par exemple utilisé les avocats du secteur formel tout en refusant d'utiliser des "expéditeurs" du secteur informel qui assurent la plupart des enregistrements), mais sa critique s'applique également au Maroc.

Les statistiques démontrent l'importance des entrepreneurs qui réussissent à passer avec succès toutes les étapes de la création, mais elles ne donnent aucune idée sur les goulots d'étranglements effectifs (identifiés ou non).

Ce passage est essentiel aussi pour l'enregistrement éventuel des entreprises dans la fiscalité, afin d'élargir l'assiette fiscale pour pouvoir assouplir les pressions fiscales exercées sur les autres entreprises.

Une étude de méthodologie anthropologique s'appuyant sur un cas concret suit l'entrepreneur dans le processus administratif complet sanctionné par une réussite ou un échec. Les études de cas prévues au Chapitre 3 peuvent également nous renseigner sur les difficultés d'accès au formel. Cependant, nous

préférons la méthodologie de Mr de Soto pour sa vue directe du problème, pour sa simplicité et pour sa force.

Nous proposons donc une simulation conforme à la terminologie de Mr de Soto pour lancer une entreprise au Maroc. Cette simulation donnerait de renseignements très utiles aux décideurs de la politique économique, fiscale, législative et de réglementation.

CHAPITRE CINQ

RECOMMANDATIONS

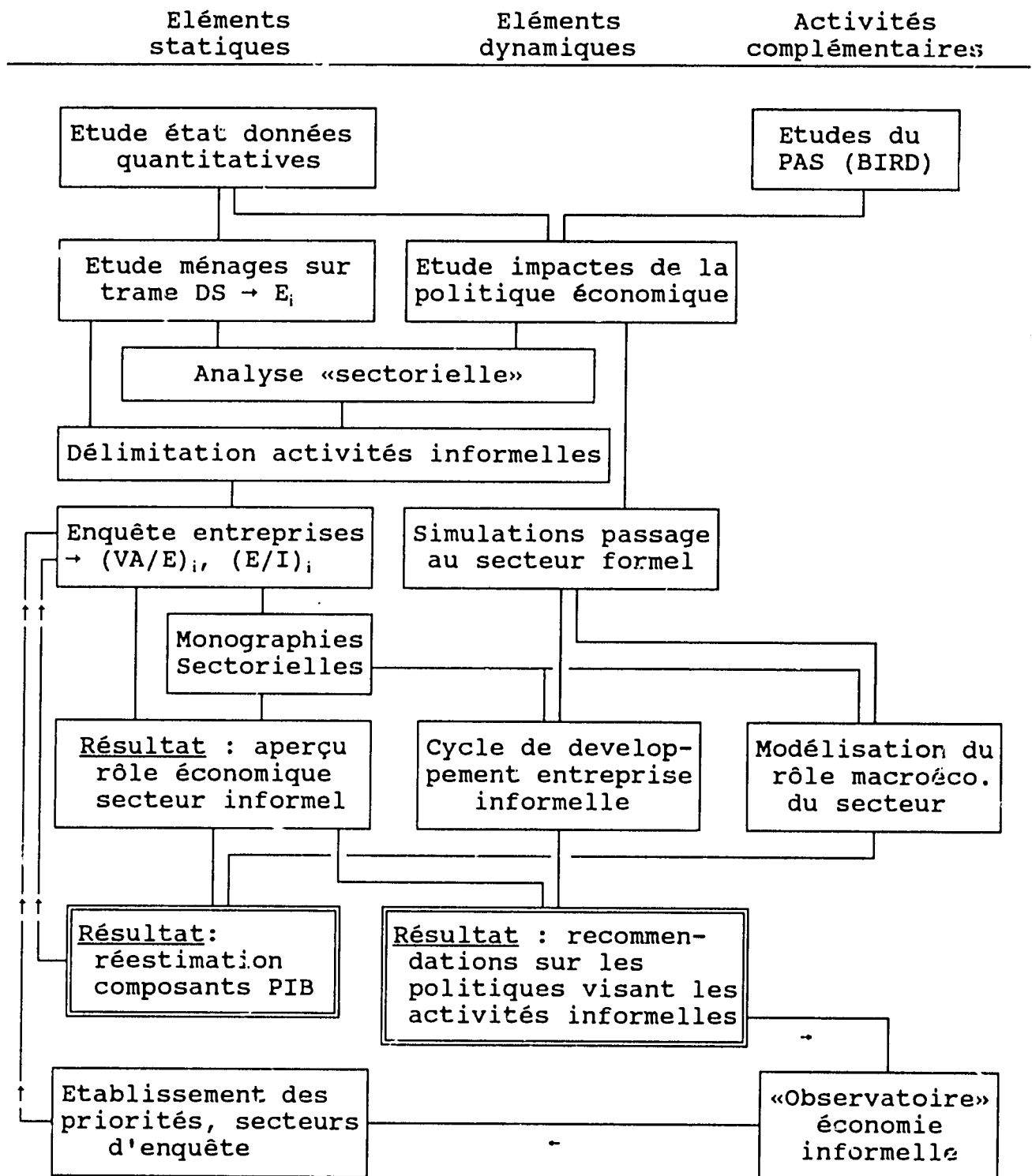
Des recherches sur le secteur informel doivent passer par une collaboration entre les secteurs publics et privés. Le Ministère du Plan a des capacités puissantes de recensement de la distribution d'une activité à l'échelle nationale et, d'autre part, une voix de décideur de politique dans la dialogue nationale ; le Plan servirait d'avocat de l'informel dans la conception et la mise en oeuvre des politiques. Les universités et les groupements de recherche privés sont plus éloignés du gouvernement par les entrepreneurs et, avec leur capacité de cerner sans biais et en profondeur le fonctionnement des activités, sont les unités de préférence pour les contacts sur le terrain avec le secteur et pour l'analyse critique des hypothèses scientifiques ou des régimes politiques touchent le secteur.

La structure proposée pour la gamme d'enquêtes nécessaires afin de comprendre le secteur informel est résumée dans le tableau n° 1. Le calendrier du programme se trouve au tableau n° 2. Ce tableau donne également la séquence nécessaire des études proposées. Les enquêtes proposées sont : aperçu du secteur (éléments statiques) et transition des unités du secteur (éléments dynamiques). Des activités complémentaires essentielles à la réussite de cette stratégie sont montrées à leur emplacement relatif au tableau ; deux études ponctuelles (étude comptabilité, étude finances) ne sont pas incorporées.

APERÇU DU SECTEUR (ANALYSE STATIQUE)

Pour mieux comprendre l'importance quantitative du secteur informel il est nécessaire 1) de lancer un système de sondage avec une trame appropriée, 2) de sélectionner des enquêteurs susceptibles de gagner la confiance des personnes interrogées et 3) d'élaborer un questionnaire susceptible d'identifier les caractéristiques de la "nature informelle".

TABLEAU N° 1
 ELÉMENTS DE L'ENQUÊTE SECTEUR INFORMEL



Le Chapitre 2 décrit les méthodes utilisées ailleurs pour résoudre le manque de données sur le secteur informel. Dans notre étude critique au Chapitre 3 et ici-même, nous avons déterminé que la meilleure façon d'étudier ce secteur, et surtout son importance économique et fiscale, sera à travers sa trace sur le marché du travail. Les enquêtes sur les ménages sont en mesure de saisir ce marché et d'identifier les activités, si elles peuvent être reliées aux activités enregistrées comme formelles.

Importance de l'emploi

Un modèle pour l'analyse de la trace marché du travail du secteur informel commence par l'enquête sur les ménages. Si l'activité i est recensée dans une enquête sur le ménage j , sans connaître l'emploi global on peut constater que :

$$\frac{E_i^s}{E} = \frac{E_i^s}{E^s} \cdot \frac{E^s}{E} = \frac{\sum_{j=0}^t e_{ij}}{E} \quad (1)$$

où : $i = 1, \dots, k =$ emplois formels
 $i = k+1, \dots, n =$ emplois informels des entreprises formelles
 $i = n+1, \dots, t =$ emplois informels proprement dits
 $E =$ population active totale
 $E^s =$ échantillon actif total ($s =$ "échantillon").

Seul k est connu auparavant, n et t sont à déterminer.

On connaît l'emploi global du secteur formel à partir des rapports industriels et assimilés. En réalité il y a deux postes : emplois formels et emplois non-déclarés des entreprises formelles. Ces derniers ne bénéficient pas de la sécurité sociale et font partie de l'informel. Le premier poste donne un facteur de correction X à la statistique : la rapport E_i véritable (valeur population) : E_i^s enquêté (valeur échantillon).

L'emploi donné par cette méthodologie après correction, et l'emploi par activité informelle, sont donc :

$$E = \sum_{i=1}^k E_i^s \cdot X + \sum_{i=k+1}^n E_i^s \cdot X + \sum_{i=n+1}^t E_i^s \cdot X \quad (2)$$

$$E_i = \left(\frac{E_i^s \cdot X}{E} \right) \quad (3)$$

Le système de sondage doit être le domaine du Ministère du Plan, sur la base du recensement national de la population et des enquêtes ménage-emploi :

- Le questionnaire de cette enquête doit être réglé de façon à cerner toutes les activités des membres du ménage, en suivant le modèle déjà introduit dans l'enquête sur le secteur rural ;
- Le questionnaire devrait faire le distinguo entre les activités formelles ($i = 1, \dots, k$), les activités informelles ($i = k+1, \dots, n$) pour les employés des sociétés formelles, et donc préciser quels sont les travailleurs enregistrés dans les statistiques officielles sur le secteur formel et lesquels en sont exclus. Pour cela, il suffit d'ajouter une question-filtre : "Est-ce que vous cotisez à la Sécurité Sociale?". La réponse est connue de chaque travailleur et de sa famille. Ceci ne différencie pas les travailleurs dans des entreprises informelles et les travailleurs informels des entreprises du secteur formel, une distinction qui n'est peut-être pas reconnue par le travailleur et qui peut être établie seulement plus tard au niveau d'études sur le terrain.

La population active est constituée par les personnages d'âge actif (15 ans et plus) qui sont déclarées appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Personnes ayant déclaré spontanément exercer une activité ou être sans travail ;
- Personnes ayant déclaré spontanément être inactives (femmes au foyer, retraités, vieillards ou infirmes, étudiants, militaires) et qui à une question subsidiaire se sont déclarées exercer, ne serait-ce que partiellement, une activité économique ;
- Chefs de ménages ruraux disposant d'une exploitation agricole et dont tous les membres se sont déclarés au chômage ou sans activité. Dans ce cas le chef de ménage a été classé actif sur de l'exploitation agricole.

Certaines femmes ont déclaré spontanément être inactives (femmes au foyer) sous prétexte que le marché de l'emploi ne peut les employer, et, à une question subsidiaire, ont répondu avoir une activité marginale dans l'artisanat ou dans des travaux agricoles. Ces femmes, notamment celles âgées de 18 à 59 ans, ont été assimilées en 1984 à des actives occupées en qualité d'indépendantes à domicile ou aides familiales (lorsque leur production est destinée au marché).

Cette dernière catégorie constitue ce que l'on appelle la population active marginale qui est récupérée sur la base d'une activité secondaire ou considérée comme telle dans les enquêtes. Elle est constituée principalement de "femmes au foyer".

Ces améliorations donneraient une survalueur importante aux données sur l'emploi en tant qu'intrant des comptes nationaux. Et ce, sans coût aucun, ou presque, pour le Plan.

Les résultats de cette enquête seront les emplois par activité (formulaire n° 3), données plus précises que les données actuelles. A partir d'une liste par importance, le comité de surveillance de cette étude (ou «observatoire» du secteur, si notre dernier conseil est accepté) peut établir l'importance relative des activités informelles par secteur.

Les activités les plus importantes au Maroc et les plus à même de devenir dynamiques sont à déterminer à partir du dépouillement de cette enquête. A titre indicatif, Mr de Grazia a résumé des activités principales ailleurs :

Universelles

- BTP et assimilés, confection, restauration, nettoyage et domestiques.

Spécifiques

- Italie : Textiles, maille, alimentation, ferronnerie, électronique, pêche ;
- R.U. : Réparation voitures, redécoration domestique ;
- France : Commerce vêtements, agriculture, hôtellerie, approvisionnement, transports biens, boucherie, comptabilité, agents fonciers ;
- RFA : Peinture, réparation voitures ;
- Suisse : Agriculture, hôtellerie, approvisionnement, soins à domicile ;
- Suède : Ecole maternelle, domestiques, commerce ambulant, réparation voitures ;
- Benelux : Agriculture, artisanat, commerce de détail ;
- Espagne : Tissage à domicile, chausseurs, agriculture, commerce de détail ;
- USA : Agriculture, hôtellerie et restauration, nettoyage, une gamme de petites entreprises individuelles.

La liste par ordre de priorité pour le Maroc est à déterminer, mais elle peut inclure trois ou quatre des postes suivants :

- Transports ;
- Distribution ;
- Confection ;
- Ferronnerie ;
- Commerce ;
- BTP et métiers assimilés ;
- Artisanat de services modernes ;
- Restauration ;
- Agriculture en milieu dit "urbain".

Des enquêtes BTP et restauration (cette dernière uniquement à Rabat-Salé) existent, et l'USAID a déjà effectué un appel d'offres pour une enquête sur les circuits de distribution. Rappelons que cette liste ne sert qu'à titre indicatif, et que les enquêtes finances et comptabilité sont également à part.

Recommandations : 1) l'enquête ménage-emploi servira à établir une matrice relative à l'importance quantitative des entreprises informelles par domaine d'activité et par zone (urbaine ou rurale) ; 2) la conception des questions supplémentaires saisira toutes les activités et doit être réalisée par une équipe Plan-et-Universitaires dans le but de mieux coordonner les activités sur le terrain avec les capacités statistiques à grande échelle du Ministère du Plan.

Importance économique

En partant du côté marché du travail, l'importance économique du secteur et les rapports intersectoriels seront déterminés à partir des rapports productivité travail, salaire, capitaux par ouvrier, etc. Dans la matrice analytique, ce sera :

$$V = \sum_{j=1}^m E_j \cdot \left(\frac{V}{E} \right)_j \quad (4)$$

où "V" représente n'importe quelle valeur économique (valeur ajoutée, chiffre d'affaires, salaires, capitaux, impôts, etc.). (P.M. : $PNB = \sum_j V_j$, où V est la valeur ajoutée).

Dans nos entretiens sur le terrain et avec l'équipe de la Direction de la Statistique, nous constaterons que les enquêtes statistiques ne peuvent pas saisir sans biais extrême les rapports V/E à l'intérieur de l'entreprise. Les rapports économiques ne peuvent être saisis qu'à partir des études sectorielles à travers des échantillons représentatifs réduits et en complément de l'étude quantitative. Ceci est le domaine des enquêteurs universitaires et de leurs études monographiques.

Mais ces monographies ont certes leurs propres problèmes, surtout au niveau statistique. Le défaut principal de ces monographies, le manque de rigueur économique dans la définition des services des facteurs de production (service capitaux et non pas la valeur des machines dans le bilan, par exemple), est à combler avec l'assistance d'un statisticien-économiste au sein des équipes qui seront formées, de la conception de l'échantillon au niveau municipal, et du comité de conception et de coordination des études.

Les informations à obtenir par ces études :

- Choix technologiques et investissements ;
- Emplois et salaires ;

- Chiffre d'affaires et valeur ajoutée ;
- Interactions entre secteur formel et informel (finances et fiscalité, importations directes et indirectes, circuits de distribution et de l'approvisionnement) ;

qui seraient les multiplicateurs des cellules de la matrice pour déterminer l'impact économique du secteur informel (comptes nationaux) sont, certes avec une certaine difficulté, à saisir par l'enquêteur sur le terrain.

Une certaine collaboration est proposée pour profiter du savoir spécialisé que ces deux groupes apportent au débat. La supervision globale doit être la responsabilité du Directeur du Plan, même s'il n'est pas directement engagé dans les enquêtes qui en résultent.

Recommandations

1. Que les universitaires sous la tutelle de la Direction du Plan et les professionnels du Plan travaillent ensemble, au cours d'un séminaire, pour convenir des définitions de l'interprétation sur le terrain des concepts économiques.

Parmi les concepts nécessaires à une recherche valable il y a :

- Valeur du temps et escompte ;
- Différenciation entre des valeurs réelles et nominales ;
- Mesure du stock de capitaux, de leur flux et de leur rendement (coefficient de récupération de capitaux pour comparer le capital acheter ou loué) qui demande une compréhension de la durée de vie économique et la valeur résiduelle en termes réels et non pas nominaux ;
- Mesure de l'emploi (flux de services, sous-traitance, travail à la pièce) ;

- Taux interne de rentabilité financière (par exemple, sur l'emplacement du stock à vendre en consignation).

Les concepts qui devraient être compris en utilisant moins de détails par les travailleurs sur le terrain comprennent, entre autres, les suivants :

- Analyse du sous-secteur — signification et mise en oeuvre ;
- Analyse de sensibilité et échantillon — une révision pour les travailleurs sur le terrain.

Ce séminaire pourrait être réalisé par une équipe du Plan-Université-spécialistes avec une équipe de planification de deux personnes pendant quatre semaines et la participation du spécialiste par courrier et télécopieur, suivi d'une séance de travail organisée par le Plan avec la participation du spécialiste, dont le coût dépendrait du nombre de personnes engagées, et consisterait en deux jours de présentation et de débats et d'une journée de débats conjoints pour examiner comment les résultats peuvent être incorporés à la conception de l'enquête et aux sessions de travail des équipes d'étude.

2. Que les études sur le terrain soient choisies par cette même équipe et une liste de priorités établie par l'enquête sur les ménages et par l'analyse sectorielle sur les voies de transformation et leurs nodules éventuels.
3. Que les équipes d'étudiants et de professeurs pour le premier passage de l'enquête sur le terrain soient formées lors d'un séminaire de sensibilisation aux concepts économiques et aux méthodes d'approche anthropologiques. Les études seront conseillées par un démographe-statisticien détaché du Ministère du Plan afin de garantir la pertinence et l'utilisation d'échantillonnages corrects, et d'assurer l'aval des autorités municipales pour les équipes.
4. Que les travaux aboutissent à une conférence desdits chercheurs et de spécialistes locaux et internationaux pour présenter les résultats et, de plus, les recherches assimilées, au Maroc et ailleurs. Cette conférence amènerait la modification des comptes nationaux et l'établissement de priorités pour les recherches à l'avenir.

L'administration à long-terme du processus intégral sera accomplie par la Direction du Plan. Il serait utile de programmer soit un spécialiste à long-terme pour accomplir les différents rôles demandés dans le programme de travail, soit plusieurs voyages d'un ou plusieurs des spécialistes, requis dans le programme de travail, pour appuyer l'administrateur. Ceci dit, l'administration comprendrait 1) un spécialiste marocain à long-terme, **et**, soit :

- 18 personnes/mois d'assistance à long-terme, une personne ;

ou

- De l'assistance "ponctuelle" de spécialistes à plusieurs étapes des enquêtes, ensemble avec une personne/mois d'assistance "à longue distance" (téléphone, courrier, télécopieur).

La dynamique du secteur informel

L'analyse sous-sectorielle considère la totalité des voies alternatives de distribution. La mutation de la structure de l'économie informelle est liée à l'évolution différentielle des voies alternatives et des modes d'organisation à l'intérieur de chaque voie : l'entrepreneur a le choix entre des canaux concurrentiels différents, y compris la distribution et la commercialisation, plus importante que le choix qualité-prix de produit.¹ La recherche sous-sectorielle donnerait une vue d'ensemble au comité de surveillance du projet.

L'importance *dynamique* du secteur, de par sa structure bi-modale (la faille centrale de la structure), ne peut être saisie qu'à travers une étude de cas concrets ou une simulation de création formelle d'entreprise.

¹"Par exemple, la petite entreprise souvent traite de crises comme : demande incertaine, information rare, marge bénéficiaire basse, mobilité de facteurs réduite - par la négociation d'accords avec ses clients ou fournisseurs, ou par l'incorporation dans son entreprise de fonctions multiples telles que le commerce de détail ou l'approvisionnement." Boomgard et al, 1986, p. 17.

Une étude de méthodologie anthropologique s'appuiera sur un cas concret et suivra l'entrepreneur tout au long du processus complet administratif sanctionné par une réussite ou un échec. Cependant, nous préférons la méthodologie de Mr de Soto pour sa simplicité et sa force.

Recommandations

1. Une gamme d'études sous-sectorielles sur les interrelations entre entreprises par des voies de distribution, faites par des chercheurs marocains avec une assistance technique au démarrage, aurait des rendements élevés dans le déchiffrement du système d'organisation dans le secteur informel. Sans étude initiale, nous ne pouvons identifier les sous-secteurs à analyser. Nous proposons trois études à déterminer, chaque étude nécessitant un enquêteur marocain et trois spécialistes en analyse de sous-secteurs. Chaque étude sera composée de trois semaines de travail sur le terrain, une semaine pour rédiger les résultats, soit quatre semaines.
2. Une simulation qui se conformera à la terminologie d'Hernando de Soto d'enregistrement d'une société en prenant le rôle de l'entrepreneur. Cette simulation serait accomplie par une équipe de marocains comprenant, dans les meilleurs des cas, un avocat et une autre personne diplômée de commerce ; un des membres au moins de l'équipe aura l'expérience pratique considérable du secteur privé marocain.

Substructure du secteur privé marocain

Nous études ont décelé deux phénomènes inconnus mais cependant fondamentaux pour le fonctionnement du secteur informel et pour l'entretien des liens entre le secteur informel et le secteur formel :

- Finances informelles ;
- Comptabilité-gestion courante des entreprises informelles.

Nous ne comprenons pas le secteur informel financier au delà de la présentation générale des dimensions données dans cette pré-étude. Nous ne comprenons pas son rôle en particulier dans le cimentage des relations de distribution sur les voies des sous-secteurs par rapport au financement de l'investissement, puisque les deux paraissent importants tout en ayant des rôles différents.

Recommandations

1. Q'une étude ponctuelle soit faite sur le secteur financier informel afin de saisir son importance, les goulots d'étranglement et les interventions éventuelles pour améliorer les finances informelles des entreprises et des activités.

Pour entreprendre cette étude, il est donc nécessaire d'enquêter sur un échantillon de compagnies déterminées par l'analyse du sous-secteur d'après leurs sources et l'utilisation de leurs fonds, les moyens de transmission du capital (succession, entreprises familiales, associations). La dimension et la composition de l'échantillon nécessaire seront déterminées par l'analyse sous-sectorielle.

Nous envisageons une équipe d'un ou de deux enquêteurs marocains, assistée de deux experts pendant trois semaines sur le terrain et une semaine pour rédiger les résultats, soit 16 personnes/mois.

2. Q'une étude comptabilité-gestion courante soit faite dans le but de saisir ce phénomène, afin d'alléger le processus d'enregistrement des entreprises et rendre la comptabilité marocaine plus adaptée à la réalité des entreprises.

Cette étude nécessiterait une analyse d'au moins trois types d'entreprises en trois emplacements pour établir aussi bien les similarités que les différences. Elle serait réalisée par une équipe de deux professionnels marocains en tant qu'observateurs et rapporteurs, plus de 3 à 9 étudiants diplômés (dépendant de l'emplacement et du type d'entreprise), encadrés sans doute par l'un des spécialistes chargés de la surveillance d'autres enquêtes. Les trois compétences représentées seraient la comptabilité, des enquêtes de type anthropologique (comme celle entreprise à présent par l'Université de Fes), et du savoir local, puisque les étudiants viendront de familles qui

pratiquent les métiers étudiés (celles-ci pourraient servir de sujet de thèse sous la direction et la coordination d'un anthropologue). L'observation se ferait sur une base volontaire et prendrait 3 mois, les deux professionnels étant engagés pour 4 semaines fois 9 études, soit 72 personnes/mois.

Le régime des politiques

Le régime des politiques économiques, sociales, administratives et financières exerce une influence majeure sur les entreprises du secteur formel. Dans les cas extrêmes, nous constatons que la gamme de ces politiques a servi à créer une "faille centrale de la structure" selon la taille des entreprises. Cette gamme de politiques empêche les entreprises du "centre dynamique" de faire le pont entre les micro-entreprises et les grandes entreprises.

Recommandation : Les chercheurs marocains et étrangers doivent poursuivre leurs études du régime des politiques, en tenant compte de l'effet cumulatif de la "faille centrale" créée au fil des ans par ces politiques et dans le but de sensibiliser ceux qui déterminent ces dernières à leur importance pour le développement et l'intégration des entreprises de toutes tailles dans l'économie nationale.

Nous ne proposons pas d'études supplémentaires de politique. Mais plutôt, pour encourager une proche intégration de la recherche et de la mise en oeuvre, nous suggérons qu'une politique d'orientation soit incorporée à toutes les études proposées, tout comme d'autres études entreprises par les universités et les chercheurs. Les résultats obtenus devraient être ouverts au débat politique et non pas être purement descriptifs. Des études distinctes de "politique" sont inappropriées lorsqu'il n'y a pas de "client" identifiable qui s'intéresse leur raison d'être et qui se ferait le champion de leur mise en oeuvre.

Un conseil d'observation («observatoire») sur le secteur informel

Le secteur informel est important au Maroc, il représente plus des deux tiers des emplois et peut-être un chiffre équivalent de valeur ajoutée. Nos tentatives d'étude présentées dans ce document indiquent combien ce secteur est peu connu et combien il mérite d'être étudié en profondeur. La méthodologie que nous proposons peut servir de matrice d'orientation pour ces études.

Cependant, le comité *ad hoc* proposé ici n'est que l'une des options pour administrer une série d'enquêtes aussi importantes. Des personnes à la Direction de la Statistique nous ont proposé la création d'un «observatoire» ou conseil d'observation permanent sur le secteur informel.

Cette approche aurait certains avantages :

- Cohésion de l'approche sur le terrain, et travail d'équipe ;
- Choix du secteur ou de l'emplacement de l'enquête pour un apport scientifique maximal et au bénéfice des décideurs de politique ;
- Vue d'ensemble de la préhension du secteur ;
- Approche à long terme d'un phénomène avec des aspects de long terme ;
- Approche d'ensemble du secteur public/secteur privé/ universités dans un domaine qui concerne le privé.

Les inconvénients sont (entre autres) :

- La création de nouvelles unités publiques ou quasi-étatiques en période d'austérité ;
- Des rendements décroissants sont prévus après la première année, car notre schéma d'établissement des priorités des secteurs à étudier ne justifie pas la création de postes permanents ;

- Après le démarrage et la formation des professeurs aux techniques d'enquête, un rôle moindre pour le chercheur du Plan ;
- Découragement de l'établissement d'un réseau éventuel de chercheurs dans les disciplines et les organismes différents, alors que ce réseau nous semble la seule façon d'établir en permanence l'étude du secteur ;
- Découragement quant à la variation du format originel au fur et à mesure de l'évolution du secteur et de nos connaissances, pour cause d'institutionnalisation des études.

Notre suggestion serait la création d'un comité *ad hoc*, avec un personnel mis en disponibilité par ses services d'origine, pour une période limitée à trois ans. Dans ce délai, les secteurs les plus importants seraient étudiés et les chercheurs marocains du gouvernement, des universités et des sociétés d'expertise-conseil seront aidés pour l'organisation d'un réseau plus réduit pour des études permanentes et analyses sous-sectorielles poussées.

ANNEXE A
BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE A

BIBLIOGRAPHIE

- AISE/INSEE/MAROC. 1984. *Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré, Rabat, 10-17 octobre 1984*. Paris : INSEE (2 tomes).
- AKALAY, Omar. 1989. *Un regard sur l'économie marocaine*. Casablanca : ed. Wallada.
- ALESSANDRINI, Sergio et Bruno DALLAGO, ed. 1987. *The unofficial economy : consequences and perspectives in different economic systems*. [L'économie non-officielle : conséquences et perspectives dans les systèmes économiques différents]. Brookfield Vt : Gower.
- Etudes : Afrique du nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte), Pologne, Hongrie, Géorgie (URSS), Italie, Yougoslavie.
- ALJ HAKIM Jaâfar, ARRACH Hamid, et BAHRAOUI Omar. sd : 1985?. *L'investissement industriel au Maroc : Incitation et blocage*. Memoire présenté pour l'obtention du diplôme du cycle supérieur de gestion. Casablanca : Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises.
- ARCHAMBAULT, Edith et Xavier GREFFE, ed. 1984. *Les économies non officielles*. Paris : Editions la Découverte.
- AZELMAT Mustapha, AYAD Mohamed, et BELHACHMI Houcine. 1989. *Royaume du Maroc : Enquête nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc (ENPS), 1987*. Rabat : Ministère de la Santé Publique, Service des Etudes et de l'Information Sanitaire.
- BAHI Hassan, EL MALTI Mohamed, GUERRAOUI Fadel et HAMDOUNI-ALAMI Mohamed. 1986. *Habitat clandestin au Maroc*. Casablanca, Imprimeria Arrissala.
- Banque Mondiale. 1988. *Morocco : the impact of liberalization on trade and industrial adjustment*. [Maroc : l'impact de la libéralisation sur l'ajustement commercial et industriel] Report No. 6714-MOR, (3 tomes). Washington: Banque Mondiale, 15 mars.
- BIGGS, Tyler et Brian LEVY. 1988. "Strategic interventions and the political economy of industrial policy in developing countries" ["Interventions stratégiques et économie politique de la politique industrielle dans les pays en voie de développement"], Employment and Enterprise Project Discussion Paper No. 23. Washington : A.I.D., Bureau for Science and Technology, RRD.
- BIGGS, Tyler et Jeremy OPPENHEIM. 1986. "What drives the size distribution of firms in developing countries?", ["Qu'est-ce qui motive la ventilation des entreprises par taille dans les PVD?"] Employment and Enterprise Project Discussion Paper No. 6. Washington : A.I.D., Bureau for Science and Technology, RRD.

- BOOMGARD, James. 1989. *A.I.D. Microenterprise stock-taking : Synthesis report*. [Inventaire A.I.D. des microentreprises : rapport de synthèse] Washington : Development Alternatives.
- BOOMGARD, James, Stephen P. DAVIES, Steve HAGGBLADE et Donald C. MEAD. 1986. "Subsector analysis : Its nature, conduct and potential contribution to small enterprise development" ["L'analyse sous-sectorielle : nature, mise à exécution et contribution potentielle au développement des petites entreprises"]. MSU International Development Papers Working Paper No. 26. East Lansing : Michigan State University Department of Agricultural Economics.
- Etudes : brasserie (Botswana) ; ébénisterie (Thaïlande) ; confection (Égypte) ; aquiculture, *batik* (Indonésie).
- BOOMGARD, James avec Dennis DeSANTIS, Mohini MALHOTRA, Thomas TIMBERG et Anastasia TZAVARAS. 1989. *Taking Stock of A.I.D.'s Microenterprise Portfolio : Background and Conceptual Overview*. [Un inventaire du portefeuille A.I.D. des programmes sur les microentreprises : toile de fond et regard conceptuel] Washington : Development Alternatives.
- DE GRAZIA, Raffaele. 1984. *Le travail clandestin : Situation dans les pays industrialisés à économie de marché*. Genève : BIT.
- DE SOTO, Hernando. 1986. *El otro sendero : La revolucion informal*. [L'autre piste : la révolution informelle]. Lima : Editorial Barranco.
- DOBOSIEWICZ, Zbigniew. 1987. "The role of unofficial economies in North African Countries" [le rôle des économies non-officielles dans les pays nord-africains]. in ALLESANDRINI et DALLAGO pp 165-174.
- EL GHAZI Housni. 1990. "Sommaire de l'étude sur les contraintes à la création de la petite et moyenne entreprise." Rabat : USAID/PDPE, jan. 1990.
- ERNST et YOUNG. 1989. *Morocco : Constraints and opportunities in the SME sector*. Final Report. [Maroc : contraintes et opportunités dans le secteur des PME] Washington : A.I.D./Bureau for Private Enterprise.
- FEJJAL, Ali. 1990. "Le commerce ambulant dans la ville : Une forme d'entreprise contestée. Le cas de Fes."
- FIEGE, Edgar L, ed. 1989. *The underground economies : Tax evasion and information distortion*. [les économies souterraines : fraude fiscale et déformation des informations]. Cambridge : Cambridge University Press.
- Théorie et mesure, Etudes : Etats Unis, Pays Bas, Royaume Unie, Rép. Féd. Allemand, Suède, Italie, Norvège, Canada, France, URSS, Hongrie.
- FREY, Bruce S et Werner W. POMMEREHUE. 1982. "Measuring the hidden economy : Though this be madness, there is method in it." in TANZI, pp. 3-28. [Mesurer l'économie cachée : même si c'est déraisonnable, il y a une marche à suivre.]

GAERTNER, Wulf et Alois WENIG, ed. 1985. *The economics of the shadow economy : proceedings of the International Conference on the Economics of the Shadow Economy held at the University of Bielefeld, West Germany, October 10-14, 1983*. [Les sciences économiques de l'économie ténébreuse ...] Berlin : Springer-Verlag.

Mesure, approches théoriques ; études : Autriche, Suisse, Pays Bas, Belgique, Etats-Unis, Italie, URSS, Hongarie.

GUSHEE, Charles. 1989. "Interviews with entrepreneurs." Rabat : USAID/PDPE.

HARDING, Philip et Richard JENKINS. 1989. *The myth of the hidden economy : towards a new understanding of informal economic activity*. [Le mythe de l'économie cachée : vers une nouvelle compréhension de l'activité économique informelle]. Philadelphie : Open University Press.

Etude comparative des techniques de mesure et de recherches.

MATTERA, Philip. 1985. *Off the books : the rise of the underground economy*. [Hors comptabilité : le relèvement de l'économie souterraine]. Londres : Pluto.

Approches théoriques, mesure ; études : Etats-Unis, Italie, URSS, Hongarie.

O'NEILL, David M. 1983. *Growth of the underground economy, 1950-81 : some evidence from the current population survey*. [Croissance de l'économie souterraine, 1950-81 : preuves tirées de l'enquête démographique en cours]. Etude préparée pour le Comité Economique Commun du Congrès des Etats Unis. Washington : GPO.

PEETS, Leonora. 1988. *Women of Marrakech*. Traduit de l'estonien par Rein Tangpera. Durham, North Carolina : Duke University Press.

PORTES, Alejandro. 1987. "Making it underground : Comparative Material on the informal sector in Western market economies." [Réussir en "souterrain" : documents comparés sur le secteur informel des économies de marché occidentales]. *American Journal of Sociology* 93:60-61.

PORTES, Alejandro, Manuel CASTELLS et Lauren A. BENTON, ed. 1989. *The informal economy : Studies in advanced and less developed countries*. [L'économie informelle : études des pays avancés et moins développés]. Baltimore et Londres : Johns Hopkins University Press.

Etudes : Guadalajara, New-York, Uruguay, Bogotá, Miami, La Paz, l'URSS, Mexico D.F., Emilia-Romagna (Italie), Alicante, Madrid, Californie et Florida (travailleuses hispaniques), Penang, Royaume Unie.

Royaume du Maroc, Ministère de l'Intérieur et de l'Information, Préfecture d'Air Sebba - Hay Mohammadi, Casablanca. sd : 1987. *Synthèse des résultats de l'enquête préfectorale sur la promotion de l'emploi*. Casablanca.

Royaume du Maroc, Premier Ministre, Ministère du Plan:

Direction de la Planification. 1988. *Principaux avantages des modes d'investissement et régimes en douane*. Rabat : 10 mai 1988.

Direction de la Statistique. 1986a. *Equilibres ressources - emplois (par sous-branches) Tableau entrées-sorties 1980*. Documents de la comptabilité nationale. Rabat : Direction de la Statistique.

Direction de la Statistique. 1986b. *Résultats de l'enquête de structure sur le secteur bâtiment et travaux publics, 1984-85*. Vol III. Entreprises non organisées. Rabat.

Direction de la Statistique. 1988a. *Enquêtes Statistiques - Population active rurale 1986-1987*. Vol I : Rapport de Synthèse. Rabat.

Direction de la Statistique. 1988b. *Images économiques des entreprises*. Rabat.

Direction de la Statistique. 1989a. *Enquêtes Statistiques - Population active urbaine, 1988*. Premiers Résultats. Rabat.

Direction de la Statistique. 1989b. *Documentation Statistique - Femmes et condition féminine au Maroc*. Rabat : C.E.R.E.D.

Royaume du Maroc, Sous Secrétariat d'Etat aux Finances, Division des Régies Financières, Service des Impôts Urbains. 1964. *Impôt des Patentes : Dispositions en vigueur au 1er janvier 1964*. Rabat : Imprimerie Nationale.

SALAH DINE, Mohamed. 1985. "Vous avez dit 'Secteur informel' : Le point sur la signification du concept et les approches méthodologiques." *Lamalif* No. 163 (fév. 1985), 20-24.

SALAH DINE, Mohamed. 1988. *Les petits métiers clandestins "le business populaire"*. Casablanca : EDDIF Maroc.

Etudes : les gardiens de parking, les transports non mécanisés, les cireurs, les marchands ambulants, les bonnes, les tisserands Azamis, les barbiers, les guides non officiels, l'habitat clandestin, le transport non déclaré des marchandises.

SAULNIERS, Suzanne Smith. 1989. *Saffron production, marketing and uses in Morocco. A study of saffron producing families in the Taliouine Region and a strategy for improving production and market entrance to the United States*. [La production, la commercialisation et l'emploi du safran au Maroc ...] Rabat : USAID.

Le secteur informel au Maghreb. 1990 *Signes du Présent*, No. speciale, mai 1990.

TANZI, Vito, ed. 1982. *The underground economy in the United States and abroad*. [L'économie souterraine aux E-U et à l'étranger]. Lexington, Mass : Lexington Books.

Université de Fes. 1982. *Colloque travail et société*. Fes : Université de Fes, Faculté de Droit.

Université de Fes, Centre de recherche emploi formation et qualification.

Monographies réalisées n.c.a. : La cordonnerie à Fes ; la cordonnerie à Meknes ; la tapisserie à Fes ; la confection à Fes ; la confection à Meknes ; le travail du cuir ; le secteur textile.

ANNEXE B
ETUDES DE CAS CONCRETS

ANNEXE B

ETUDES DE CAS CONCRETS

VISITES SUR LE TERRAIN DE L'ÉQUIPE

Le premier choix de lieux de visite a été dicté par la volonté de saisir la diversité du secteur et les difficultés d'enquête. Des observations tirées de ces entretiens nous ont amené à une mise au point plus précise sur deux aspects mal connus : les finances informelles et les activités économiques des femmes. Notre échantillonnage étant subjectif, nous ne prétendons à aucune représentativité de l'économie. Les activités étudiées étaient :

- Meknes (le 13 mars 1990) :
 - Tanneurs artisanaux (peaux de moutons) ;
 - Confection textile (bonneterie, tee-shirt, jogging, ...) ;
 - Confection du prêt-à-porter (costumes tailleur) ;
 - Parc de transports des marchandises ;
- Fes (le 14 mars) :
 - Tissage traditionnel (fabrication de couvertures) ;
 - Usinage d'accessoires de dinandrie (fabrication des pièces pour théières) ;
 - Confection textile artisanale (robe traditionnelle marocaine) ;
 - Maroquinerie (fabrication de sacs, chapeaux, ceintures) ;
 - Chaussures (hommes et femmes) ;
 - Tannerie (peaux de bovins) ;
- Casablanca (le 21, 22, et 27 mars)¹ :
 - Bab Marackech : Commerce de détail, commerce ambulancier, et finance informelle ;
 - Derb Ghallef : Contrebandes et "produits récupérés" ;

¹Dans la liste qui suit des marchés, il ne s'agit nullement d'une classification corrélatrice entre les lieux de commerce et la nature de commerce. Toutefois une certaine tendance à la spécialisation est apparente.

- Derb Omar : Commerce en gros et distribution ;
- Derb Essultane : Activité et commerce féminins ;
- Changes ;
- Activités féminines à domicile (broderie, coiffure) ;
- Couture (dans la rue, dans un magasin, à domicile) ;
- Guérison (*fquih*) ;
- Rabat :
 - Tapisserie.

PARTIE UN

Notre première visite sur le terrain s'est faite sous l'égide de professeurs chercheurs ayant déjà fait des investigations dans le secteur informel dans le cadre de travaux empiriques réalisés sous forme d'enquêtes dans les médinas de Fes et de Meknes.² Le passage par chercheurs interposés a été fort utile, dans la mesure où nous avons bénéficié d'une synergie relationnelle acquise où la confiance est pré-établie. Toutefois malgré leur présence nous avons enregistré des refus et des informations erronées.

L'objectif de ce contact s'insère dans le cadre de la recherche d'une méthodologie d'approche du secteur qui pourra être évaluée et, par la même occasion, essayer de tester le questionnaire utilisé par la D.S. dans une enquête intérieure et de réelle portée pour cette population.

- Identification physique ;
- Technologie utilisée ;
- Main-d'oeuvre mobilisée ;
- Evaluation financière (intrans-extrans) ;
- Contraintes de développement (marché, finance, administration).

Le secteur se caractérise par une hétérogénéité de types d'activités qu'on peut classer comme suit :

²Nous remercions de leur collaboration et de leur assistance M. FEJJAL Ali, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fes, géographe chercheur ayant étudié le secteur dans un esprit anthropologique pour la réalisation de sa thèse d'Etat *La ville de Fes*, et les Professeurs BELGUITI M. HAMID et ABDU, Professeurs d'économie enseignant à la faculté de Fes qui ont largement contribué par leurs recherches sur le secteur informel à Meknes.

- **Activité stationnaire** : il s'agit d'un métier hérité de père en fils où l'entrepreneur actuel a été formé depuis son jeune âge à prendre la relève. Le degré d'innovation technique dans cette typologie est très faible du fait du manque d'apprentis et de toutes nouvelles technologies ;
- **Activité dérivée** : il s'agit d'une dérivation de l'activité actuelle par rapport à l'activité initiale dans la forme du produit fabriqué. C'est le cas d'une entreprise qui s'adapte à de nouvelles exigences techniques de produit par l'innovation, le design, *etc.*, à l'exemple des costumes traditionnels, de la chaussure, de la maroquinerie ;
- **Activité rénovée** : il s'agit d'une rénovation des équipements, de la technologie utilisée dans un souci de performance et d'efficacité économique : structure artisanale avec des équipements modernes.

Une même type d'entreprise se retrouve éventuellement dans les trois sortes d'activités. La capacité d'adaptation est essentielle : les tâches manuelles fastidieuses coexistent avec l'équipement moderne pour des tâches lourdes, standardisées, ou rapides. Il faut entendre par cette typologie, non pas une classification sectorielle, mais une classification inhérente à la structure d'entreprise et essentiellement déterminée par le profil du chef d'entreprise, les moyens financiers dont il dispose et le type d'évolution du marché spécifique (à la modernité ou au traditionalisme).

La mécanisation se fait progressivement en fonction des besoins techniques et des moyens disponibles. Cette tendance s'est répandue dans les secteurs les plus porteurs de grand marché aux exigences de productivité devenues primordiales (confection et usinage), aux secteurs aux tâches fastidieuses où il est de plus en plus difficile de trouver une main-d'œuvre (tannerie) :

- **Technologie moderne** : c'est le cas de la confection (textile et cuir) : piqueuses et surjetteuses, ou dans l'usinage de pièces métalliques (cuivre, bronze et argent) : tours et tourneurs, repousseurs, pointeurs, polisseuses *etc.* Généralement, ces activités utilisent un matériel d'occasion importé acheté à Casablanca ;
- **Technologie moderne domestique** : il s'agit de création de systèmes de fabrication répondant aux exigences du travail technique sollicité ; très souvent création d'un système sophistiqué avec des matières usuelles et moins chères. C'est le cas de l'utilisation des fours, des séchoirs, des tanneuses, des bains métalliques ;
- **Technologie manuelle** : elle englobe toutes les activités ou toutes les parties du procédé de fabrication où le côté artistique et la conception du produit sont encore présents. Dans ce type de travail aucune substitution n'est envisagée, le travail manuel reste indispensable (sculpture sur bois, sur métal, dessins calligraphiques).

Le notion d'investissement supplémentaire est rarement planifiée, elle est généralement mûe par une opportunité sur le marché, qui se traduit par une mobilisation de fonds propres (le capital commercial). Le recours au système institutionnel de financement (Banques) demeure inadapté.

Malgré les échecs structurels de ce secteur, nous assistons à un élargissement de son potentiel et un foisonnement d'activités nouvelles qui engendre une mobilisation supplémentaire et importante de la main-d'oeuvre à Fes. Ce secteur de l'emploi à lui seul représente plus de 35 pour cent de la population active.

Une évaluation systématique du potentiel productif est difficile à saisir du fait d'un manque de transparence et d'un excès de méfiance de cette population (porte fermée, refus de réponse, *etc.*) malgré l'utilisation de réseaux relationnels proches et confiants. Ces deux caractères rendent difficile, pour ne pas dire impossible, l'utilisation des techniques classiques d'enquête statistique pour apprécier les activités des entreprises. Il est nécessaire d'avoir du temps pour s'intégrer à l'entreprise et d'utiliser des observations directes du fait de cette méfiance.

Cet état d'esprit est valablement justifié par des expériences vécues et un comportement intéressé :

- Difficulté avec les responsables de l'administration fiscale et de l'emploi (inspection des impôts et du travail) ;
- Exploitation de la main-d'oeuvre à des conditions de salaire précaires et des conditions de travail dégradantes ;
- Non-adhésion à la sécurité sociale pour éviter une pression fiscale, et par peur de voir les ouvriers partir.³

L'évaluation du potentiel d'activité en termes d'équipement et de valeur de production nécessite au préalable une connaissance approfondie du secteur et du moins des éléments rentrant dans le processus :

- Approvisionnement, technologie, procédé de fabrication, distribution ;
- Capacité minimale d'une machine et coûts généraux engendrés ;
- Prix à l'approvisionnement de la matière première ; et
- Prix du marché.

Seule la connaissance de tout ou partie de ces éléments permet de faire des recoupements et de vérifier la véracité des informations recueillies. Notre expérience a été fort révélatrice au niveau de plusieurs entreprises visitées ; malgré la mise en confiance par personne interposée :

- **Sous-estimation de l'activité** entre 40 à 60 pour cent ;
- **Sous-évaluation de nombre d'ouvriers et du parc des machines** par rapport à la quantité produite et livrée par mois ;
- **Marge déclarée** entre 5 à 10 pour cent et omission des frais généraux.

Les cas où il est possible de procéder à une simulation sont peu fréquents et nécessitent un minimum d'intégrité de la part du propriétaire.

³ Témoignage : un bulletin de paie permet d'avoir accès au passeport et donc la possibilité de chercher de l'emploi à l'étranger.

Tisserand

Le propriétaire a une femme, un enfant en bas âge et deux ouvriers (dont un fils en âge de travailler qui vit dans l'atelier).

Prix de la laine	21 Dh/kg	(700/ pièce)
Prix du fil (SDA)	500 Dh/kg	(0,150 kg/ pièce)
Prix du fil couleur	30 Dh/kg	(0,200 kg/ pièce)
Prix de la main-d'oeuvre à la pièce	7 Dh	(2,40 m/ couverture)
Charges annuelles loyer et patente (50 Dh x 12 + 70 Dh)	670 Dh	
Cycle d'activité :	5 jours/semaine	
Capacité de production	10 par jour 9 mois/12	
	20 par jour 3 mois/12	
Matériel utilisé :	2 tisseuses traditionnelles (Mansaj)	
	1 rouet	
Prix de vente :	35 Dh/pièce	

Structure de prix de revient par pièce

Charges variables	laine	700g	14,70
	fil blanc (SDA)	150g	6,60
	fil coloré (Zouaka)	200g	3,20
	prix à la pièce du tisseur		<u>7,00</u>
			31,50
Charges fixes	Loyer (50,00/mois)	600,00 Dh	
	Patente (an)	<u>70,00</u>	
		670,00 Dh	

Evaluation du chiffre d'affaires moyen

3 mois x 20 pièces/jour x 5 jours/semaine:	1200	pièces
9 mois x 10 pièces/jour x 5 jours/semaine:	<u>1800</u>	pièces
Total pièces par an:	3000	
Charges fixes annuelles	670	Dh
Coûts fixes par pièce:	0,22	Dh
Prix de revient (fixes + variables)		
(31,5 + 0,22) x 3000	95.000	Dh
Chiffre d'affaires 35 x 3000	<u>105.000</u>	Dh
Marge brut/annuelle	10.000	Dh

En ce qui concerne les autres cas de figure, il est très difficile d'avoir des informations suffisantes pour faire une simulation éventuelle. Une évaluation de visu de quelques grandeurs peut-être faite en

fonction de la nature des équipements, mais elle reste dérisoire tant qu'on ignore la capacité réelle et la capacité théorique de l'activité.

Suite à ce contact préliminaire, la méthodologie d'approche du secteur ne peut être définitivement arrêtée, mais du moins, en procédant par élimination, on peut éviter un certain nombre de supports et de comportements à l'égard de ce secteur ; étant donné les à priori psychologiques et culturels, le manque de transparence, l'aversion à l'égard de l'Administration et le faible niveau d'éducation et d'information.

En effet, cette approche doit être qualitative, mais en suivant une méthodologie des sciences anthropologiques :

- Connaissance au préalable du secteur d'intervention (problème et difficulté spécifique, connaissances des agrégats d'évaluation) ;
- Formation de l'enquêteur dans la stricte application de la méthodologie des sciences économiques (mesure des services des facteurs main-d'oeuvre et capitaux, par exemple) ;
- Etablir une grille d'étalonnage par type d'activité (réalisée sur la base d'un échantillonnage représentatif) pour permettre la vérification du degré de veracité des informations recueillies ;
- Eviter tout rapport matériel visuel suscitant la méfiance, car il ne faut pas oublier que nous sommes dans un contexte social où la culture est orale et l'écrit sacré ;
- Limiter le nombre de questions à une dizaine insérées dans le cadre d'une discussion et non d'un système de question-réponse préparé ;
- Passer par un réseau relationnel de personnes interposés connues dans le milieu ; et
- Préhension du profil du chef d'entreprise (origine, degré d'ouverture, âge, formation, etc.).

Ces éléments d'analyse ne sont pas définitifs et peuvent être enrichis à fur et à mesure de l'avancement des recherches et de l'étude.

PARTIE DEUX

Ce second contact avec le secteur informel de Casablanca avait pour objectif de cerner les transactions commerciales sous toutes les formes et l'approche du système de financement des activités informelles.

Marchand Ambulant (sans autorisation)

Une femme veuve de plus de quarante ans avec sept enfants à charge dont le plus grand travaille comme chargeur au port, les six autres allant encore à l'école (charges locatives mensuelles : 50 Dh).

- Type de commerce : vente de produits divers, porte-clefs, petits souvenirs, gants de toilette, coupe-ongles ... ;

- Approvisionnée par des "ambulants" inter-urbains ou des représentants de petites activités dans la médina (c'est le cas des gants de toilette) en petites quantités.

La marge et le roulement par produit sont très faibles :

- Produits concurrencés (gants de toilette) : 2 à 3 Dh/pièce ;
- Produits secondaires (porte-clefs, souvenirs) : 3 à 5 Dh/pièce.

Chiffre d'affaires mensuel estimé : 2000 à 3000 Dh en fonction du positionnement de la table.

En effet, il existe une concurrence terrible entre les ambulants quant au choix de la place, et à ce niveau, il y a des passages plus stratégiques que d'autres. Actuellement, avec le procès de généralisation de la patente et des autorisations de commerce, ceux qui sont dans la "pseudo-légalité" (déjà arrêtés par les services de l'ordre et obligés de s'inscrire à la patente) gênent les non-autorisés (bagarres, scandales, renversement des tables,...) allant dans certains cas jusqu'au recours aux services de l'ordre (principaux ennemis des ambulants).

Il est à noter que la plupart des ambulants sont prêts à être enregistrés en contrepartie d'une relative liberté dans l'exercice de tout commerce, cependant les autorités délivrent difficilement ces autorisations.

Marchand Ambulant (sans autorisation)

Jeune homme de vingt ans qui vend de la lingerie féminine, sur "table portative" et qui a choisi de s'installer devant le magasin où son père travaille comme vendeur. Cette position lui permet, en cas de "raffle" des services de l'ordre de mettre sa table dans le magasin où exerce son père :

- Profil : c'est un jeune homme de niveau d'instruction secondaire, de formation coupeur dans l'industrie de cuir, n'arrive pas à trouver un emploi et qui fait de "l'ambulant" de façon occasionnelle. Il vit encore avec ses parents (sept frères et soeurs) ;
- Approvisionnement : Il s'approvisionne chez les grossistes sur place et ajoute une marge de 2 à 3 Dh par produit ;
- Chiffre d'affaires réalisé : 100 Dh/jour (les pointes de ventes se font entre 12-14h30 et 18h-19h, les jours de semaine, entrée et sortie des fonctionnaires et des secrétaires), le vendredi, samedi et dimanche, son chiffre d'affaires atteint 400 Dh/jour. Il témoigne qu'il a des concurrents qui sont bien placés et qui réalisent jusqu'à 600 Dh/jour. Tous travaillent sept jours sur sept.

Vendeur de chaussures et de sacs en cuir localisé

Il s'approvisionne dans les ateliers de la Médina moyennant un crédit d'un mois (montant du crédit : 2000 à 10000 Dh, en fonction de la saison). Pendant la rentrée scolaire, ces crédits fournisseurs vont jusqu'à trois mois.